

## AVANT - PROPOS

Dans le cadre de doter les districts des données statistiques fiables nécessaires pour la planification, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et programmes sectoriels du pays, de la Stratégie de Développement Economique et de Réduction de la Pauvreté (EDPRS), de la Vision 2020 et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement rwandais vient de réaliser une enquête sur les données démographiques et socioéconomiques de base dans tous les districts du pays.

Cette enquête est la première du genre et a été conçue par l'Institut National de la Statistique du Rwanda (INSR), en collaboration avec les autorités des provinces et des districts concernés. Elle a été réalisée en 2007 dans les districts de la Province du Sud et de l'Ouest, en 2008 dans les districts de la Ville de Kigali et en 2009 dans les districts de la Province du Nord. Les résultats de cette enquête sont d'une grande importance car ils contribuent à une meilleure connaissance de la population des districts et permettent aux autorités administratives à tous les niveaux et autres acteurs de développement d'évaluer les progrès enregistrés, de réajuster les objectifs intermédiaires, d'identifier les domaines prioritaires d'intervention et de faire des prévisions pour le développement sociodémographique futur.

La réalisation de cette étude a été rendue possible grâce à la participation active et constante d'un grand nombre de personnes et organisations. Qu'il nous soit permis de leur exprimer nos sincères remerciements.

Nos remerciements s'adressent en premier lieu à toute la population du District de Musanze pour avoir accepté de participer à l'enquête.

Notre profonde gratitude s'adresse ensuite aux autorités administratives locales à tous les niveaux pour avoir facilité la mise en œuvre de cette enquête.

Nous remercions également tout le personnel de terrain (superviseurs, contrôleurs, éditeurs et agents enquêteurs) qui a assuré la collecte des données ainsi que tous les opérateurs de saisie et leurs superviseurs qui ont travaillé sous l'encadrement de Mr TWAGIRUMUKIZA Augustin, Directeur de l'Unité Management Information System.

Nous exprimons particulièrement notre reconnaissance aux partenaires de développement suivants : DFID, Union Européenne, PNUD et Intrahealth Twubakane pour l'appui financier qu'ils ont apporté au Gouvernement rwandais pour la réalisation de cette étude.

Ce rapport a été élaboré par une équipe des statisticiens de l'Unité Statistiques Démographiques et Sociales et de l'Unité Recherche et Renforcement des Capacités sous la direction de Mr RUTERANA Baudouin Abdon, Directeur de l'Unité Statistiques Démographiques et Sociales.

L'équipe était composée des personnes suivantes : GASIGWA Théobald, KAMBOGO François, MUNYARIBANJE Apollinaire, NZASINGIZIMANA Tharcisse, SEGAHWEGE Astrid.

Nous saisissons cette occasion pour leur présenter nos vifs remerciements.

A tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de cette étude, nous exprimons notre sincère reconnaissance.

Enfin, nos compliments vont aux utilisateurs pour leurs commentaires et suggestions qui nous aideront à améliorer les prochaines publications.

**KARUSISI Diane,**

Directeur Général ai de l'Institut  
National de la Statistique du Rwanda

# TABLE DES MATIERES

AVANT - PROPOS .....	I
TABLE DES MATIERES .....	III
LISTE DES TABLEAUX .....	V
LISTE DES GRAPHIQUES .....	VIII
INTRODUCTION .....	1
1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....	1
2. OBJECTIFS DE L'ENQUETE.....	2
2.1. Objectif principal.....	2
2.2. Objectifs spécifiques.....	2
3. METHODOLOGIE.....	2
3.1. Questionnaires .....	2
3.2. Recrutement et formation du personnel de terrain.....	3
3.3. Dénombrement des ménages, sélection des ménages à interviewer et collecte des données .....	4
4. Sensibilisation .....	5
5. Exploitation et Traitement des données.....	6
CHAPITRE I : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION.....	7
1. STRUCTURE DE LA POPULATION PAR SEXE ET PAR AGE .....	7
2. DISTRIBUTION SPATIALE DE LA POPULATION .....	9
CHAPITRE II. CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DE LA POPULATION .....	12
2.1. ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION .....	12
2.2. ALPHABETISATION DE LA POPULATION .....	15
2.3 FREQUENTATION SCOLAIRE .....	17
2.4 NIVEAU D'INSTRUCTION ATTEINT .....	20
2.5 SURVIE DES PARENTS.....	21
CHAPITRE III: SANTÉ DE LA POPULATION .....	23
3.1: POPULATION DES HANDICAPÉS .....	23
3.2: MALADIES.....	25
3.3 : ACCES AUX SOINS DE SANTE.....	27
3.4: ASSURANCE MALADIE.....	29
3.5. UTILISATION DE MOUSTIQUAIRE .....	31
3.6 : TEST DE VIH.....	32
3.7 : VACCINATION DES ENFANTS.....	33
CHAPITRE IV : SANTE DE LA REPRODUCTION.....	37
4.1 : SOINS PRENATALS .....	37

4.2 : UTILISATION DES METHODES CONTRACEPTIVES .....	39
CHAPITRE V : DECES SURVENUS AU COURS DES 12 MOIS AYANT PRECEDE	
L'ENQUETE.....	41
5.1 PREVALENCE DES DECES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS .....	41
CHAPITRE VI : EMPLOI.....	43
6.1. EMPLOI DE LA POPULATION AGEE DE 5 A 17 ANS .....	43
6.2. EMPLOI DE LA POPULATION AGEE DE 18 A 64 ANS.....	44
6.3. STATUT DANS L'EMPLOI .....	45
CHAPITRE VII : MENAGES, LOGEMENTS ET HABITAT .....	47
7.1 CARACTERISTIQUES DES MENAGES .....	47
7.1.1 Caractéristiques des chefs de ménages.....	47
7.1.2 Taille des ménages .....	52
7.1.3. Cadre de vie .....	52
7.2 CARACTERISTIQUES DES LOGEMENTS .....	63
7.2.1. Mode d'occupation du logement.....	63
7.2.2. Mode d'acquisition de la parcelle.....	64
7.2.3. Nombre de pièces des logements .....	66
7.3 CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT.....	68
7.3.1 Type d'habitat.....	68
7.3.2 Nature du mur .....	70
7.3.3 Nature du toit.....	71
7.3.4 Nature du pavement.....	73
CHAPITRE VIII : ACTIVITES ECONOMIQUES .....	74
8.1 AGRICULTURE.....	74
8.1.1. Possession des terres .....	74
8.1.2. Lutte contre l'érosion .....	75
8.2. ELEVAGE.....	77
8.3. EPARGNE ET CREDITS .....	78
8.3.1. Epargne.....	78
8.3.2. Crédit.....	79

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1: Répartition de la population par groupes d'âges selon le sexe .....	8
Tableau 1. 2: Répartition de la population par secteur selon le sexe.....	10
Tableau 2. 1: Répartition (en %) de la population par secteur selon l'état matrimonial.....	13
Tableau 2. 2: Répartition (%) de la population par groupes d'âges selon l'état matrimonial.....	14
Tableau 2. 3: Répartition (en %) de la population de 10 ans ou plus par secteur selon le degré d'alphabétisation et le sexe .....	16
Tableau 2. 4: Répartition (en %) de la population par groupes d'âges selon le degré d'alphabétisation et le sexe .....	17
Tableau 2. 5: Répartition de la population par secteur selon la fréquentation scolaire.....	18
Tableau 2.6: Répartition de la population par secteur selon le sexe et la cause d'abandon scolaire. ....	19
Tableau 2. 7: Répartition de la population par secteur selon le sexe la cause d'abandon scolaire .....	20
Tableau 2. 8: Répartition (%) de la population âgée de 20 ans au plus par secteur selon la survie des parents.....	22
Tableau 3. 1: Proportion de la population handicapée par secteur selon le sexe .....	23
Tableau 3. 2: Répartition (en%) de la population handicapée par sexe selon le type de handicap .....	24
Tableau 3. 3: Proportion de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par secteur selon le sexe .....	25
Tableau 3. 4: Proportion de la population ayant souffert de maladie au cours de 30 jours précédant l'enquête par groupes d'âges selon le sexe.....	26
Tableau 3. 5: Répartition de la population ayant souffert de maladie dans les 30 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de maladie.....	27
Tableau 3. 6: Répartition de la population ayant été malade par secteur selon le lieu de consultation.....	28
Tableau 3. 7: Répartition (en %) de la population ayant été malade par niveau d'instruction selon le lieu de consultation .....	29
Tableau 3. 8: Proportions de la population ayant une assurance maladie par secteur selon le type d'assurance.....	30
Tableau 3. 9: Répartition de la population ayant souscrit à une assurance maladie par groupe d'âge selon le type d'assurance .....	31
Tableau 3. 10: Proportion de la population dormant sous la moustiquaire par secteur et selon le sexe .....	31

Tableau 3. 11: Proportion de la population ayant fait le test de VIH par groupe d'âge selon le sexe .....	32
Tableau 3. 12: Proportion des enfants de moins de 2 ans ayant reçu le vaccin de BCG par secteur selon le sexe de l'enfant .....	33
Tableau 3. 13: Répartition des enfants de moins de 2 ans ayant reçu le vaccin de PENTAVALAN par secteur selon le nombre de doses reçues et le sexe de l'enfant .....	34
Tableau 3. 14: Répartition des enfants de moins de 2 ans ayant reçu le vaccin contre la POLIO par secteur selon le nombre de doses reçues et selon le sexe .....	35
Tableau 3. 15: Répartition des enfants de moins de 2 ans par secteur selon qu'ils aient reçu ou non de vaccins contre la rougeole (Rouvax) et selon le sexe .....	36
Tableau 4. 1: Répartition des femmes en âge de procréation ayant eu au moins une grossesse par secteur selon le lieu de consultation prénatale à la dernière grossesse .....	37
Tableau 4. 2: Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le lieu d'accouchement à la dernière grossesse .....	38
Tableau 4. 3: Proportion des femmes âgées de 12-49 ans utilisant des méthodes contraceptives par secteurs selon la méthode contraceptive utilisée.....	39
Tableau 4. 4: Répartition des femmes âgées de 12-49 ans utilisant des méthodes contraceptives par état matrimonial selon la méthode utilisée.....	40
Tableau 5. 1: Répartition (en %) des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par groupes d'âges au décès selon le sexe .....	41
Tableau 6. 1: Proportion (en%) de la population enquêtée âgée de 5 à 17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le sexe.....	43
Tableau 6. 2: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 18 à 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le sexe.....	44
Tableau 6. 3: Répartition de la population âgée de 5 et plus ayant exercée une activité économique au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le statut dans l'emploi.....	46
Tableau 7. 1: Répartition des ménages par groupes d'âges et sexe des chefs de ménage .....	48
Tableau 7. 2: Répartition (en%) des ménages par secteur selon l'état matrimonial du chef de ménage.....	51
Tableau 7. 3: Répartition (en%) des ménages par secteur selon leur taille .....	52
Tableau 7. 4: Répartition proportionnelle (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'approvisionnement en eau .....	53
Tableau 7. 5: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le type de toilettes	55
Tableau 7. 6: Répartition des ménages enquêtés par secteur selon la possession d'une poste de radio et/ou télévision .....	57

Tableau 7. 7: Répartition des ménages enquêtés par secteur selon la possession d'un ordinateur et/ou internet.....	58
Tableau 7. 8: Répartition des ménages enquêtés par secteur selon la possession de véhicule.....	59
Tableau 7. 9: Répartition des ménages enquêtés par secteur selon la possession de motocyclette.....	60
Tableau 7. 10: Répartition des ménages enquêtés par secteur selon la possession de vélo ....	61
Tableau 7. 11: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'évacuation des ordures ménagères.....	62
Tableau 7. 12: Répartition (en%) des ménages enquêtés par secteur selon le mode d'occupation des logements.....	63
Tableau 7. 13: Répartition des ménages dont le chef de ménage est propriétaire du logement par secteur selon le mode d'acquisition de la parcelle.....	65
Tableau 7. 14: Répartition (en %) des ménages par secteur selon le nombre de pièces à usage d'habitation.....	67
Tableau 7. 15: Répartition (en %) des ménages enquêtés par nombre de pièces à usage d'habitation selon leur taille .....	68
Tableau 7. 16: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon le type d'habitat .....	70
Tableau 7. 17: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du mur .....	71
Tableau 7. 18: Répartition des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du toit de l'habitation .....	72
Tableau 7. 19: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du pavement de l'habitation .....	73
Tableau 8. 1: Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des terres par secteur selon l'étendue de leur propriété .....	75
Tableau 8. 2: Proportion (en%) des ménages par secteur selon les méthodes antiérosives utilisées.....	76
Tableau 8. 3: Proportion des ménages éleveurs par type de bétail selon le nombre de têtes de bétail.....	77
Tableau 8. 4: Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par secteur selon le sexe du Chef de Ménage.....	78
Tableau 8. 5: Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté.....	79

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1. 1: Répartition de la population selon le sexe.....	7
Graphique 1. 2: Pyramide des âges de la population de Musanze.....	9
Graphique 1. 3: Carte des densités du district de Musanze.....	10
Graphique 2. 1: Répartition de la population selon l'état matrimonial.....	12
Graphique 2. 2: Répartition de la population non instruite selon le niveau d'instruction.....	15
Graphique 2. 3: Répartition de la population selon la fréquentation scolaire.....	17
Graphique 2. 4: Répartition (en%) de la population selon le niveau atteint.....	21
Graphique 2. 5: Représentation (en%) de la population âgée de moins de 20 ans selon la survie des parents.....	21
Graphique 6. 1: Répartition (en%) de la population âgée de 5 ans ou plus ayant exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête par statut dans l'emploi.....	45
Graphique 7. 1: Répartition (en%) des ménages selon le sexe du chef de ménage.....	47
Graphique 7. 2: Pyramide des âges des chefs des ménages.....	49
Graphique 7. 3: Répartition (en%) des ménages par état matrimonial du chef de ménage.....	50
Graphique 7. 4: Répartition (en%) des ménages par type de toilette.....	54
Graphique 7. 5: Répartition (en%) des ménages enquêtés selon la possession d'un poste de radio et/ou de télévision.....	56
Graphique 7. 6: Répartition (en%) des ménages propriétaires de leurs logements selon le mode d'acquisition de la parcelle.....	64
Graphique 7. 7: Répartition (en%) des ménages par des pièces des logements.....	66
Graphique 7. 8: Répartition (en%) des unités d'habitation par type d'habitat.....	69
Graphique 7. 9: Répartition (en%) des unités d'habitation selon la nature du toit.....	72

# INTRODUCTION

## 1. Contexte et justification

Depuis 2000, le Rwanda s'est engagé dans un processus de développement économique et de réduction de la pauvreté à travers la Vision 2020. L'une des stratégies adoptées pour atteindre cet objectif fut la décentralisation, c'est-à-dire la mise en place de nouvelles instances administratives locales bien coordonnées, efficaces et efficientes et qui disposent des moyens financiers, matériels, techniques et humains permettant l'accélération de ce processus.

En Janvier 2006 déjà, le Gouvernement rwandais a procédé à une réforme administrative visant la mise en application de la politique de décentralisation. Le pays est alors organisé en 4 Provinces en plus de la Ville de Kigali, 30 Districts, 416 Secteurs, 2 148 Cellules et 14 837 Villages ou Imidugudu.

Pour remplir efficacement leurs fonctions d'assurer localement la bonne gouvernance et exécuter les programmes de développement socioéconomique et de lutte contre la pauvreté, les autorités locales des districts nouvellement constitués ont besoin des connaissances suffisantes sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques de leurs populations. Or, les informations existantes ne correspondent pas à ces nouvelles structures administratives locales. Faut-il également souligner que les résultats du RGPH de 2002, aussi fiables soient-ils, sont déjà vieux de plus de 5 ans et ne traduisent pas la réalité actuelle au regard des politiques et programmes de développement adoptés depuis lors.

Le prochain RGPH étant prévu pour 2012, l'on ne peut pas attendre la publication de ses résultats pour faire une planification et une gestion basées sur des statistiques fiables. La production des données statistiques de base sur les districts et les secteurs s'avère donc nécessaire et urgente pour permettre aux autorités de nouvelles structures administratives ainsi qu'aux partenaires de développement d'avoir des connaissances récentes et fiables, nécessaires à l'élaboration des politiques de population et des programmes de développement socioéconomique et de lutte contre la pauvreté. Les données actualisées permettront également de faire le suivi et l'évaluation de la Vision 2020, de l'EDPRS, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des contrats de performance pour les autorités administratives locales.

C'est dans cette optique qu'un recensement de la population et une enquête ont été initiés pour chaque district afin de fournir des données statistiques récentes dont le district a besoin. Ces opérations, connues sous le nom de « Enquête des données de référence des districts » ou « District Baseline Survey » (en anglais), concernent les aspects de la vie démographique et socio-économique de la population et permettent une désagrégation des données jusqu'au niveau du secteur.

## **2. Objectifs de l'enquête**

### **2.1. Objectif principal**

L'objectif principal du « District Baseline Survey » était d'améliorer les connaissances sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population en vue de :

- Elaborer de façon rationnelle les politiques et programmes de développement économique et social, et de lutte contre la pauvreté grâce à la compréhension des interrelations entre la population et le développement ;
- Faire le suivi et l'évaluation de la Vision 2020, de l'EDPRS, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des contrats de performance des autorités administratives.

### **2.2. Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques poursuivis sont entre autres de:

- Constituer une base récente et complète de données désagrégées en vue d'une planification et d'une définition des stratégies de réduction de la pauvreté au niveau des districts et des secteurs ;
- Connaître le volume, la composition et la répartition spatiale de la population de chaque entité administrative jusqu'au niveau des secteurs;
- Déterminer les caractéristiques socio-démographiques, socio-économiques et socioculturelles de la population des entités administratives;
- Connaître les conditions d'habitation des ménages par l'étude des caractéristiques de l'habitat ;
- Elaborer les monographies des districts;
- Evaluer annuellement les progrès réalisés dans l'implémentation de l'EDPRS, des OMD et des contrats de performance des autorités administratives.

## **3. Méthodologie**

### **3.1. Questionnaires**

Pour permettre la production des données dans des délais raisonnables et à des coûts moins élevés, nous avons opté pour une combinaison de méthodes de collecte qui consiste à faire un dénombrement exhaustif de toute la population uniquement pour quelques caractéristiques démographiques (âge, sexe, état matrimonial) et une enquête pour les caractéristiques socioculturelles des membres des ménages, les caractéristiques économiques et environnementales et les caractéristiques de l'habitat. Deux types de questionnaires ont donc été développés, à savoir : *Questionnaire Tous Ménages (QTM)* et *Questionnaire Enquête Ménage (QEM)*.

Ces questionnaires, essentiellement élaborés par l'INSR, ont fait l'objet des réunions techniques regroupant les professionnels de l'INSR, ceux de la Province du Nord et des Districts qui la forment. Au cours de ces réunions, les questionnaires de base ont été présentés et expliqués pour s'assurer que tous les besoins ont été pris en compte. Ces

questionnaires ont été finalisés après que la formation des enquêteurs et le pré-test aient eu lieu. Les représentants des partenaires de développement participant au financement de l'enquête ont été rencontrés à part dans le but de leur présenter le budget alloué à cette enquête parce qu'ils savaient déjà les variables retenues pour cette opération du fait de leur participation dans les réunions préparant cette enquête dans les Provinces du Sud et de l'Ouest et dans la Ville de Kigali.

- *Questionnaire Tous Ménages (QTM):*

Il a été administré dans tous les ménages du district. Il porte sur *l'identification de chaque ménage* et sur *quelques caractéristiques démographiques* (âge, sexe, état matrimonial). Il s'est agi de dénombrer, sans omission ni répétition, toutes les personnes de tous les ménages préalablement identifiés dans tous les villages (Imidugudu). Tous les ménages ont été visités et tous les résidents, présents et absents, ont été dénombrés afin de pouvoir dégager la population de droit du district.

- *Questionnaire Enquête Ménage (QEM):*

Ce questionnaire est destiné à quelques ménages échantillonnés systématiquement dans le district de façon à avoir une représentation à ce niveau. Il comporte les sections sur *les caractéristiques sociodémographiques* des membres de ménages (survie des parents pour les membres de ménages âgés de 20 ans au plus, fécondité, mortalité, migration), sur *les caractéristiques socioculturelles* (éducation, santé), sur *les caractéristiques économiques* (emploi, accès au crédit, épargne), sur *les activités agro-pastorales* (possession et exploitation des terres cultivables et/ou des fermes, les types de cultures/d'élevage) et sur *l'habitat et son environnement* (matériaux de construction des unités d'habitation, approvisionnement en eau potable, évacuation des déchets ménagers, existence des latrines et leur état, mode de cuisson, mode d'éclairage) et possession des biens de valeur (radio et/ou télévision, ordinateur avec ou sans internet, téléphones portables, moyens de transport) .

Alors que le « Questionnaire Tous Ménages » a été administré au cours du dénombrement des unités d'habitation et des ménages le « Questionnaire Enquête Ménage » l'a été après le tirage de l'échantillon dans les ménages recensés. La méthode de collecte des informations était l'interview directe auprès du chef de ménage ou son remplaçant reconnu comme tel par les autres membres du ménage.

### **3.2. Recrutement et formation du personnel de terrain**

Le « District Baseline Survey » étant une enquête de grande envergure, il a mobilisé beaucoup d'agents de terrain au même moment et pendant un temps relativement court. Dans le souci de collecter des données de qualité, des critères de sélection ont été préalablement définis par l'INSR et les autorités administratives au niveau des secteurs ont été chargées de recruter les chefs d'équipes et les agents de collecte en fonction de ces critères. La formation a été organisée à 2 niveaux : la formation des contrôleurs au district de Musanze et celle des éditeurs et agents enquêteurs aux

centres identifiés par les contrôleurs. Ces centres regroupaient des agents de deux ou trois secteurs pour faciliter la formation et la supervision.

- *Recrutement et formation des superviseurs*

Les superviseurs ont été recrutés parmi les personnes qui avaient exercé cette même fonction de superviseurs dans le « District Baseline Survey » en provinces du Sud et de l'Ouest et dans la Ville de Kigali. Ce sont des personnes qui ont au moins 2 ans d'université réussis et une longue expérience dans la supervision des enquêtes comme le DHS, l'EICV, etc. Comme ils étaient déjà familiarisés avec le questionnaire et qu'ils possédaient des prérequis suffisants en matière d'enquêtes, leur formation à proprement parler n'a pas eu lieu mais ils ont assisté à la formation des contrôleurs pour une remise à niveau..

- *Recrutement et Formation des contrôleurs :*

Les agronomes de Secteurs, à raison d'un agronome par Secteur, ont été identifiés pour jouer le rôle de contrôleurs. Ils ont bénéficié d'une formation de 4 jours sur la même matière que les superviseurs. Cette formation a été assurée par les statisticiens de l'INSR et a duré 4 jours. Elle avait un aspect théorique et un aspect pratique. Les statisticiens de District, eux aussi, ont été désignés pour participer à cette formation, après quoi ils ont joué le rôle de superviseur dans leurs Districts respectifs avec les superviseurs recrutés par l'INSR. Au total, 16 superviseurs ont participé dans la formation des enquêteurs et ils exerçaient en même temps le rôle de facilitateurs.

- *Recrutement et Formation des éditeurs et des agents enquêteurs :*

Le nombre d'enquêteurs à former dans chaque secteur a été déterminé par le nombre de ménages estimé par les autorités locales à ce niveau. Les enquêteurs ont été recrutés dans leurs secteurs de résidence habituelle, essentiellement parmi les finalistes du secondaire. Ils ont bénéficié de la même formation que les contrôleurs et pendant la même durée. Cette formation s'est déroulée au niveau des secteurs dans des centres préalablement identifiés et a été assurée par les contrôleurs déjà formés. Au total, 3 sites ont été identifiés dans le district de Musanze. Des équipes composées de statisticiens de l'INSR et de superviseurs ont été déployées dans tous les sites de formation pour distribuer le matériel de formation et pour appuyer les formateurs. A la fin de la formation des enquêteurs, un test a été organisé pour sélectionner les éditeurs.

### **3.3. Dénombrement des ménages, sélection des ménages à interviewer et collecte des données**

L'opération de dénombrement des ménages et des unités d'habitation et l'administration du Questionnaire Tous Ménages (QTM) ou Questionnaire A a débuté le 05/12/2009 dans tous les secteurs et a duré 12 jours. Les agents enquêteurs devant travailler dans leurs cellules de résidence, il leur était facile de repérer les limites des imidugudu et de lister toutes les unités d'habitation et tous les ménages sans omission ni répétition. En cas de besoin, ils se faisaient aidés par les chefs des imidugudu. En même temps, ils administraient le questionnaire tous ménages ou le questionnaire A (QTM). Cette étape est très importante car le tirage de l'échantillon a été fait sur base

des listes remises par ces agents enquêteurs aux contrôleurs et superviseurs. Dans le district de Musanze, un échantillon de 4 704 ménages a été tiré systématiquement et utilisé pour collecter les données avec le questionnaire B (QEM).

La collecte des données sur le Questionnaire Enquête Ménage (QEM) ou Questionnaire B a commencé le 21/12/2009 et a duré 5 jours. Chaque enquêteur avait la liste des ménages échantillonnés dans son village et il devait passer de ménage en ménage pour interviewer le chef de ménage ou, le cas échéant, son remplaçant. Il a bénéficié d'une assistance des chefs de village, de leurs collaborateurs et de la population en général pour identifier les unités d'habitation et les ménages concernés.

Au total, 226 personnes dont 3 superviseurs, 17 contrôleurs, 17 éditeurs (à raison d'un contrôleur et d'un éditeur par secteur) et 199 enquêteurs ont assuré la collecte des données du Baseline Survey dans le District de Musanze. La coordination régionale de l'enquête sur le terrain a été assurée par trois cadres de l'INSR et, au niveau national, elle a été assurée par le Directeur de l'Unité Statistiques Démographique et Sociales.

Durant toute la période de collecte des données, les éditeurs et les contrôleurs ont suivi de très près le personnel de terrain sous leur responsabilité pour s'assurer du bon déroulement des travaux de terrain, de la couverture des imidugudu, de la complétude et de la qualité des informations recueillies.

La supervision au niveau du District a été assurée par le statisticien du district et 2 agents recrutés par l'INSR à cette fin sous la coordination d'un cadre de l'INSR.

Le coordinateur du district et les superviseurs devaient tenir des réunions régulières avec les équipes sous leur responsabilité pour leur communiquer des anomalies constatées ou harmoniser la méthode de collecte. Des téléphones mobiles ont été utilisés pour faciliter une communication rapide entre les équipes et leurs contrôleurs ou superviseurs d'une part, et entre les contrôleurs ou superviseurs et les autorités locales ou l'équipe de coordination sur le terrain d'autre part. Aussi, le coordinateur principal a-t-il suivi de près le travail de terrain en communiquant chaque jour avec les coordinateurs des districts et, de temps en temps, avec les superviseurs ou contrôleurs grâce aux téléphones mobiles. Egalement, des réunions de concertation ont été organisées au siège de l'INSR pour s'assurer du bon déroulement des travaux de terrain et de la qualité des données collectées et des décisions étaient prises pour un meilleur rendement.

#### **4. Sensibilisation**

Le succès de toute opération de collecte de données dépend notamment de la participation de l'ensemble de la population et des autorités administratives à tous les niveaux. Ces autorités ont été impliquées ou associées aux campagnes de sensibilisation pour aider au bon déroulement de la collecte.

C'est dans ce contexte que l'INSR a organisé des séances d'information et de sensibilisation à l'endroit des autorités de la Province du Nord et de ses districts respectifs pour présenter l'enquête et expliquer la pertinence de leur rôle pour la réussite de cette opération.

Ces réunions ont concerné essentiellement la présentation du contexte et de la justification des variables de chaque questionnaire, le budget de l'enquête et le personnel devant être impliqué dans les activités de collecte des données ainsi que la responsabilité des autorités administratives locales et celle de la population dans l'opération de collecte.

Des communiqués invitant la population à participer activement dans cette activité d'intérêt commun ont été diffusés à la radio (essentiellement à la Radio Communautaire Musanze) pendant toute la période de la collecte.

## **5. Exploitation et Traitement des données**

Le programme d'exploitation et de traitement des données a été élaboré par l'INSR. L'informaticien programmeur a participé à l'élaboration des questionnaires pour juger de la cohérence des données et élaborer des spécifications techniques de contrôle et de correction automatique en cas de besoin ; tandis que le manuel des agents de saisie a été élaboré au même moment que celui de l'enquêteur.

La saisie des données et leur traitement ont été réalisés à l'aide du logiciel CSpRO. Quand à l'analyse, c'est le SPSS qui a été utilisé.

La saisie des données sur des microordinateurs a été organisée en même temps pour les 3 districts que compte la Ville de Kigali et a été réalisée pendant 78 jours par une équipe de 159 opérateurs recrutés et formés. Une deuxième équipe de 50 agents de bureau également formés étaient chargée de la vérification et de la codification des questions ouvertes avant la transmission des questionnaires dans l'atelier de saisie. Les superviseurs de l'opération de collecte des données faisaient également partie de cette seconde équipe. Par ailleurs, le programme de contrôle de qualité a permis de détecter certaines erreurs de saisie. Une équipe composée de 4 informaticiens de l'INSR ont supervisé la saisie des données.

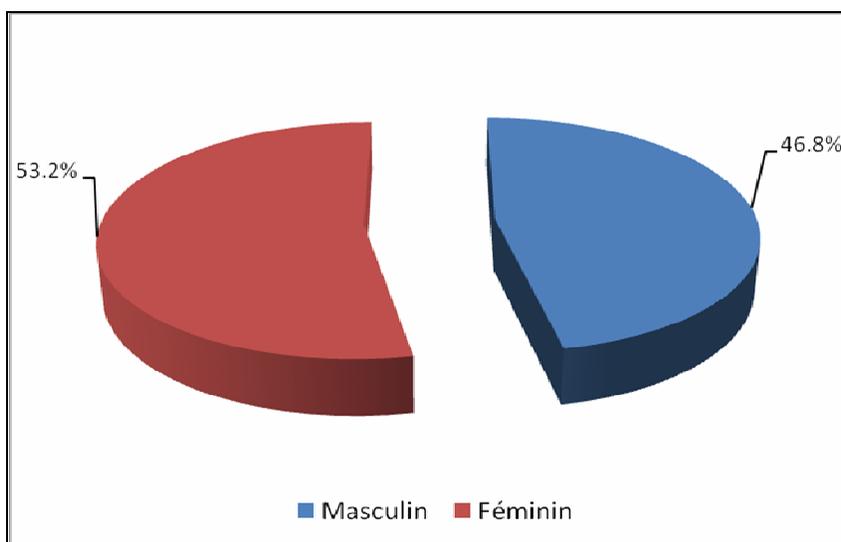
# CHAPITRE I : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Ce chapitre aborde les caractéristiques sociodémographiques de la population du district. Outre l'estimation de l'effectif de la population, la structure par âge et sexe sera analysée. A cet effet, la pyramide des âges sera présentée et étudiée. Dans ce chapitre, le sexe ratio de la population sera aussi décrit par groupe d'âge quinquennal.

## 1. Structure de la population par sexe et par âge

D'après les résultats du recensement consignés dans le tableau 1.1, la population totale du district de Musanze est estimée à 331 696 individus. Cette population est composée de 155 395 hommes (46,8%) et de 176 301 femmes (53,2%) (Graphique 1).

Graphique 1. 1: Répartition de la population selon le sexe



Selon l'âge, la population de Musanze est caractérisée par la prédominance de la jeunesse. En effet, les moins de 5 ans représentent 15,8% de la population. Les moins de 20 ans dépassent la moitié de la population car ils représentent 55,9%.

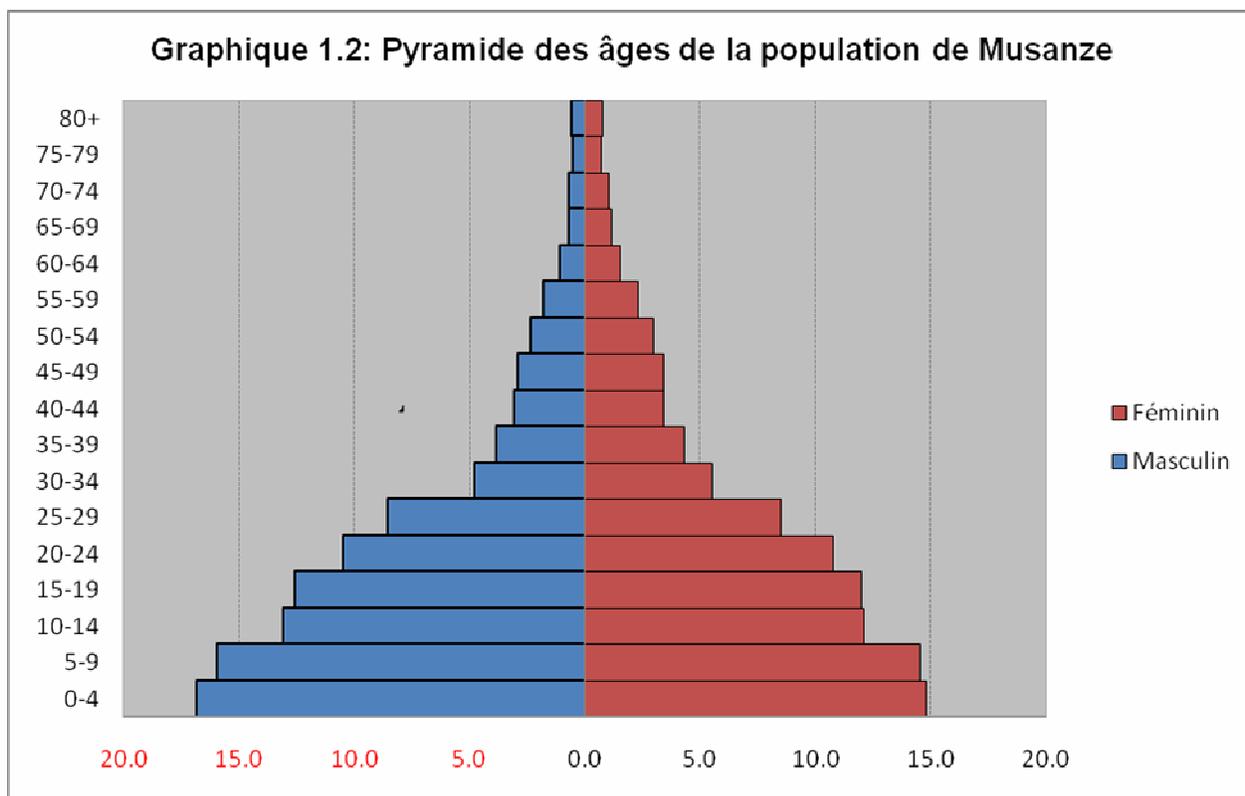
Pour l'ensemble du district, le sexe ratio est de 88 hommes pour 100 femmes. On observe une prédominance numérique du sexe féminin pratiquement à tous les âges, sauf chez les enfants de 0 ans révolus où le sexe ratio est légèrement supérieur à 100% (Tableau 1.1).

Tableau 1. 1: Répartition de la population par groupes d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Proportion			Effectifs			Sex ratio
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
0	3.2	2.8	3.0	5,049	4,975	10,024	<b>101</b>
1-4	13.6	12.0	12.7	21,143	21,141	42,284	<b>100</b>
5-9	16.0	14.5	15.2	24,815	25,585	50,400	<b>97</b>
10-14	13.1	12.1	12.6	20,306	21,370	41,676	<b>95</b>
15-19	12.6	12.0	12.3	19,524	21,141	40,665	<b>92</b>
20-24	10.5	10.7	10.6	16,309	18,950	35,259	<b>86</b>
25-29	8.6	8.5	8.6	13,330	15,046	28,376	<b>89</b>
30-34	4.8	5.5	5.2	7,476	9,747	17,223	<b>77</b>
35-39	3.9	4.3	4.1	6,000	7,624	13,624	<b>79</b>
40-44	3.1	3.4	3.3	4,800	5,999	10,799	<b>80</b>
45-49	2.9	3.4	3.2	4,553	6,066	10,619	<b>75</b>
50-54	2.3	3.0	2.7	3,643	5,244	8,887	<b>69</b>
55-59	1.8	2.3	2.1	2,784	4,122	6,906	<b>68</b>
60-64	1.1	1.6	1.3	1,702	2,760	4,462	<b>62</b>
65-69	0.7	1.1	0.9	1,124	2,015	3,139	<b>56</b>
70-74	0.7	1.0	0.9	1,065	1,809	2,874	<b>59</b>
75-79	0.6	0.7	0.7	872	1,310	2,182	<b>67</b>
80+	0.6	0.8	0.7	900	1,397	2,297	<b>64</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>155,395</b>	<b>176,301</b>	<b>331,696</b>	<b>88</b>

La structure de la population par sexe et âge est représentée par la pyramide des âges du district. A la lecture de cette pyramide des âges, il ressort que les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles aux bas âges jusqu'à 19 ans. A partir de 20 ans, la situation s'inverse en faveur du sexe féminin. Ceci peut s'expliquer par la surmortalité masculine que l'on observe généralement à partir de 20 ans d'une part et particulièrement par les effets du génocide de 1994 qui a engendré plus de perte et de déficit d'hommes que de femmes. D'une manière générale, la pyramide des âges a la même allure que celle du Rwanda.

Graphique 1. 2: Pyramide des âges de la population de Musanze



## 2. Distribution spatiale de la population

La population de Musanze est répartie dans les 15 secteurs que compte le district. La taille de la population varie entre 42 829 et 12 797 habitants selon les secteurs. Les secteurs les plus peuplés sont Muhoza (12,9%), Busogo (9,9%), Musanze (8,6%) et Nyange (7,5%). A l'inverse, les secteurs les moins peuplés sont Nkotsi (3,9%) et Gacaca (4,2%) (Tableau 1.2).

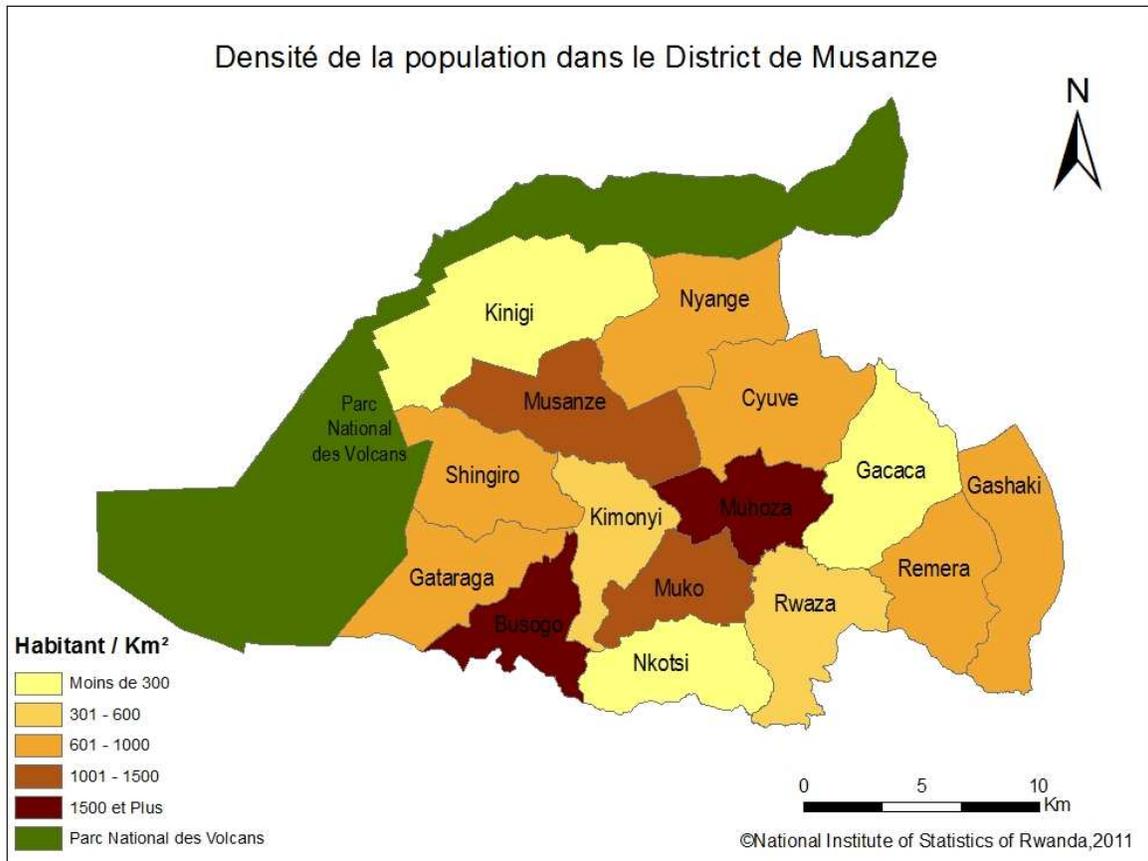
La répartition de la population par sexe et secteur fait ressortir les mêmes variations que pour l'ensemble. En effet, en ce qui concerne la population masculine, les secteurs les plus peuplés sont les mêmes que pour l'ensemble de la population. Il en est de même pour les secteurs les moins peuplés. Dans la population féminine, les mêmes variations sont observées (Tableau 1.2).

Tableau 1. 2: Répartition de la population par secteur selon le sexe

Secteur	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Gashaki	6,6	6,5	6,5	10.265	11.458	21.723
Busogo	9,8	10,0	9,9	15.279	17.712	32.991
Cyuve	7,3	7,4	7,3	11.281	12.969	24.250
Gacaca	4,2	4,1	4,2	6.570	7.245	13.815
Gataraga	5,9	5,8	5,9	9.188	10.228	19.416
Kimonyi	4,1	4,4	4,3	6.405	7.746	14.151
Kinigi	7,1	7,1	7,1	10.981	12.562	23.543
Muhoza	13,3	12,5	12,9	20.704	22.125	42.829
Muko	5,0	5,0	5,0	7.783	8.854	16.637
Musanze	8,5	8,8	8,6	13.134	15.514	28.648
Nkotsi	3,8	4,0	3,9	5.828	6.969	12.797
Nyange	7,4	7,6	7,5	11.462	13.349	24.811
Remera	5,8	5,6	5,7	9.064	9.815	18.879
Rwaza	5,0	4,9	4,9	7.704	8.712	16.416
Shingiro	6,3	6,3	6,3	9.747	11.043	20.790
<b>MUSANZE</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>155.395</b>	<b>176.301</b>	<b>331.696</b>

En termes de densités (Graphique 1.3), les secteurs les plus peuplés sont Busogo et Muhoza qui ont une densité de 600 habitants et plus par km<sup>2</sup>. Les secteurs les moins peuplés sont Gacaca, Kinigi et Nkotsi dont la densité est moins de 300 habitants au km<sup>2</sup>

Graphique 1. 3: Carte des densités du district de Musanze



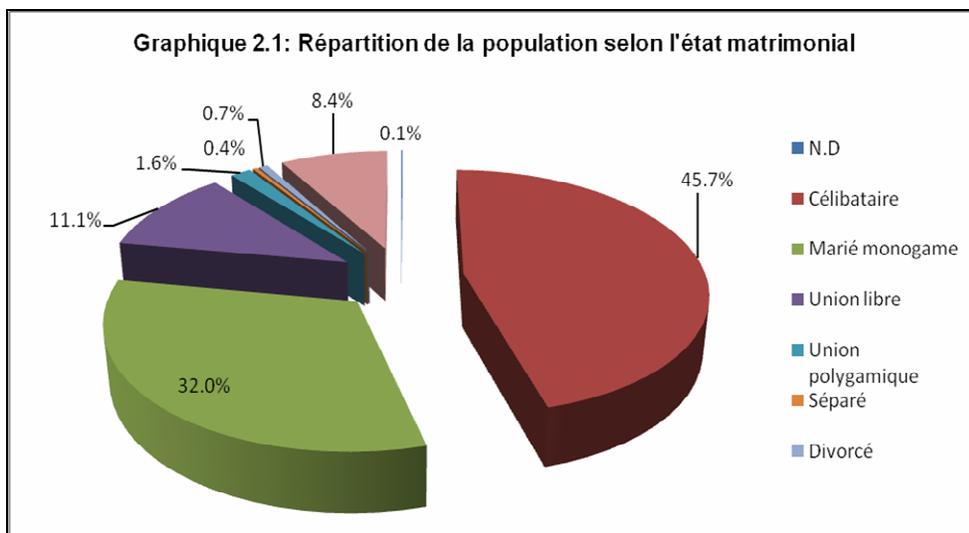
## CHAPITRE II. CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DE LA POPULATION

Dans le présent chapitre, les points concernant l'état matrimonial, l'alphabétisation, la fréquentation scolaire et le niveau d'instruction de la population seront présentés. Outre ces caractéristiques classiques, ce chapitre porte également sur la survie des parents.

### 2.1. ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION

Au cours de ce recensement, les individus âgés de 12 ans ou plus ont été interviewés sur leur situation matrimoniale. Comme le montre le graphique 2.1, sur 214 345 répondants, 45.7% sont des célibataires, 32.0% sont des mariés monogames et 11.1% vivent en union libre. Au cours du recensement, 9,5% des individus ont déjà vécu maritalement et sont en rupture d'union ; 8,4% sont en situation de veuvage, 0,7% ont divorcé et 0,4% sont séparés (Graphique 2.1).

Graphique 2. 1: Répartition de la population selon l'état matrimonial



Si la proportion des célibataires au niveau du district est de 45,7%, dans les secteurs de Muhoza, Musanze et Remera, ces proportions atteignent respectivement 50,5%, 46,9% et 46,7%. Les secteurs où l'on retrouve les proportions les plus élevées de mariés monogames sont Gacaca (41,9%), Remera (41,3%) et Rwaza (40,6%). Par rapport aux individus qui vivent en union libre, les secteurs de Shingiro (20,8%) et de Kimonyi (15,5%) sont les secteurs où l'on retrouve les proportions les plus élevées (Tableau 2.1).

Lorsque l'on s'intéresse à la rupture d'union, les secteurs de Nkotsi vient en première position avec (11,4%), de Muko (11,1%), de Kimonyi (10,9%) et de Nyange (10,7%). Les divorcés sont plus observés dans les secteurs de Muhoza (1,2%), Muko (1,1%) et de Kimonyi (0,9%) (Tableau 2.1).

Tableau 2. 1: Répartition (en %) de la population par secteur selon l'état matrimonial

Secteurs	Etat Matrimonial								Total	Effectif
	N.D	Célibataire	Marié monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve		
Gashaki	0,1	46,0	31,2	11,7	2,5	0,4	0,4	7,6	<b>100</b>	<b>13.560</b>
Busogo	0,1	45,7	31,5	10,3	2,2	0,4	0,7	9,2	<b>100</b>	<b>21.056</b>
Cyuve	0,2	42,3	38,5	8,9	1,2	0,3	0,8	7,8	<b>100</b>	<b>15.451</b>
Gacaca	0,1	44,4	41,9	4,9	0,7	0,2	0,4	7,3	<b>100</b>	<b>9.015</b>
Gataraga	0,0	45,5	28,1	15,0	2,8	0,4	0,4	7,8	<b>100</b>	<b>12.251</b>
Kimonyi	0,1	46,2	26,0	15,5	1,4	0,3	0,9	9,7	<b>100</b>	<b>9.171</b>
Kinigi	0,1	44,3	30,6	13,8	1,9	0,4	0,7	8,3	<b>100</b>	<b>15.072</b>
Muhoza	0,1	50,5	30,4	10,7	0,5	0,3	1,2	6,3	<b>100</b>	<b>28.370</b>
Muko	0,2	43,6	35,7	8,1	1,2	0,3	1,1	9,7	<b>100</b>	<b>10.945</b>
Musanze	0,1	46,9	26,0	14,3	1,9	0,7	0,7	9,4	<b>100</b>	<b>18.652</b>
Nkotsi	0,0	44,5	34,4	8,4	1,3	0,6	0,8	10,0	<b>100</b>	<b>8.258</b>
Nyange	0,1	44,9	28,3	14,0	2,1	0,3	0,5	9,9	<b>100</b>	<b>15.939</b>
Remera	0,2	46,7	41,3	2,7	0,6	0,3	0,4	7,8	<b>100</b>	<b>12.704</b>
Rwaza	0,1	44,9	40,6	3,9	0,5	0,2	0,4	9,4	<b>100</b>	<b>10.849</b>
Shingiro	0,1	42,4	23,9	20,8	3,3	0,5	0,7	8,4	<b>100</b>	<b>13.052</b>
<b>MUSANZE</b>	<b>0,1</b>	<b>45,7</b>	<b>32,0</b>	<b>11,1</b>	<b>1,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>8,4</b>	<b>100</b>	<b>214.345</b>

La situation matrimoniale de la population du district selon l'âge est présentée dans le tableau 2.2. D'après les résultats, la quasi-totalité des jeunes de moins de 21 ans n'ont pas encore eu d'expérience de vie maritale. En effet 93,8% d'entre eux sont célibataires.

C'est dans le groupe d'âge 21-34 ans que l'on retrouve plus de personnes vivant en union libre. En effet la proportion de ces personnes est de 22,7% alors que pour l'ensemble du district on en dénombre que 11,1%. Au fur et à mesure que l'âge augmente cette proportion diminue. Ce qui laisse à penser que généralement les gens transitent par la situation d'union libre avant de se marier légalement. En ce qui concerne les mariés monogames, c'est dans le groupe d'âge 35-49 ans que l'on retrouve la proportion la plus élevée (65,7%).

La rupture d'union par le décès du conjoint ou de la conjointe est naturellement plus observée aux âges élevés. Dans les groupes d'âges 50-64 ans et 65 ans et plus ces proportions sont respectivement de 29,7% et 50,6% alors que celle de l'ensemble du district est de 8,4%.

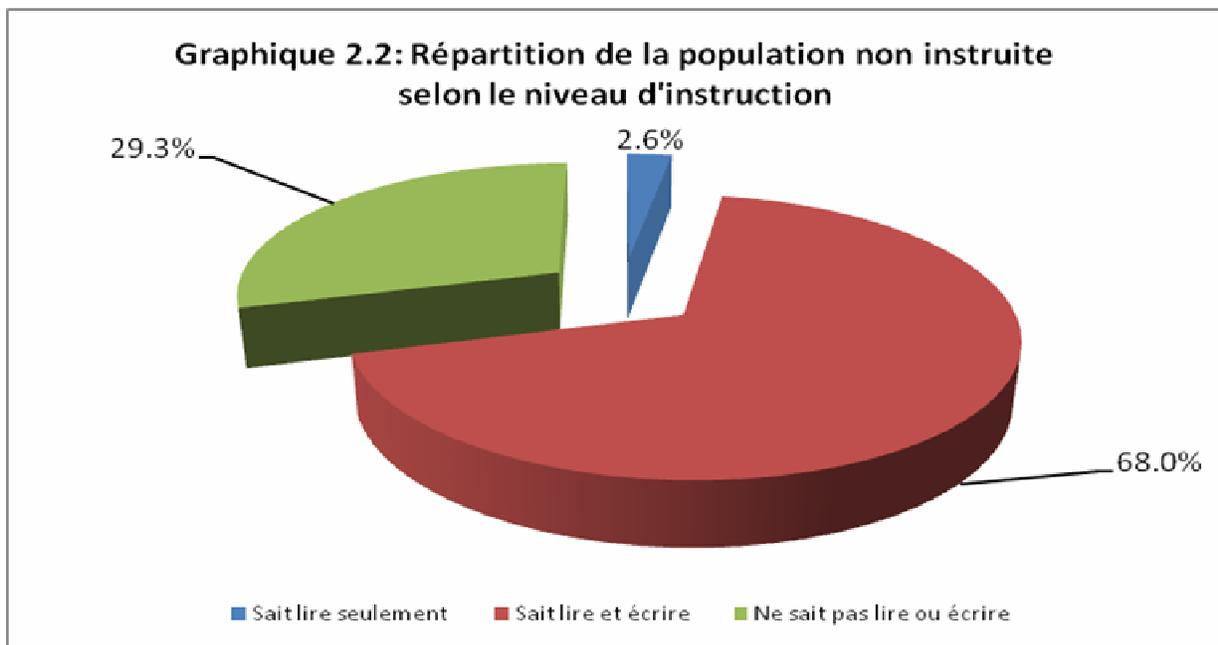
Tableau 2. 2: Répartition (%) de la population par groupes d'âges selon l'état matrimonial

Groupes d'âges	Célibataire	Marié(e) monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve	Autre	Ensemble	Effectif
<21 ans	93.8	0.5	5.4	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	100	82,984
21-34	28.2	44.1	22.7	1.3	0.7	1.1	1.7	0.1	100	65,572
35-49	3.9	65.7	9.1	3.4	0.5	1.4	15.8	0.2	100	35,042
50-64	0.9	58.6	4.7	4.8	0.2	0.9	29.7	0.2	100	20,255
65+	0.0	41.3	3.3	3.7	0.1	0.7	50.6	0.2	100	10,492
<b>Ensemble</b>	<b>45.7</b>	<b>32.0</b>	<b>11.1</b>	<b>1.6</b>	<b>0.4</b>	<b>0.7</b>	<b>8.4</b>	<b>0.1</b>	<b>100</b>	<b>214,345</b>

## 2.2. Alphabétisation de la population

Le sujet d’alphabétisation a été abordé au cours de Baseline Survey. La question de savoir lire ou écrire a été posée aux individus qui n’ont pas fréquenté ou qui n’ont atteint que le niveau préscolaire. Les résultats montrent pour l’ensemble du district de Musanze que sur **6 134** individus qui ont été concernés par cette question, 68.0% ont déclaré savoir lire et écrire alors que 29,3% ne savent pas lire ou écrire alors que 2.6% savent lire seulement.

Graphique 2. 2: Répartition de la population non instruite selon le niveau d’instruction



Dans cette catégorie de la population qui a fait sujet pour les questions concernant l’alphabétisation, l’effectif des hommes est de **2 682** et celui des femmes est de **3 452**. Ce qui représente des proportions respectives de 43.7% et 56.3%. Pour l’ensemble de Musanze, les femmes sont plus analphabètes que les hommes ; alors que la proportion des femmes analphabètes est de 36,4%, celle des hommes est de 20,3% (Tableau 2.3).

Par rapport aux secteurs (Tableau 2.3), les plus fortes proportions de personnes qui ne savent ni lire ni écrire se retrouvent dans les secteurs de Kimonyi (43,0%), Shingiro (39,2%), Muko (38,5%) et Musanze (38,0%). C’est dans ces mêmes secteurs que la situation d’analphabétisme est plus observée aussi bien chez les hommes que chez les

femmes soit 32,0% d'hommes contre 50,9% de femmes dans le secteur Kimonyi, 23,4% d'hommes contre 50,0% dans le secteur Shingiro, 30,6% d'hommes contre 44,2% de femmes dans le secteur Muko et 23,6% d'hommes contre 47,7% de femmes dans le secteur Musanze.

Tableau 2. 3: Répartition (en %) de la population de 10 ans ou plus par secteur selon le degré d'alphabétisation et le sexe

Secteur	Masculin				Féminin				Ensemble			
	Sait Lire Seulement	Sait lire et écrire	Ne sait ni lire ni écrire	Effectif	Sait Lire Seulement	Sait lire et écrire	Ne sait ni lire ni écrire	Effectif	Sait Lire Seulement	Sait lire et écrire	Ne sait ni lire ni écrire	Effectif des enquêtés
Gashaki	1.8	76.5	21.7	<b>166</b>	0.9	60.6	38.5	<b>218</b>	1.3	67.4	31.3	<b>384</b>
Busogo	1.3	65.1	33.6	<b>229</b>	2.7	56.8	40.5	<b>331</b>	2.1	60.2	37.7	<b>560</b>
Cyuve	1.2	69.1	29.7	<b>165</b>	3.4	54.7	41.9	<b>203</b>	2.4	61.1	36.4	<b>368</b>
Gacaca	0.8	72.8	26.4	<b>125</b>	2.3	65.9	31.8	<b>132</b>	1.6	69.3	29.2	<b>257</b>
Gataraga	0.5	87.0	12.5	<b>184</b>	1.4	63.1	35.5	<b>214</b>	1.0	74.1	24.9	<b>398</b>
Kimonyi	3.3	64.8	32.0	<b>122</b>	5.3	43.8	50.9	<b>169</b>	4.5	52.6	43.0	<b>291</b>
Kinigi	4.4	80.1	15.5	<b>206</b>	2.2	63.7	34.1	<b>267</b>	3.2	70.8	26.0	<b>473</b>
Muhoza	1.9	88.3	9.7	<b>412</b>	3.1	77.3	19.6	<b>450</b>	2.6	82.6	14.8	<b>862</b>
Muko	0.0	69.4	30.6	<b>85</b>	1.7	54.2	44.2	<b>120</b>	1.0	60.5	38.5	<b>205</b>
Musanze	4.6	71.8	23.6	<b>216</b>	5.9	46.4	47.7	<b>321</b>	5.4	56.6	38.0	<b>537</b>
Nkotsi	1.9	74.5	23.6	<b>106</b>	0.7	64.7	34.6	<b>136</b>	1.2	69.0	29.8	<b>242</b>
Nyange	2.7	77.7	19.2	<b>224</b>	4.2	47.2	47.9	<b>307</b>	3.6	60.1	35.8	<b>531</b>
Remera	1.3	83.6	15.1	<b>152</b>	2.3	75.7	22.0	<b>177</b>	1.8	79.3	18.8	<b>329</b>
Rwaza	2.0	88.6	9.4	<b>149</b>	1.5	85.1	13.4	<b>201</b>	1.7	86.6	11.7	<b>350</b>
Shingiro	1.4	75.2	23.4	<b>141</b>	4.9	45.1	50.0	<b>206</b>	3.5	57.3	39.2	<b>347</b>
<b>MUSANZE</b>	<b>2.1</b>	<b>77.6</b>	<b>20.3</b>	<b>2,682</b>	<b>3.0</b>	<b>60.5</b>	<b>36.4</b>	<b>3,452</b>	<b>2.6</b>	<b>68.0</b>	<b>29.3</b>	<b>6,134</b>

D'après les résultats consignés dans le tableau 2.4, on retrouve plus d'individus qui ont été éligibles pour la question sur l'alphabétisme dans les 25-34 ans (1 803 individus) et chez les 10-24 ans (1 472). Cependant, la proportion d'analphabètes augmente au fur et mesure que l'âge augmente ; la proportion d'analphabètes passe de 16,2% chez les 10 - 24 ans à 73,6% dans la population âgée de 65 ans et plus. La variation est identique selon le sexe.

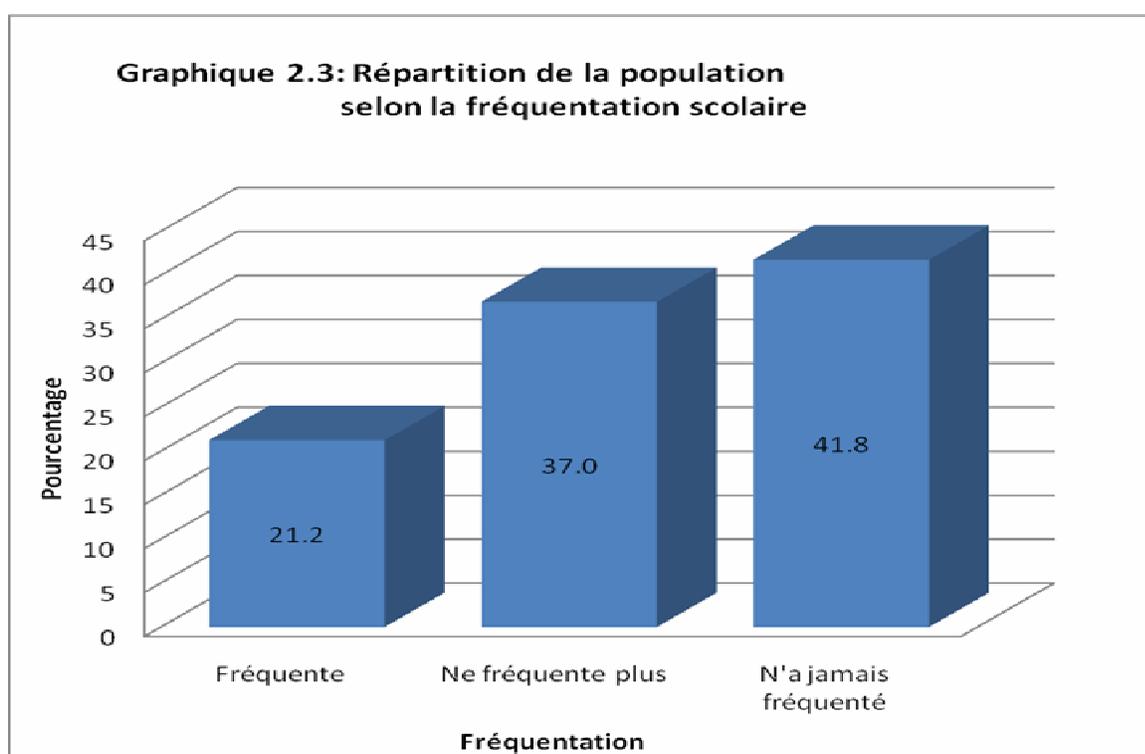
Tableau 2. 4: Répartition (en %) de la population par groupes d'âges selon le degré d'alphabétisation et le sexe

Groupes d'âges	Masculin				Féminin				Total			
	Sait lire seulement	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire seulement	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif	Sait lire seulement	Sait lire et écrire	Ne sait pas lire ou écrire	Effectif
10-24	1,5	82,6	15,8	<b>671</b>	2,5	81,0	16,5	<b>801</b>	2,0	81,7	16,2	<b>1.472</b>
25-34	2,0	86,3	11,7	<b>845</b>	1,8	78,0	20,3	<b>958</b>	1,9	81,9	16,3	<b>1.803</b>
35-44	1,1	81,5	17,4	<b>460</b>	4,5	62,2	33,1	<b>616</b>	3,1	70,4	26,4	<b>1.076</b>
45-54	3,5	71,1	25,4	<b>346</b>	4,5	38,1	57,4	<b>488</b>	4,1	51,8	44,1	<b>834</b>
55-64	2,6	60,7	36,6	<b>191</b>	3,0	26,7	70,0	<b>330</b>	2,9	39,2	57,8	<b>521</b>
65+	4,1	36,1	59,8	<b>169</b>	3,1	14,3	82,6	<b>259</b>	3,5	22,9	73,6	<b>428</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2,1</b>	<b>77,6</b>	<b>20,3</b>	<b>2.682</b>	<b>3,0</b>	<b>60,5</b>	<b>36,4</b>	<b>3.452</b>	<b>2,6</b>	<b>68,0</b>	<b>29,3</b>	<b>6.134</b>

### 2.3 Fréquentation scolaire

Au cours du recensement 20 807 individus âgés de 3 ans et plus ont été enquêtés dans le district de Musanze. Les résultats présentés par le graphique 2.3 montrent que plus de 4 sur 10 de la population âgée de 3 ans ou plus n'ont jamais fréquenté l'école (41,8%). Deux personnes sur 10 fréquentent au moment du recensement (21,2%) et 37,0% ont cessé de fréquenter.

Graphique 2. 3: Répartition de la population selon la fréquentation scolaire



Lorsque l'on descend au niveau des secteurs, on constate une disparité selon le statut de la fréquentation scolaire. En effet dans les secteurs Kimonyi, Musanze et Busogo on a dénombré plus de population qui n'a jamais fréquenté. Les proportions de cette couche de population dans ces secteurs sont respectivement de 45,4% ; 44,4% et 44,2% alors que la moyenne du district est de 41,8%. En ce qui concerne la population qui ne fréquente plus, les plus fortes proportions se retrouvent dans les secteurs de Remera (42,6%), Rwaza (42,0%) et Cyuve (40,1%) (Tableau 2.5).

Tableau 2. 5: Répartition de la population par secteur selon la fréquentation scolaire

Secteur	Proportions			Total	Effectif des enquêtés
	Fréquente	Ne fréquente plus	N'a jamais fréquenté		
Gashaki	22,1	37,4	40,6	100,0	1.269
Busogo	21,2	34,6	44,2	100,0	1.970
Cyuve	18,2	40,1	41,7	100,0	1.518
Gacaca	20,0	38,3	41,7	100,0	926
Gataraga	23,2	37,3	39,5	100,0	1.212
Kimonyi	20,8	33,8	45,4	100,0	823
Kinigi	21,7	36,9	41,4	100,0	1.484
Muhoza	24,2	36,6	39,3	100,0	2.744
Muko	19,6	38,7	41,7	100,0	988
Musanze	23,7	31,9	44,4	100,0	1.871
Nkotsi	20,8	37,9	41,3	100,0	799
Nyange	21,3	34,6	44,1	100,0	1.581
Remera	18,5	42,6	38,9	100,0	1.257
Rwaza	18,5	42,0	39,5	100,0	1.129
Shingiro	19,6	37,0	43,4	100,0	1.236
<b>MUSANZE</b>	<b>21,2</b>	<b>37,0</b>	<b>41,8</b>	<b>100,0</b>	<b>20.807</b>

Au cours du recensement, les raisons de l'arrêt de la fréquentation scolaire ont été collectées auprès de la population concernée. Dans la population masculine ayant arrêté de fréquenter l'école, 80,9% ont affirmé qu'elles ont terminé et 5,8% ont évoqué les raisons financières c'est-à-dire le manque d'argent pour continuer l'école. Les femmes sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à évoquer la raison de fin d'études (78,5%). De même, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à évoquer la raison de manque d'argent (5,4%). En revanche, elles sont plus nombreuses (7,3%) à abandonner l'école pour aller aider leurs parents. Toujours selon le sexe, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à abandonner l'école pour cause de maladie ; en effet, on en a

dénombré 2,1% de femmes contre 1,4% d'hommes qui ont évoqué cette raison (Tableau 2.6).

L'analyse des causes par secteurs et selon le sexe fait ressortir une grande disparité par rapport à l'ensemble du district. Chez les hommes, la proportion de ceux qui ont terminé est de 86,8% dans le secteur de Muhoza au moment où cette proportion n'est que de 72,0% dans le secteur de Muko. Chez les femmes on retrouve les mêmes variations au niveau des mêmes secteurs (84,7% dans le secteur de Muhoza et 71,9% dans le secteur de Muko).

Tableau 2.6: Répartition de la population par secteur selon le sexe et la cause d'abandon scolaire.

<b>Hommes</b>										
<b>Secteur</b>	<b>A terminé les études</b>	<b>Manque d'argent</b>	<b>Maladie</b>	<b>Aider les parents</b>	<b>Ecole éloignée</b>	<b>Pas d'intérêt</b>	<b>Autre raison</b>	<b>ND</b>	<b>Total</b>	<b>Effectif des enquêtés</b>
Gashaki	82,9	4,9	3,1	5,1	0,5	1,7	1,9	0,0	<b>100,0</b>	<b>589</b>
Busogo	78,4	8,4	1,0	6,2	0,4	2,8	2,8	0,0	<b>100,0</b>	<b>820</b>
Cyuve	74,9	6,0	1,1	7,7	1,1	5,7	3,4	0,0	<b>100,0</b>	<b>714</b>
Gacaca	82,0	6,4	2,1	4,7	0,7	3,1	0,7	0,2	<b>100,0</b>	<b>422</b>
Gataraga	86,3	4,2	0,6	5,0	0,6	1,5	1,9	0,0	<b>100,0</b>	<b>525</b>
Kimonyi	80,4	4,5	0,6	8,6	1,2	4,5	0,3	0,0	<b>100,0</b>	<b>337</b>
Kinigi	83,6	4,6	1,0	4,0	0,3	2,2	4,2	0,0	<b>100,0</b>	<b>671</b>
Muhoza	86,8	5,6	1,6	2,6	0,2	1,6	1,6	0,0	<b>100,0</b>	<b>1.156</b>
Muko	72,0	7,6	0,7	9,8	0,0	6,3	3,6	0,0	<b>100,0</b>	<b>447</b>
Musanze	82,4	4,7	1,5	5,0	0,0	1,1	4,4	1,0	<b>100,0</b>	<b>727</b>
Nkotsi	81,9	2,3	2,6	4,0	0,3	4,6	4,3	0,0	<b>100,0</b>	<b>349</b>
Nyange	81,4	5,4	0,9	5,3	0,0	3,0	2,9	1,2	<b>100,0</b>	<b>666</b>
Remera	76,8	7,9	2,5	6,9	0,2	2,3	3,5	0,0	<b>100,0</b>	<b>568</b>
Rwaza	82,6	5,5	0,5	4,3	0,9	2,5	2,7	0,9	<b>100,0</b>	<b>438</b>
Shingiro	75,6	7,3	1,4	7,9	0,5	1,2	6,0	0,0	<b>100,0</b>	<b>579</b>
<b>MUSANZE</b>	<b>80,9</b>	<b>5,8</b>	<b>1,4</b>	<b>5,6</b>	<b>0,4</b>	<b>2,7</b>	<b>3,0</b>	<b>0,2</b>	<b>100,0</b>	<b>9.008</b>

Tableau 2. 7: Répartition de la population par secteur selon le sexe la cause d'abandon scolaire

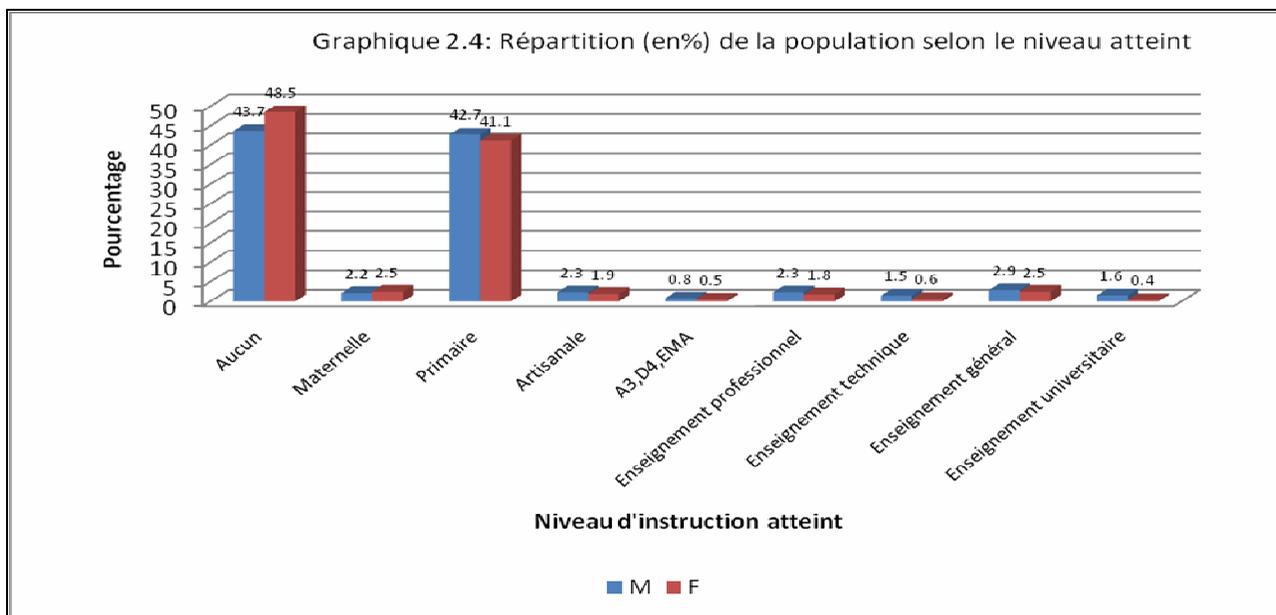
Femmes										
Secteur	A terminé les études	Manque d'argent	Maladie	Aider les parents	Ecole éloignée	Pas d'intérêt	Autre raison	ND	Total	Effectif des enquêtés
Gashaki	77,9	5,9	2,8	7,7	0,5	2,1	3,1	0,0	100,0	611
Busogo	79,2	6,7	1,4	6,5	0,3	2,8	3,0	0,0	100,0	924
Cyuve	72,4	4,4	2,4	11,2	0,2	4,2	5,1	0,0	100,0	801
Gacaca	76,3	8,6	2,3	8,8	0,6	2,1	1,1	0,2	100,0	476
Gataraga	83,1	4,5	0,4	6,4	0,6	3,2	1,9	0,0	100,0	533
Kimonyi	78,7	4,4	2,1	9,5	0,3	3,6	0,9	0,6	100,0	338
Kinigi	80,5	3,8	1,3	7,4	0,6	2,5	3,9	0,0	100,0	687
Muhoza	84,7	6,6	2,2	3,1	0,3	1,3	1,6	0,1	100,0	1.216
Muko	71,9	4,8	3,0	12,0	0,2	4,0	4,2	0,0	100,0	502
Musanze	76,4	5,0	2,4	6,5	0,5	1,9	5,8	1,5	100,0	844
Nkotsi	77,7	3,5	2,9	8,0	0,0	3,5	4,5	0,0	100,0	376
Nyange	81,5	3,2	2,1	4,1	0,0	3,9	3,9	1,4	100,0	666
Remera	75,6	6,6	3,2	9,0	0,3	1,0	3,9	0,3	100,0	619
Rwaza	82,3	5,0	0,5	6,3	0,5	1,4	2,8	1,2	100,0	575
Shingiro	73,6	6,9	2,1	9,9	0,5	2,6	4,4	0,0	100,0	568
<b>MUSANZE</b>	<b>78,5</b>	<b>5,4</b>	<b>2,1</b>	<b>7,3</b>	<b>0,4</b>	<b>2,6</b>	<b>3,4</b>	<b>0,4</b>	<b>100,0</b>	<b>9.736</b>

Lorsque 8,4% d'hommes évoquent le manque d'argent comme cause d'abandon scolaire dans le secteur de Busogo, on en recense que 2,3% dans le secteur de Nkotsi. Les mêmes tendances sont constatées chez les femmes. A Gacaca 8,6% des femmes ont évoqué le manque d'argent comme raison alors qu'à Nyange, elles n'en sont que 3,2% (Tableau 2.6).

#### 2.4 Niveau d'instruction atteint

Les résultats sur le niveau d'instruction atteint selon le sexe de la population du district sont récapitulés par le graphique 2.4. Plus ou moins de 9 personnes sur 10 n'ont aucun niveau d'instruction ou ont atteint au plus le niveau primaire. Les femmes (48,5%) sont plus nombreuses que les hommes (43,7%) à être sans instruction. Au niveau primaire, on recense 42,7% d'hommes et 41,1% de femmes. A tous les autres niveaux supérieurs les hommes continuent de dépasser les femmes.

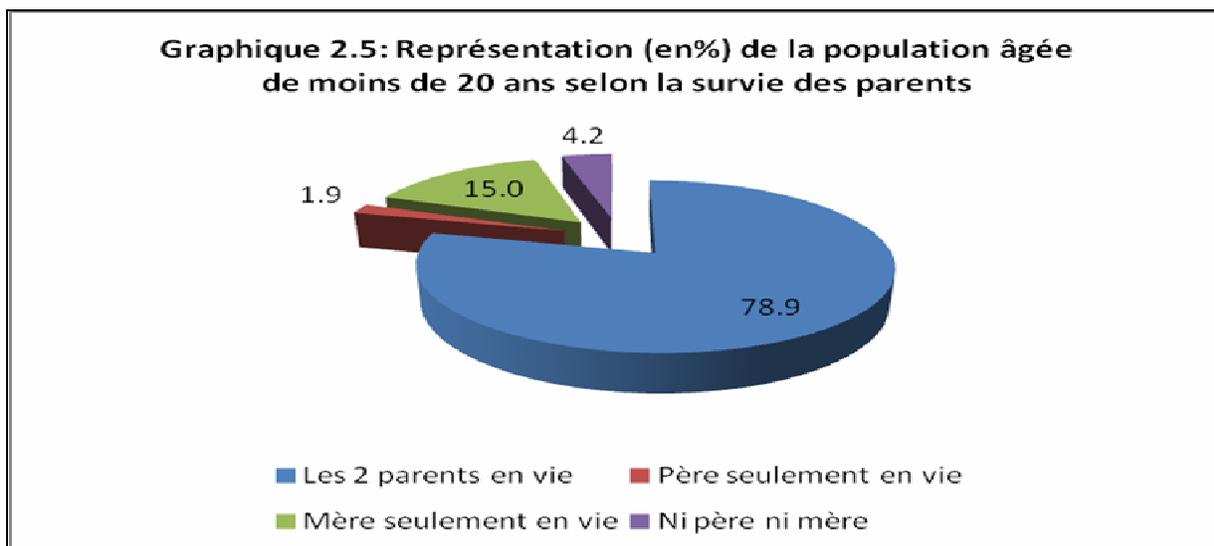
Graphique 2. 4: Répartition (en%) de la population selon le niveau atteint



## 2.5 Survie des parents

Dans le district de Musanze, on a dénombré 12 301 individus âgés de 20 ans au plus (Graphique 2.5). Parmi eux, 78,9% ont leurs parents en vie et 21,1% sont orphelins d'un parent au moins. Les orphelins de pères sont plus nombreux ; en effet 15,0% des enfants ou jeunes ont perdu uniquement leur père et 4,2% ont perdus les deux parents.

Graphique 2. 5: Représentation (en%) de la population âgée de moins de 20 ans selon la survie des parents



Les secteurs les plus touchés par la perte de parents aux jeunes âges sont Muko, Musanze, Nyange et Shingiro où l'on dénombre les proportions les plus élevées d'orphelins de père soit 19,8%, 19,8%, 18,2% et 17,4%. Les orphelins de mère se retrouvent plus dans les secteurs de Rwaza (3,6 %), Gacaca (3,0%) et Gataraga (2,7%). Quand à ceux qui ont perdu tout les deux parents, les secteurs de Nyange (6,3%), Muhoza (6,1%) et de Kimonyi (6,1%) détiennent les records (Tableau 2.7).

Tableau 2. 8: Répartition (%) de la population âgée de 20 ans au plus par secteur selon la survie des parents

Secteur	Les 2 parents en vie	Père seulement en vie	Mère seulement en vie	Ni père ni mère en vie	Effectif des enquêtés
Gashaki	79,4	1,2	15,5	4,0	853
Busogo	83,5	1,5	11,6	3,4	1.160
Cyuve	83,5	1,9	12,7	2,0	916
Gacaca	87,3	3,0	9,2	0,6	542
Gataraga	80,0	2,7	13,1	4,2	741
Kimonyi	77,9	1,8	14,2	6,1	507
Kinigi	78,2	2,2	14,0	5,6	927
Muhoza	76,3	2,1	15,6	6,1	1.499
Muko	76,9	1,5	19,8	1,8	546
Musanze	74,0	1,6	19,8	4,6	1.156
Nkotsi	82,0	1,6	13,4	3,0	501
Nyange	74,1	1,4	18,2	6,3	961
Remera	84,4	1,9	10,5	3,2	630
Rwaza	75,3	3,6	16,5	4,7	558
Shingiro	77,0	1,7	17,4	3,9	804
<b>MUSANZE</b>	<b>78,9</b>	<b>1,9</b>	<b>15,0</b>	<b>4,2</b>	<b>12.301</b>

## CHAPITRE III: SANTÉ DE LA POPULATION

Ce chapitre présente les données sur la population des handicapés et les types d'handicaps qui prévalent dans le district de Musanze. Il décrit également l'état de santé de la population, l'accès aux soins de santé, l'adhésion à l'assurance maladie, le niveau d'utilisation de moustiquaire et renseigne sur le test de VIH ainsi que sur l'état vaccinal des enfants.

### 3.1: POPULATION DES HANDICAPÉS

Des données du tableau 3.1, on note que 4,3% de la population enquêtée du District de Musanze est handicapée. Selon le sexe, la population handicapée atteint environ 4,2% chez les hommes et 4,4% chez les femmes. Les secteurs Remera (12,8%), Gacaca (7,5%) et Shingiro (6,3%) possèdent des proportions plus importantes de population handicapée.

Tableau 3. 1: Proportion de la population handicapée par secteur selon le sexe

Secteur	Proportions			Effectifs		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Gashaki	6,2	4,7	<b>5,5</b>	644	675	<b>1.319</b>
Busogo	2,5	2,9	<b>2,7</b>	915	1.071	<b>1.986</b>
Cyuve	4,2	3,4	<b>3,8</b>	721	817	<b>1.538</b>
Gacaca	7,8	7,3	<b>7,5</b>	425	451	<b>876</b>
Gataraga	4,1	3,9	<b>4,0</b>	561	636	<b>1.197</b>
Kimonyi	4,7	4,5	<b>4,6</b>	405	448	<b>853</b>
Kinigi	2,9	3,0	<b>2,9</b>	728	769	<b>1.497</b>
Muhoza	2,5	2,1	<b>2,3</b>	1.266	1.351	<b>2.617</b>
Muko	5,3	2,6	<b>3,8</b>	433	530	<b>963</b>
Musanze	2,3	3,7	<b>3,1</b>	835	1.000	<b>1.835</b>
Nkotsi	4,1	7,3	<b>5,8</b>	394	422	<b>816</b>
Nyange	1,9	2,9	<b>2,4</b>	720	835	<b>1.555</b>
Remera	12,6	13,1	<b>12,8</b>	501	543	<b>1.044</b>
Rwaza	3,4	4,6	<b>4,0</b>	439	549	<b>988</b>
Shingiro	5,2	7,3	<b>6,3</b>	594	645	<b>1.239</b>
<b>MUSANZE</b>	<b>4,2</b>	<b>4,4</b>	<b>4,3</b>	<b>9.581</b>	<b>10.742</b>	<b>20.323</b>

Dans l'ensemble, ces proportions semblent exagérées parce que, dans l'esprit des Rwandais, le handicap comprend aussi les maladies chroniques ainsi que les maladies d'une longue durée. C'est pourquoi d'ailleurs, on trouve dans le tableau qui va suivre une forte proportion des gens classés dans la modalité « Autre ».

Le tableau 3.2 montre que la grande partie de la population handicapée souffre d'un handicap des membres inférieurs (32,3%) et 14,2% sont aveugles. On remarque aussi qu'environ 13,0% de la population handicapée du district de Musanze souffrent d'un handicap des membres supérieurs et 12,7% souffrent d'un handicap au niveau du tronc. L'état d'handicap des membres inférieurs est déclaré par 34,3% des hommes handicapés et 30,7% des femmes handicapées alors que les handicapés aveugles sont observés chez 14,3% des femmes handicapées et chez 14,0% des hommes handicapés. Notons aussi que le handicap des membres supérieur s'observe dans les proportions de 14,0% des hommes et 12,2% des femmes.

Tableau 3. 2: Répartition (en%) de la population handicapée par sexe selon le type de handicap

Type de handicap	Masculin	Féminin	Ensemble
Membres supérieurs	14,0	12,2	<b>13,0</b>
Membres inférieurs	34,3	30,7	<b>32,3</b>
Tronc	14,0	11,5	<b>12,7</b>
Handicap mental	9,3	12,8	<b>11,2</b>
Sourd	5,8	6,4	<b>6,1</b>
Aveugle	14,0	14,3	<b>14,2</b>
Muet	2,3	1,3	<b>1,7</b>
Autre	6,5	10,9	<b>8,9</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif des handicapés</b>	<b>400</b>	<b>469</b>	<b>869</b>

### 3.2: MALADIES

Le tableau 3.3 révèle que 3 191 personnes enquêtées de Musanze ont souffert de maladie au cours de 30 jours précédant l'enquête, soit 15,7% de l'ensemble de la population totale enquêtée. Cette proportion s'élève à 17,5% chez les femmes et à 13,7% chez les hommes. Au niveau des secteurs, les fortes proportions de la population ayant souffert de maladie sont observées à Remera (27,1%), Gacaca (23,2%), Cyuve (23,0%) et Gashaki (19,4%). Chez les hommes, ce sont les secteurs de Remera (24,8%) et de Cyuve (21,9%) qui se démarquent avec des proportions plus élevées de la population ayant souffert de maladie, alors que chez les femmes, les secteurs de Remera (29,3%), Gacaca (24,8%) et Cyuve (23,9%) ont les plus importantes proportions de la population ayant souffert de maladie.

Tableau 3. 3: Proportion de la population ayant souffert de maladie au cours des 30 jours précédant l'enquête par secteur selon le sexe

Secteur	Proportions			Effectif des enquêtés		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Gashaki	16,3	22,4	<b>19,4</b>	644	675	<b>1.319</b>
Busogo	13,2	17,2	<b>15,4</b>	915	1.071	<b>1.986</b>
Cyuve	21,9	23,9	<b>23,0</b>	721	817	<b>1.538</b>
Gacaca	21,4	24,8	<b>23,2</b>	425	451	<b>876</b>
Gataraga	7,7	10,8	<b>9,4</b>	561	636	<b>1.197</b>
Kimonyi	11,4	15,2	<b>13,4</b>	405	448	<b>853</b>
Kinigi	11,1	15,3	<b>13,3</b>	728	769	<b>1.497</b>
Muhoza	9,6	15,0	<b>12,4</b>	1.266	1.351	<b>2.617</b>
Muko	12,9	11,1	<b>11,9</b>	433	530	<b>963</b>
Musanze	13,9	19,4	<b>16,9</b>	835	1.000	<b>1.835</b>
Nkotsi	10,9	16,6	<b>13,8</b>	394	422	<b>816</b>
Nyange	11,8	16,3	<b>14,2</b>	720	835	<b>1.555</b>
Remera	24,8	29,3	<b>27,1</b>	501	543	<b>1.044</b>
Rwaza	10,3	11,5	<b>10,9</b>	439	549	<b>988</b>
Shingiro	12,1	16,0	<b>14,1</b>	594	645	<b>1.239</b>
<b>MUSANZE</b>	<b>13,7</b>	<b>17,5</b>	<b>15,7</b>	<b>9.581</b>	<b>10.742</b>	<b>20.323</b>

Dans l'ensemble, le tableau 3.4 montre que la population plus âgée a le plus souvent souffert de maladie au cours des 30 jours ayant précédé l'enquête (53,0%), suivie par la population de 0 an (29,6%) et celle de 15-64 ans (18,5%). Cette situation ne change pas selon le sexe, mais on observe qu'aux âges avancés, les proportions des personnes malades sont de 56,5% chez les hommes contre 50,9% chez les femmes. Par contre, les proportions ne diffèrent pas beaucoup selon le sexe aux jeunes âges, entre 1-14 ans.

Tableau 3. 4: Proportion de la population ayant souffert de maladie au cours de 30 jours précédant l'enquête par groupes d'âges selon le sexe.

Groupes d'âges	Proportions			Effectif des enquêtés		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0	27,2	32,4	<b>29,6</b>	265	241	506
1-4	23,3	22,0	<b>22,7</b>	1.124	1.104	2.228
5-14	10,0	10,3	<b>10,1</b>	2.611	2.682	5.293
15-64	13,7	22,9	<b>18,5</b>	4.495	5.012	9.507
65+	56,5	50,9	<b>53,0</b>	170	277	447
<b>Total</b>	<b>15,1</b>	<b>20,2</b>	<b>17,8</b>	8.665	9.316	17.981

Le tableau 3.5 montre que la population ayant souffert de maladie a déclaré avoir eu, en grande partie, la malaria (**32,6%**) suivi des maux de ventre ou vers intestinaux (**23,9%**). Les autres maladies sont dans les proportions moins importantes avec **12,3%** pour les infections respiratoires.

Au niveau des secteurs, c'est dans les secteurs de Muko (46,1%), de Kimonyi (45,6%), de Nkotsi (42,5%) et de Gataraga (41,1%) que l'on observe les proportions élevées de la population ayant souffert du paludisme. Pour les maux de ventre ou vers intestinaux les proportions importantes se font remarquer dans les secteurs de Remera (30,4%) et de Nyange (29,0%) où l'on peut le plus fréquemment localiser la population ayant souffert de ces maux. Les infections respiratoires sont essentiellement dans les secteurs de Rwaza (19,4%) et de Gashaki (18,0%).

Tableau 3. 5: Répartition de la population ayant souffert de maladie dans les 30 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de maladie

Secteur	Malaria	Maux de ventre/vers intestinaux	Infections respiratoires	Maladie de la peau	Blessures	Maladies diarrhéiques	Autre maladie	Total	Effectif des enquêtés
Gashaki	37,5	23,4	18,0	2,0	2,3	2,7	14,1	100,0	256
Busogo	27,9	23,3	12,1	3,3	6,2	2,0	25,2	100,0	305
Cyuve	30,3	24,1	11,3	5,4	5,1	3,4	20,4	100,0	353
Gacaca	31,5	29,1	10,8	6,4	4,4	1,5	16,3	100,0	203
Gataraga	41,1	17,9	11,6	2,7	1,8	0,0	25,0	100,0	112
Kimonyi	45,6	21,1	4,4	1,8	6,1	8,8	12,3	100,0	114
Kinigi	24,6	23,1	13,1	5,0	3,5	2,5	28,1	100,0	199
Muhoza	35,1	19,4	13,8	5,2	2,8	3,1	20,6	100,0	325
Muko	46,1	15,7	7,0	1,7	0,9	4,3	24,3	100,0	115
Musanze	30,3	27,1	12,9	4,2	2,6	2,6	20,3	100,0	310
Nkotsi	42,5	26,5	8,8	1,8	2,7	1,8	15,9	100,0	113
Nyange	29,0	29,0	8,1	6,3	2,7	2,3	22,6	100,0	221
Remera	26,1	30,4	13,1	2,1	2,1	1,8	24,4	100,0	283
Rwaza	33,3	23,1	19,4	5,6	0,9	1,9	15,7	100,0	108
Shingiro	33,1	15,4	14,3	1,7	0,6	5,1	29,7	100,0	175
<b>MUSANZE</b>	<b>32,6</b>	<b>23,9</b>	<b>12,3</b>	<b>3,9</b>	<b>3,2</b>	<b>2,8</b>	<b>21,3</b>	<b>100,0</b>	<b>3.192</b>

### 3.3 : ACCES AUX SOINS DE SANTE

Le tableau 3.6 fait remarquer que 69,4% de la population du district de Musanze se fait soigner dans une formation sanitaire quand elle est malade pendant que 3,9% se font soigner chez un guérisseur traditionnel quand elles ont un problème de santé. Noter aussi que 23,7% de cette population ne se font pas soigner quand elle est malade.

Les secteurs de Muhoza (80,9%), Kimonyi (80,7%) et Nyange (79,2%) ont des proportions importantes de la population qui se fait soigner dans une formation sanitaire quand elle tombe malade tandis que les secteurs Musanze (9,4%) et Shingiro (8,6%) comptent une part importante de la population qui fait recours aux guérisseurs traditionnels quand elle est malade. Les secteurs de Rwaza (35,2%) et Shingiro (33,1%) possèdent des proportions élevées de la population qui ne se fait pas soigner en cas de maladie.

Tableau 3. 6: Répartition de la population ayant été malade par secteur selon le lieu de consultation

Secteur	Centre de santé/hôpital	Domicile du médecin	Chez un guérisseur traditionnel	Autre	N'ont pas été en consultation	Total	Effectif des enquêtés
Gashaki	63,7	2,0	2,7	2,0	29,7	100,0	256
Busogo	68,2	1,0	2,3	2,3	26,2	100,0	305
Cyuve	68,6	1,4	3,1	2,5	24,4	100,0	353
Gacaca	77,8	0,5	1,0	0,0	20,7	100,0	203
Gataraga	62,5	2,7	5,4	1,8	27,7	100,0	112
Kimonyi	80,7	0,9	4,4	0,0	14,0	100,0	114
Kinigi	76,4	1,5	5,5	0,0	16,6	100,0	199
Muhoza	80,9	1,8	2,5	1,5	13,2	100,0	325
Muko	69,6	2,6	5,2	0,9	21,7	100,0	115
Musanze	58,1	0,3	9,4	1,6	30,6	100,0	310
Nkotsi	61,9	1,8	2,7	0,9	32,7	100,0	113
Nyange	79,2	2,7	4,1	1,8	12,2	100,0	221
Remera	71,4	1,1	2,1	0,7	24,7	100,0	283
Rwaza	59,3	5,6	0,0	0,0	35,2	100,0	108
Shingiro	54,3	1,1	8,6	2,9	33,1	100,0	175
<b>MUSANZE</b>	<b>69,4</b>	<b>1,6</b>	<b>3,9</b>	<b>1,4</b>	<b>23,7</b>	<b>100,0</b>	<b>3.192</b>

Du tableau 3.7, on observe que quel que soit le niveau d'instruction considéré, la grande majorité de la population se fait essentiellement soigner dans des formations sanitaires. Il s'avère ainsi que 100,0% de la population du niveau d'enseignement technique se fait soigner dans des formations sanitaires et que celle du niveau d'enseignement général se fait soigner dans les formations sanitaires à 94,1% tandis que celle du niveau universitaire s'y fait soigner à 80,0%.

Tableau 3. 7: Répartition (en %) de la population ayant été malade par niveau d'instruction selon le lieu de consultation

Niveau d'instruction	Centre de santé/hôpital	Domicile du médecin	Chez un guérisseur traditionnel	Autre	N'a pas été en consultation	Total	Effectif des enquêtés
Aucun	62,2	1,4	4,9	1,4	30,1	100,0	715
Maternelle	64,3	0,0	0,0	7,1	28,6	100,0	28
Primaire	73,5	2,6	2,4	1,1	20,4	100,0	457
Artisanale	71,4	0,0	7,1	3,6	17,9	100,0	28
A3,D4,EMA	50,0	0,0	7,1	0,0	42,9	100,0	14
Enseignement professionnel	76,9	0,0	0,0	3,8	19,2	100,0	26
Enseignement technique	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	8
Enseignement général	94,1	0,0	5,9	0,0	0,0	100,0	17
Enseignement universitaire	80,0	0,0	0,0	0,0	20,0	100,0	5
<b>Total</b>	<b>67,3</b>	<b>1,7</b>	<b>3,9</b>	<b>1,5</b>	<b>25,7</b>	<b>100,0</b>	<b>1.298</b>

### 3.4: ASSURANCE MALADIE

Au niveau de l'ensemble du district, on note, d'après le tableau 3.8, que la mutuelle de santé regroupe **84.8%** de personnes alors que l'assurance Rama en compte **3,7%**. Remarquez aussi que les gens qui n'appartiennent à aucune assurance maladie atteignent **10,5%**.

Au niveau des secteurs, Nkotsi (92,8%), Kinigi (92,5%) et Gacaca (91,5%) rassemblent le plus fréquemment les personnes membres de la mutuelle de santé. Ce n'est que dans le secteur Muhoza où la proportion des personnes assurées par Rama atteint 13,3%. Par contre, les secteurs de Shingiro (20,3%), Musanze (18,9%), Gataraga (15,9%) et Gashaki (15,3%), détiennent de fortes proportions de la population sans aucune assurance.

Tableau 3. 8: Proportions de la population ayant une assurance maladie par secteur selon le type d'assurance

Secteur	N.D	Rama	Mutuelle de santé	MMI	Autre assurance	Aucune assurance	Total	Effectif
Gashaki	0,0	3,2	80,9	0,4	0,1	15,3	100,0	1.391
Busogo	0,0	3,4	87,2	1,1	0,3	8,0	100,0	2.040
Cyuve	0,0	3,1	84,6	0,6	0,0	11,6	100,0	1.596
Gacaca	0,0	2,3	91,5	0,6	0,0	5,5	100,0	942
Gataraga	0,3	3,7	79,2	0,9	0,0	15,9	100,0	1.245
Kimonyi	1,2	2,1	90,8	0,4	0,0	5,4	100,0	892
Kinigi	0,0	0,7	92,5	0,4	0,2	6,2	100,0	1.541
Muhoza	0,0	13,3	76,3	1,5	0,2	8,7	100,0	2.678
Muko	0,0	1,0	85,8	2,1	0,0	11,1	100,0	1.000
Musanze	0,0	2,4	77,8	0,7	0,1	18,9	100,0	1.891
Nkotsi	0,7	1,7	92,8	0,0	0,0	4,8	100,0	863
Nyange	0,0	3,0	89,6	0,6	0,0	6,8	100,0	1.593
Remera	0,0	2,5	90,5	0,3	0,0	6,7	100,0	1.178
Rwaza	0,0	1,6	90,1	0,4	0,0	8,0	100,0	1.028
Shingiro	0,0	0,8	78,5	0,3	0,1	20,3	100,0	1.317
<b>MUSANZE</b>	<b>0,1</b>	<b>3,7</b>	<b>84,8</b>	<b>0,8</b>	<b>0,1</b>	<b>10,5</b>	<b>100,0</b>	<b>21.195</b>

Le tableau 3.9, renseigne que pour l'ensemble du district de Musanze et pour les 3 types d'assurance, les proportions des adhérents semblent augmenter avec l'âge jusqu'à 65 ans. La majorité de la population est assurée par la mutuelle de santé, soit **84,8%** pour l'ensemble du district, 86,3% pour le groupe d'âges 65 ans et plus, 85,4% pour le groupe 15 - 64ans. L'assurance Rama suit avec une proportion de **3,7%** pour l'ensemble du district ; tandis que les autres types d'assurance sont sous représentés.

Tableau 3. 9: Répartition de la population ayant souscrit à une assurance maladie par groupe d'âge selon le type d'assurance

Groupes d'âges	Rama	Mutuelle de santé	MMI	Autre assurance	Aucune assurance	Total	Effectif des enquêtés
0	4,1	74,2	1,8	0,1	19,6	<b>100,0</b>	<b>678</b>
1-4	3,3	84,5	1,5	0,1	10,4	<b>100,0</b>	<b>2.733</b>
5-14	4,3	84,7	0,7	0,1	10,1	<b>100,0</b>	<b>5.830</b>
15-64	3,7	85,4	0,6	0,1	10,1	<b>100,0</b>	<b>11.270</b>
65+	0,6	86,3	0,0	0,0	13,0	<b>100,0</b>	<b>684</b>
<b>Total</b>	<b>3,7</b>	<b>84,8</b>	<b>0,8</b>	<b>0,1</b>	<b>10,5</b>	<b>100,0</b>	<b>21.195</b>

### 3.5. UTILISATION DE MOUSTIQUAIRE

Du tableau 3.10, on observe que dans l'ensemble, 49,6% des hommes et 48,5% des femmes dorment sous la moustiquaire. Selon les secteurs, Rwaza (77,0%), Nkotsi (74,6%), Gacaca (71,7%) et Remera (71,6%) enregistrent des proportions élevées des personnes dormant sous la moustiquaire. Pour tous ces cas, on n'observe pas de différence majeure entre hommes et femmes.

Tableau 3. 10: Proportion de la population dormant sous la moustiquaire par secteur et selon le sexe

Secteur	Proportions			Effectif des enquêtés		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Ensemble
Gashaki	45,2	48,9	<b>47,1</b>	644	675	<b>1.319</b>
Busogo	47,1	41,9	<b>44,3</b>	915	1.071	<b>1.986</b>
Cyuve	63,7	60,5	<b>62,0</b>	721	817	<b>1.538</b>
Gacaca	72,5	71,0	<b>71,7</b>	425	451	<b>876</b>
Gataraga	33,3	32,1	<b>32,7</b>	561	636	<b>1.197</b>
Kimonyi	31,6	31,0	<b>31,3</b>	405	448	<b>853</b>
Kinigi	30,6	29,3	<b>29,9</b>	728	769	<b>1.497</b>
Muhoza	65,6	65,6	<b>65,6</b>	1.266	1.351	<b>2.617</b>
Muko	60,0	56,6	<b>58,2</b>	433	530	<b>963</b>
Musanze	37,0	33,5	<b>35,1</b>	835	1.000	<b>1.835</b>
Nkotsi	75,6	73,7	<b>74,6</b>	394	422	<b>816</b>
Nyange	28,8	27,1	<b>27,8</b>	720	835	<b>1.555</b>
Remera	69,7	73,5	<b>71,6</b>	501	543	<b>1.044</b>
Rwaza	73,6	79,8	<b>77,0</b>	439	549	<b>988</b>
Shingiro	25,3	24,0	<b>24,6</b>	594	645	<b>1.239</b>
<b>MUSANZE</b>	<b>49,6</b>	<b>48,5</b>	<b>49,0</b>	<b>9.581</b>	<b>10.742</b>	<b>20.323</b>

### 3.6 : TEST DE VIH

Le tableau 3.11 montre que près d'une personne sur quatre (44,1%) ont fait le test de VIH dans le district de Musanze. Selon le sexe, 43,8% des hommes ont fait ce test de VIH contre 44,4% des femmes. Par groupes d'âges, on observe que la proportion des personnes qui se sont faites tester, est faible aux jeunes âges mais commence à connaître une nette augmentation au groupe d'âges 20-24 (64,0%) pour atteindre des proportions plus élevées aux groupes d'âges 30-34 (81,3%), 25-29 (79,8%) et 35-39 (77,8%). Cependant on voit qu'après avoir atteint son maximum au groupe d'âges 30-34 chez les hommes et 25-29 ans chez les femmes, la proportion diminue progressivement pour atteindre 13,0% chez les hommes de 75 à 79 ans et 12,7% chez les femmes à 80 ans ou plus. On peut noter aussi qu'entre 20-24 ans, la proportion des hommes qui se font tester s'élève à 24,3% pendant qu'elle atteint 39,6% chez les femmes. Remarquer aussi qu'à 0 an 30,2% d'enfants tant de sexe masculin que de sexe féminin ont été testés.

Tableau 3. 11: Proportion de la population ayant fait le test de VIH par groupe d'âge selon le sexe

Groupes d'âges	Proportions			Effectif des enquêtés		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Ensemble
0	28,8	31,7	<b>30,2</b>	347	331	<b>678</b>
1-4	23,7	23,8	<b>23,7</b>	1386	1347	<b>2.733</b>
5-9	21,1	22,2	<b>21,7</b>	1556	1623	<b>3.179</b>
10-14	27,2	29,7	<b>28,4</b>	1317	1334	<b>2.651</b>
15-19	38,5	39,4	<b>38,9</b>	1227	1293	<b>2.520</b>
20-24	60,7	66,9	<b>64,0</b>	1048	1244	<b>2.292</b>
25-29	78,3	81,2	<b>79,8</b>	896	942	<b>1.838</b>
30-34	83,5	79,7	<b>81,3</b>	467	615	<b>1.082</b>
35-39	80,8	75,5	<b>77,8</b>	375	502	<b>877</b>
40-44	79,6	66,5	<b>72,1</b>	279	376	<b>655</b>
45-49	65,5	54,6	<b>59,6</b>	316	377	<b>693</b>
50-54	58,4	43,6	<b>49,4</b>	221	346	<b>567</b>
55-59	51,8	36,3	<b>42,3</b>	168	267	<b>435</b>
60-64	44,7	29,4	<b>35,0</b>	114	197	<b>311</b>
65-69	27,7	19,5	<b>22,8</b>	83	123	<b>206</b>
70-74	28,3	12,7	<b>18,2</b>	60	110	<b>170</b>
75-79	13,0	13,0	<b>13,0</b>	54	100	<b>154</b>
80+	15,9	14,1	<b>14,9</b>	69	85	<b>154</b>
<b>Ensemble</b>	<b>43,8</b>	<b>44,4</b>	<b>44,1</b>	<b>9.983</b>	<b>11.212</b>	<b>21.195</b>

### 3.7 : VACCINATION DES ENFANTS

D'après le tableau 3.12, on voit que dans le district de Musanze, la quasi totalité des enfants de moins de 2 ans aussi bien garçons que filles ont reçu le BCG (96,7%). Six secteurs qui se démarquent avec des proportions de 100% des enfants de moins de 2 ans ayant reçu le BCG, sont Cyuve, Gacaca, Muko, Nkotsi, Remera et Rwaza.

Tableau 3. 12: Proportion des enfants de moins de 2 ans ayant reçu le vaccin de BCG par secteur selon le sexe de l'enfant

Secteur	Proportions des enfants de moins de 2 ans ayant eu le BCG (en %)			Effectif total des enfants de moins de 2 ans		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Gashaki	95,7	100,0	<b>97,8</b>	23	23	<b>46</b>
Busogo	96,4	96,3	<b>96,4</b>	28	27	<b>55</b>
Cyuve	100,0	100,0	<b>100,0</b>	28	33	<b>61</b>
Gacaca	100,0	100,0	<b>100,0</b>	9	21	<b>30</b>
Gataraga	87,5	87,5	<b>87,5</b>	16	16	<b>32</b>
Kimonyi	93,8	93,3	<b>93,5</b>	16	15	<b>31</b>
Kinigi	84,0	100,0	<b>91,7</b>	25	23	<b>48</b>
Muhoza	95,6	93,5	<b>94,7</b>	45	31	<b>76</b>
Muko	100,0	100,0	<b>100,0</b>	19	17	<b>36</b>
Musanze	100,0	93,3	<b>97,6</b>	27	15	<b>42</b>
Nkotsi	100,0	100,0	<b>100,0</b>	18	18	<b>36</b>
Nyange	100,0	88,9	<b>94,4</b>	18	18	<b>36</b>
Remera	100,0	100,0	<b>100,0</b>	20	16	<b>36</b>
Rwaza	100,0	100,0	<b>100,0</b>	11	15	<b>26</b>
Shingiro	100,0	95,2	<b>98,0</b>	29	21	<b>50</b>
<b>MUSANZE</b>	<b>96,7</b>	<b>96,8</b>	<b>96,7</b>	<b>332</b>	<b>309</b>	<b>641</b>

Le tableau 3.13 révèle que la quasi-totalité des enfants de moins de 2 ans du district de Musanze (94,5%), ont reçu tous les vaccins de PENTAVALAN. Ceci est valable que les enfants soient de sexe masculin ou de sexe féminin.

Huit secteurs, à savoir Cyuve, Gacaca, Muko, Musanze, Nkotsi, Nyange, Remera et Shingiro atteignent la proportion de 100% des enfants de sexe masculin de moins de 2 ans ayant reçu tous les vaccins de PENTAVALAN alors que les secteurs de Gacaca, Muko, Nkotsi et Remera atteignent la même proportion chez les enfants de moins de 2 ans de sexe féminin ayant reçu tous les vaccins de PENTAVALAN.

Tableau 3. 13: Répartition des enfants de moins de 2 ans ayant reçu le vaccin de PENTAVALAN par secteur selon le nombre de doses reçues et le sexe de l'enfant

Secteur	Masculin				Féminin				Effectif total enquêté des enfants de moins de 2 ans		
	A reçu tous les vaccins	A reçu un seul	En a reçu deux	N'en a reçu aucun	A reçu tous les vaccins	A reçu un seul	En a reçu deux	N'en a reçu aucun	Masculin	Féminin	Ensemble
Gashaki	87,0	4,3	4,3	4,3	95,7	4,3	0,0	0,0	23	23	46
Busogo	89,3	7,1	0,0	3,6	96,3	0,0	0,0	3,7	28	27	55
Cyuve	100,0	0,0	0,0	0,0	90,9	0,0	9,1	0,0	28	33	61
Gacaca	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	9	21	30
Gataraga	87,5	0,0	0,0	12,5	87,5	0,0	0,0	12,5	16	16	32
Kimonyi	81,3	0,0	12,5	6,3	93,3	0,0	0,0	6,7	16	15	31
Kinigi	84,0	0,0	0,0	16,0	95,7	4,3	0,0	0,0	25	23	48
Muhoza	95,6	0,0	0,0	4,4	93,5	0,0	0,0	6,5	45	31	76
Muko	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	19	17	36
Musanze	100,0	0,0	0,0	0,0	93,3	0,0	0,0	6,7	27	15	42
Nkotsi	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	18	18	36
Nyange	100,0	0,0	0,0	0,0	83,3	5,6	0,0	11,1	18	18	36
Remera	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	20	16	36
Rwaza	90,9	0,0	9,1	0,0	93,3	0,0	6,7	0,0	11	15	26
Shingiro	100,0	0,0	0,0	0,0	95,2	0,0	0,0	4,8	29	21	50
<b>MUSANZE</b>	<b>94,6</b>	<b>0,9</b>	<b>1,2</b>	<b>3,3</b>	<b>94,5</b>	<b>1,0</b>	<b>1,3</b>	<b>3,2</b>	<b>332</b>	<b>309</b>	<b>641</b>

Le tableau 3.14, décrit la répartition des enfants de moins de 2 ans selon qu'ils aient reçu ou non de vaccin contre la polio. De ce tableau, il s'avère que 94,1% des enfants de moins de 2 ans ont reçu le vaccin contre la polio. La situation reste la même au niveau de tous les secteurs et selon le sexe, car au niveau de tous les secteurs les enfants de moins de 2 ans ayant reçu le vaccin contre la polio sont plus de 81,0% tant pour les garçons que pour les filles et certains atteignent 100,0%.

Tableau 3. 14: Répartition des enfants de moins de 2 ans ayant reçu le vaccin contre la POLIO par secteur selon le nombre de doses reçues et selon le sexe

Secteur	Masculin				Féminin				Effectif total des enfants de moins de 2 ans		
	A reçu tous le vaccin	A reçu un seul	En a reçu deux	N'en a reçu aucun	A reçu tous le vaccin	A reçu un seul	En a reçu deux	N'en a reçu aucun	Masculin	Féminin	Ensemble
Gashaki	87.0	4.3	0.0	8.7	87.0	8.7	0.0	4.3	23	23	46
Busogo	92.9	3.6	0.0	3.6	96.3	0.0	0.0	3.7	28	27	55
Cyuve	100.0	0.0	0.0	0.0	93.9	0.0	3.0	3.0	28	33	61
Gacaca	100.0	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0	9	21	30
Gataraga	87.5	0.0	0.0	12.5	87.5	0.0	0.0	12.5	16	16	32
Kimonyi	81.3	6.3	6.3	6.3	93.3	0.0	0.0	6.7	16	15	31
Kinigi	84.0	0.0	0.0	16.0	91.3	4.3	0.0	4.3	25	23	48
Muhoza	95.6	0.0	0.0	4.4	93.5	0.0	0.0	6.5	45	31	76
Muko	100.0	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0	19	17	36
Musanze	100.0	0.0	0.0	0.0	93.3	0.0	0.0	6.7	27	15	42
Nkotsi	100.0	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0	18	18	36
Nyange	100.0	0.0	0.0	0.0	88.9	0.0	0.0	11.1	18	18	36
Remera	100.0	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0	20	16	36
Rwaza	90.9	0.0	0.0	9.1	93.3	6.7	0.0	0.0	11	15	26
Shingiro	93.1	0.0	0.0	6.9	90.5	4.8	0.0	4.8	29	21	50
<b>MUSANZE</b>	<b>94.3</b>	<b>0.9</b>	<b>0.3</b>	<b>4.5</b>	<b>93.9</b>	<b>1.6</b>	<b>0.3</b>	<b>4.2</b>	<b>332</b>	<b>309</b>	<b>641</b>

Le tableau 3.15, présente les enfants de moins de 2 ans ayant reçu ou non le vaccin contre la rougeole. De ce tableau nous observons que 95% des enfants de moins de 2 ans tant filles que garçons ont reçu le vaccin contre la rougeole, 5,4% de garçons n'en ont pas reçu alors que pour les filles c'est 4,5%. Le secteur Cyuve, Gacaca, Muko, Nkotsi et Remera détiennent une proportion plus élevée d'enfants de moins de 2 ans ayant reçu la Rouvax (100,0%) chez les hommes et chez les femmes.

Tableau 3. 15: Répartition des enfants de moins de 2 ans par secteur selon qu'ils aient reçu ou non de vaccins contre la rougeole (Rouvax) et selon le sexe

Secteur	Masculin		Féminin		Effectif total des enfants de moins de 2 ans		
	En a reçu	N'en a pas reçu	En a reçu	N'en a pas reçu	Masculin	Féminin	Ensemble
Gashaki	87,0	13,0	100,0	0,0	23	23	<b>46</b>
Busogo	92,9	7,1	96,3	3,7	28	27	<b>55</b>
Cyuve	100,0	0,0	100,0	0,0	28	33	<b>61</b>
Gacaca	100,0	0,0	100,0	0,0	9	21	<b>30</b>
Gataraga	87,5	12,5	87,5	12,5	16	16	<b>32</b>
Kimonyi	93,8	6,3	93,3	6,7	16	15	<b>31</b>
Kinigi	84,0	16,0	91,3	8,7	25	23	<b>48</b>
Muhoza	95,6	4,4	93,5	6,5	45	31	<b>76</b>
Muko	100,0	0,0	100,0	0,0	19	17	<b>36</b>
Musanze	100,0	0,0	93,3	6,7	27	15	<b>42</b>
Nkotsi	100,0	0,0	100,0	0,0	18	18	<b>36</b>
Nyange	100,0	0,0	88,9	11,1	18	18	<b>36</b>
Remera	100,0	0,0	100,0	0,0	20	16	<b>36</b>
Rwaza	90,9	9,1	93,3	6,7	11	15	<b>26</b>
Shingiro	89,7	10,3	90,5	9,5	29	21	<b>50</b>
<b>MUSANZE</b>	<b>94,6</b>	<b>5,4</b>	<b>95,5</b>	<b>4,5</b>	<b>332</b>	<b>309</b>	<b>641</b>

## CHAPITRE IV : SANTE DE LA REPRODUCTION

Ce chapitre sur la santé de la reproduction va essentiellement présenter les données sur les soins prénatals, l'accouchement et l'utilisation des méthodes contraceptives.

### 4.1 : SOINS PRENATALS

Du tableau 4.1, il s'avère que la presque totalité des femmes enceintes vont en consultations prénatales dans les formations sanitaires. En effet, on remarque qu'environ 90,5% des femmes ont été en consultation prénatale au cours de leur dernière grossesse. Cette situation change selon les secteurs où les proportions varient de 77,9% à 98,7%.

Tableau 4. 1: Répartition des femmes en âge de procréation ayant eu au moins une grossesse par secteur selon le lieu de consultation prénatale à la dernière grossesse

Secteur	Hôpital/ Centre de santé	A la maison	Ailleurs	N'a pas été en consultation	Total	Effectif des enquêtés
Gashaki	89,9	0,0	0,0	10,1	100,0	199
Busogo	92,9	0,0	0,0	7,1	100,0	294
Cyuve	93,5	0,0	0,4	6,1	100,0	231
Gacaca	96,2	0,0	0,0	3,8	100,0	130
Gataraga	90,4	0,0	0,0	9,6	100,0	156
Kimonyi	77,9	0,0	0,0	22,1	100,0	131
Kinigi	91,2	0,0	0,4	8,4	100,0	238
Muhoza	91,9	0,0	0,3	7,8	100,0	395
Muko	84,9	0,0	0,0	15,1	100,0	159
Musanze	86,3	0,0	0,0	13,7	100,0	277
Nkotsi	95,3	0,0	0,0	4,7	100,0	128
Nyange	91,2	0,0	0,4	8,3	100,0	228
Remera	98,7	0,0	0,0	1,3	100,0	151
Rwaza	90,8	1,4	0,0	7,8	100,0	141
Shingiro	85,1	0,0	0,0	14,9	100,0	201
<b>MUSANZE</b>	<b>90,5</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>9,3</b>	<b>100,0</b>	<b>3.059</b>

Le tableau 4.2 fournit des informations sur le lieu d'accouchement des femmes pour leur dernière grossesse. Ainsi dans le district de Musanze, 31,4% des femmes continuent d'accoucher à la maison contre 67,3% qui accouchent dans les formations sanitaires. Les secteurs de Muhoza (82,5%), Gataraga (77,6%), Nkotsi (77,3%), Muko (76,7%) et Kinigi (76,1%) détiennent les proportions les plus importantes des femmes qui accouchent dans des formations sanitaires pendant que Shingiro (48,8%) et Musanze (47,7%) comptent une forte proportion des femmes qui accouchent à la maison.

Tableau 4. 2: Répartition des femmes ayant donné naissance au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le lieu d'accouchement à la dernière grossesse

Secteur	Hôpital/ centre de santé	A la maison	Autre	Total	Effectif des enquêtés
Gashaki	60,3	38,7	1,0	100,0	199
Busogo	71,4	25,9	2,7	100,0	294
Cyuve	61,5	37,2	1,3	100,0	231
Gacaca	54,6	43,8	1,5	100,0	130
Gataraga	77,6	22,4	0,0	100,0	156
Kimonyi	68,7	30,5	0,8	100,0	131
Kinigi	76,1	22,7	1,3	100,0	238
Muhoza	82,5	17,2	0,3	100,0	395
Muko	76,7	22,0	1,3	100,0	159
Musanze	50,5	47,7	1,8	100,0	277
Nkotsi	77,3	22,7	0,0	100,0	128
Nyange	58,3	38,2	3,5	100,0	228
Remera	65,6	34,4	0,0	100,0	151
Rwaza	73,8	24,8	1,4	100,0	141
Shingiro	50,2	48,8	1,0	100,0	201
<b>MUSANZE</b>	<b>67,3</b>	<b>31,4</b>	<b>1,3</b>	<b>100,0</b>	<b>3.059</b>

## 4.2 : UTILISATION DES METHODES CONTRACEPTIVES

Le tableau 4.3, présente la proportion des femmes qui utilisent actuellement une méthode contraceptive ainsi que la proportion de celles qui n'en utilisent aucune. De ce tableau, il apparaît que la grande majorité des femmes de 12-49 ans soit 71,6% n'utilisaient pas de méthodes contraceptives au moment de l'enquête. 16,7% utilisent des injections et 4,3% utilisent les pilules. On peut noter que c'est dans les secteurs Gacaca (8,8%), Gataraga (8,6%) et Gashaki (8,0%), que se situent au moins huit pourcent des femmes de 12-49 ans qui utilisent les pilules. Les secteurs Kinigi (29,9%), Nyange (22,0%) et Nkotsi (20,3%) comptent les proportions plus élevées de femmes qui utilisent les injections comme méthode contraceptive.

Tableau 4. 3: Proportion des femmes âgées de 12-49 ans utilisant des méthodes contraceptives par secteurs selon la méthode contraceptive utilisée

Secteur	Ligature/ Vasectomie	Pillule	Injections	DIU	Norplan	Condom	MAMA	Abstinence	Collier	Retrait	Autre méthode	Aucune méthode	Total	Effectif des enquêtés
Gashaki	1,1	8,0	18,7	1,1	0,0	1,7	0,0	0,3	0,3	0,0	0,3	68,6	100,0	363
Busogo	0,2	5,0	17,9	1,5	0,3	1,9	0,2	4,4	0,3	0,0	0,5	67,7	100,0	585
Cyuve	0,4	1,5	16,3	2,6	0,2	1,5	0,2	3,9	0,2	0,4	0,2	72,4	100,0	460
Gacaca	0,0	8,8	14,3	0,7	0,0	0,7	0,7	2,9	0,4	0,0	0,0	71,3	100,0	272
Gataraga	0,6	8,6	6,9	0,3	0,3	0,3	0,9	2,0	0,0	0,0	0,0	80,2	100,0	348
Kimonyi	1,2	3,2	8,9	0,4	0,8	2,4	0,0	2,0	0,0	0,8	0,4	79,8	100,0	248
Kinigi	0,2	4,2	29,9	0,9	0,7	1,3	0,7	0,7	0,0	0,0	0,0	61,4	100,0	448
Muhoza	0,6	4,0	17,3	2,0	2,1	2,5	0,7	4,4	1,1	0,2	0,4	64,7	100,0	815
Muko	0,3	1,7	17,5	2,1	1,4	0,3	0,0	2,1	1,4	0,0	0,0	73,2	100,0	291
Musanze	0,3	2,9	16,5	1,4	0,2	0,5	0,7	1,0	0,0	0,0	0,0	76,4	100,0	581
Nkotsi	0,0	0,9	20,3	0,0	0,9	1,7	0,4	4,8	0,9	0,9	0,4	68,8	100,0	231
Nyange	0,2	4,3	22,0	1,0	0,0	0,8	0,2	1,6	0,2	0,2	0,2	69,1	100,0	486
Remera	0,0	7,6	13,2	0,3	0,0	1,4	0,0	1,4	1,1	0,0	0,0	75,0	100,0	356
Rwaza	0,6	1,5	8,8	0,6	0,0	1,2	3,3	1,8	0,0	0,3	0,0	81,8	100,0	329
Shingiro	0,3	2,1	13,7	0,3	0,0	0,5	0,0	3,1	0,8	0,8	0,3	78,4	100,0	388
<b>MUSANZE</b>	<b>0,4</b>	<b>4,3</b>	<b>16,7</b>	<b>1,2</b>	<b>0,5</b>	<b>1,3</b>	<b>0,5</b>	<b>2,5</b>	<b>0,5</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>71,6</b>	<b>100,0</b>	<b>6.201</b>

Le tableau 4.4 montre comment se présente l'utilisation de méthodes contraceptives par état matrimonial des femmes de Musanze, chez les femmes qui ont avoué le recours à une méthode contraceptive. Ces informations révèlent que les injections sont la méthode contraceptive la plus utilisée dans le district de Musanze. Cette méthode est respectivement plus utilisée par les femmes en union monogame (39,0%), les femmes en union libre (31,7%) et par les femmes en union polygamique (29,1%). Les pilules suivent quel que soit aussi l'état matrimonial observé. Les proportions les plus importantes se retrouvent également chez les femmes en état de séparation (9,3%), les femmes en union monogame et en union libre (9,0%). Le retrait et le collier sont des méthodes les moins utilisées par les femmes (0,2%).

Tableau 4. 4: Répartition des femmes âgées de 12-49 ans utilisant des méthodes contraceptives par état matrimonial selon la méthode utilisée

Méthode contraceptive	Célibataire	Marié(e) monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve	Autre	Total
Ligature/Vasectomie	0,1	1,1	0,2	0,9	0,0	0,0	0,3	0,0	<b>0,4</b>
Pillule	0,4	9,0	9,0	5,5	9,3	1,4	3,7	0,0	<b>4,3</b>
Injections	1,1	39,0	31,7	29,1	11,6	6,8	9,3	11,1	<b>16,7</b>
DIU	0,1	3,1	1,7	0,0	0,0	1,4	0,3	0,0	<b>1,2</b>
Norplan	0,1	1,5	0,5	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	<b>0,5</b>
Condom	0,5	2,9	1,6	0,9	0,0	1,4	0,8	0,0	<b>1,3</b>
MAMA	0,0	1,5	0,9	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	<b>0,5</b>
Abstinence	1,7	3,8	1,9	9,1	4,7	4,1	2,9	0,0	<b>2,5</b>
Collier	0,0	1,3	0,5	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>0,5</b>
Retrait	0,0	0,4	0,6	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>0,2</b>
Autre methode	0,0	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	<b>0,2</b>
Aucune méthode	96,1	36,0	51,1	52,7	74,4	85,1	81,6	88,9	<b>71,6</b>
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>
<b>Ensemble</b>	<b>3.065</b>	<b>1.717</b>	<b>807</b>	<b>110</b>	<b>43</b>	<b>74</b>	<b>376</b>	<b>9</b>	<b>6.201</b>

## CHAPITRE V : DECES SURVENUS AU COURS DES 12 MOIS AYANT PRECEDE L'ENQUETE

Dans le présent chapitre, le phénomène de la mortalité sera abordé pour les décès survenus dans le district au cours des 12 derniers mois ayant précédés le recensement. A cet effet la structure par sexe et âge au décès sera présentée.

### 5.1 Prevalence des décès au cours des 12 derniers mois

Au cours du recensement, des questions sur le décès survenu au cours des 12 derniers mois et l'âge au décès ont été posées. Les résultats montrent que, pour l'ensemble du district, on a dénombré 72 cas de décès au cours de la période indiquée. La répartition selon le sexe montre qu'il y a eu plus d'hommes décédés (44 cas) que de femmes décédées (28 cas). Selon l'âge, on note une surmortalité chez les enfants de moins de 5 ans. En effet, dans cette tranche d'âge, le nombre de décès représente 25,0% du nombre total de décès déclarés.

Tableau 5. 1: Répartition (en %) des décès des 12 mois ayant précédé l'enquête par groupes d'âges au décès selon le sexe

Groupes d'âges	Proportitions		
	Masculin	Féminin	Total
0	13.6	17.9	15.3
1-4	6.8	14.3	9.7
5-9	2.3	3.6	2.8
10-14	2.3	3.6	2.8
15-19	2.3	3.6	2.8
20-24	11.4	3.6	8.3
25-29	9.1	7.1	8.3
30-34	4.5	10.7	6.9
35-39	2.3	3.6	2.8
40-44	0.0	10.7	4.2
45-49	2.3	0.0	1.4
50-54	4.5	3.6	4.2
55-59	6.8	3.6	5.6
60-64	9.1	0.0	5.6
65-69	4.5	0.0	2.8
70-74	2.3	7.1	4.2
75-79	4.5	7.1	5.6
80+	11.4	0.0	6.9
<b>Ensemble</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>
<b>Effectifs</b>	<b>44</b>	<b>28</b>	<b>72</b>

La situation est plus préoccupante quand on sait qu'à peu près un décès sur 6 cas déclarés a lieu à moins d'1 an (15,3%). La structure des décès par sexe et âge au décès fait ressortir certaines particularités. Proportionnellement, les filles de moins de 5 ans ont plus connu la mort que les garçons du même groupe d'âge. Egalement, entre 30 et 44 ans on dénombre plus de décès chez les femmes que de décès chez les hommes. Ceci peut s'expliquer par le fait que, à ces âges, les femmes du district de Musanze sont en âge de procréation et courent plus de risques de décès que les hommes (Tableau 5.1). A partir de 60 ans, les hommes meurent plus que les femmes.

## CHAPITRE VI : EMPLOI

Le présent chapitre fait état de l'emploi des habitants du district selon les grands groupes d'âges et leur statut dans l'emploi. Les groupes d'âges concernés dans ce rapport sont ceux des enfants âgés de 5 à 17 ans et ceux de la population active âgée de 18 à 64 ans.

### 6.1. Emploi de la population âgée de 5 à 17 ans

Dans le district de Musanze, l'enquête a saisi 691 personnes âgées de 5 à 17 ans dont 337 de sexe masculin et 354 de sexe féminin. Dans l'ensemble, 8,6% de cette population ont déclaré avoir exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête comme on peut le constater à travers le tableau 6.1. Selon le sexe, ces enfants représentent 8,9% de l'ensemble de la population masculine et 8,2% de l'ensemble de la population féminine.

Tableau 6. 1: Proportion (en%) de la population enquêtée âgée de 5 à 17 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le sexe

Secteur	Proportions de la population de 5 à 17 ans ayant exercé un emploi (en %)			Effectif total des enquêtés âgés de 5 à 17 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Gashaki	10,6	8,9	9,7	21	21	42
Busogo	6,6	6,1	6,3	23	22	45
Cyuve	5,6	5,7	5,7	16	19	35
Gacaca	1,9	0,5	1,2	3	1	4
Gataraga	11,7	11,1	11,4	24	23	47
Kimonyi	13,6	9,8	11,5	26	23	49
Kinigi	5,8	6,1	6,0	14	19	33
Muhoza	2,9	3,4	3,2	14	14	28
Muko	2,9	3,2	3,0	5	7	12
Musanze	7,9	6,2	6,9	21	22	43
Nkotsi	21,7	20,9	21,2	39	47	86
Nyange	6,5	10,1	8,5	20	37	57
Remera	8,5	3,7	6,0	21	10	31
Rwaza	4,8	4,2	4,5	9	10	19
Shingiro	26,3	22,8	24,4	81	79	160
<b>MUSANZE</b>	<b>8,9</b>	<b>8,2</b>	<b>8,6</b>	<b>337</b>	<b>354</b>	<b>691</b>

Par rapport aux secteurs, Shingiro enregistre les plus fortes proportions d'enfants qui ont déclaré avoir exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête soit 26,3% des enfants de sexe masculin et 22,8% des enfants de sexe féminin âgés de 5 à 17 ans. Il est suivi de Nkotsi avec 21,7% des personnes de sexe masculin contre 20,9% de sexe féminin et Kimonyi avec 13,6% des personnes de sexe masculin contre 9,8% de sexe féminin.

## 6.2. Emploi de la population âgée de 18 à 64 ans

Les résultats présentés au tableau 6.2 révèlent que, dans l'ensemble du district, 88,5% de la population enquêtée âgée de 18 à 64 ans exerçaient un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête. Dans la population féminine, la population occupée représentait 88,7% contre 88,2% de la population masculine.

Tableau 6. 2: Proportion (en %) de la population enquêtée âgée de 18 à 64 ans ayant exercé un emploi au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le sexe

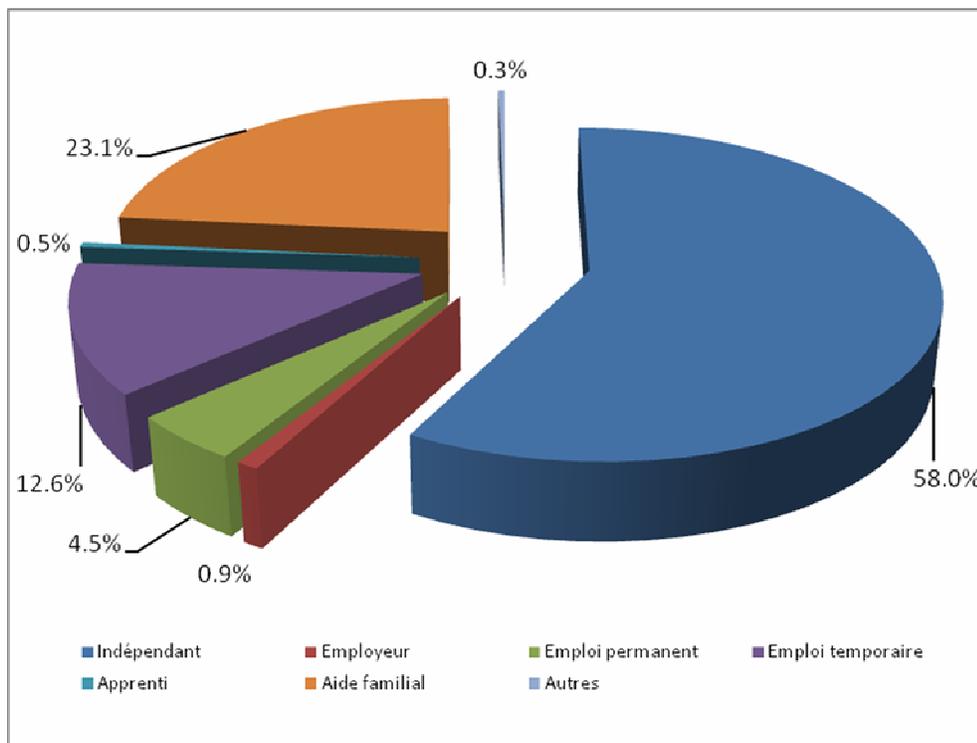
Secteur	Proportions de la population de 18 à 64 ans ayant exercé un emploi (en %)			Effectif total des enquêtés âgés de 18 à 64 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Gashaki	86.9	88.9	<b>88.0</b>	173	209	<b>382</b>
Busogo	90.5	90.6	<b>90.6</b>	315	327	<b>642</b>
Cyuve	92.0	92.4	<b>92.2</b>	265	306	<b>571</b>
Gacaca	92.9	94.1	<b>93.5</b>	143	175	<b>318</b>
Gataraga	85.0	85.6	<b>85.3</b>	175	178	<b>353</b>
Kimonyi	82.7	85.5	<b>84.3</b>	158	201	<b>359</b>
Kinigi	91.3	90.7	<b>90.9</b>	219	282	<b>501</b>
Muhoza	95.6	95.6	<b>95.6</b>	457	389	<b>846</b>
Muko	93.6	91.4	<b>92.4</b>	162	203	<b>365</b>
Musanze	90.6	91.5	<b>91.1</b>	240	324	<b>564</b>
Nkotsi	76.1	76.9	<b>76.5</b>	137	173	<b>310</b>
Nyange	90.5	87.8	<b>89.0</b>	277	323	<b>600</b>
Remera	85.8	90.5	<b>88.2</b>	211	247	<b>458</b>
Rwaza	89.2	91.7	<b>90.6</b>	166	220	<b>386</b>
Shingiro	72.7	75.2	<b>74.0</b>	224	261	<b>485</b>
<b>MUSANZE</b>	<b>88.2</b>	<b>88.7</b>	<b>88.5</b>	<b>3,322</b>	<b>3,818</b>	<b>7,140</b>

Selon les secteurs, Muhoza compte les proportions les plus élevées de la population de 18 à 64 ans qui avaient un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête soit 95,6%. Viennent ensuite le secteur de Gacaca avec 93,5% et Muko avec 92,4%. Par rapport au sexe, Muhoza compte proportionnellement plus d'hommes actifs occupés (95,6%), suivi par Muko avec 93,6% et Gacaca avec 92,9%; tandis que les proportions les plus élevées de femmes actives et occupées sont enregistrées dans les secteurs de Muhoza, Gacaca et Cyuve qui comptent respectivement 95,6%, 94,1% et 92,4%.

### 6.3. Statut dans l'emploi

Les résultats représentés par le graphique 6.1 montrent que 58,0% de personnes âgées de 5ans ou plus qui ont déclaré avoir exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête avaient le statut d'indépendants alors que 23,1% étaient des aides familiales. Les autres statuts sont faiblement représentés.

Graphique 6. 1: Répartition (en%) de la population âgée de 5 ans ou plus ayant exercé un emploi au cours de 7 jours ayant précédé l'enquête par statut dans l'emploi



Par secteur, les résultats du tableau 6.3 montrent que le statut d'indépendant est proportionnellement le plus important dans les secteurs Gacaca (88,5%), Rwaza (84,3%), Remera (70,9%) et Shingiro (68,5%). Par contre, le statut d'aide familial compte les proportions les plus élevées dans les secteurs Kinigi (42,6%), Kimonyi (38,7%), Nyange (37,7%) et Cyuve (30,4%).

Tableau 6. 3: Répartition de la population âgée de 5 et plus ayant exercée une activité économique au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête par secteur selon le statut dans l'emploi

Secteur	Indépendant	Employeur	Emploi permanent	Emploi temporaire	Apprenti	Aide familial	Autres	Total	Effectif des enquêtés
Gashaki	63,6	0,9	4,8	9,0	0,9	20,7	0,0	100,0	434
Busogo	50,6	0,3	6,5	20,3	0,3	22,0	0,0	100,0	709
Cyuve	50,1	0,0	3,7	15,7	0,2	30,4	0,0	100,0	619
Gacaca	88,5	0,0	1,8	7,4	0,0	2,1	0,3	100,0	340
Gataraga	59,7	0,5	1,7	10,1	1,2	25,8	1,0	100,0	414
Kimonyi	47,2	0,5	4,7	7,0	1,9	38,7	0,0	100,0	426
Kinigi	49,5	0,2	2,4	4,7	0,4	42,6	0,2	100,0	551
Muhoza	46,0	5,2	16,6	23,7	0,1	8,1	0,2	100,0	885
Muko	56,5	0,3	2,0	16,2	0,0	24,8	0,3	100,0	395
Musanze	52,2	0,2	4,5	14,2	0,3	28,3	0,3	100,0	619
Nkotsi	65,4	0,0	2,2	3,2	0,0	28,9	0,2	100,0	405
Nyange	47,5	0,1	2,5	11,3	0,7	37,7	0,1	100,0	674
Remera	70,9	0,4	1,9	16,6	0,2	10,0	0,0	100,0	519
Rwaza	84,3	1,9	1,4	5,4	0,0	7,0	0,0	100,0	426
Shingiro	68,5	0,3	0,8	8,5	1,2	18,5	2,1	100,0	655
<b>MUSANZE</b>	<b>58,0</b>	<b>0,9</b>	<b>4,5</b>	<b>12,6</b>	<b>0,5</b>	<b>23,1</b>	<b>0,3</b>	<b>100,0</b>	<b>8.071</b>

## CHAPITRE VII : MENAGES, LOGEMENTS ET HABITAT

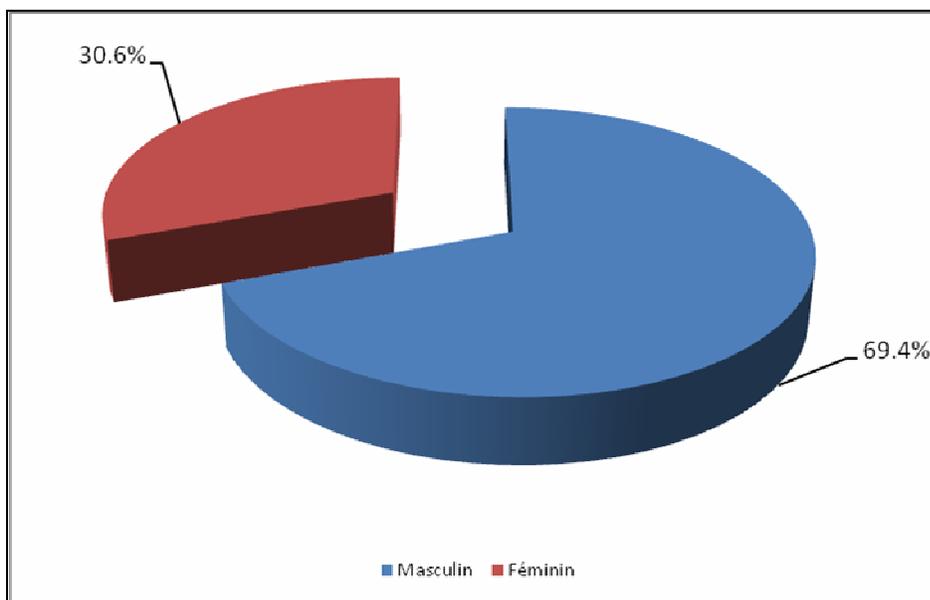
Ce chapitre traite de la répartition des ménages et leur taille, des caractéristiques des chefs de ménages (âge, sexe, état matrimonial) et du cadre de vie de ces ménages (approvisionnement en eau, type de toilette et mode principal d'évacuation des déchets ménagers). Il traite également des caractéristiques des logements des ménages à travers le mode d'occupation des logements, le mode d'acquisition de la parcelle pour les propriétaires des logements et la taille de ces logements. Enfin, ce chapitre aborde les caractéristiques de l'habitat à travers le type d'habitat, les matériaux de construction du mur, du toit et du pavement.

### 7.1 Caractéristiques des ménages

#### 7.1.1 Caractéristiques des chefs de ménages

Au total, 73 274 ménages ont été dénombrés dans le district de Musanze. Parmi eux, 50 818 sont dirigés par les hommes soit 69,4% et 22 456 dirigés par les femmes soit 30,6% de l'ensemble des ménages comme on peut le voir à travers le graphique 7.1 suivant.

Graphique 7. 1: Répartition (en%) des ménages selon le sexe du chef de ménage



La distribution des ménages par âge des chefs de ménages représentée par le graphique 7.2 suivant fait voir une certaine dissymétrie au fur et à mesure qu'on monte en âge. Dans l'ensemble, on observe que les proportions des chefs de ménages augmentent en flèche passant de 10,7% au groupe d'âges de 15-24 ans à 28,0% au groupe d'âges de 25-34 ans. Les proportions les plus importantes des chefs de ménages se remarquent aux groupes d'âges compris entre 25-34 ans et 35 - 44 ans variant de 28,0% à 20,2%. Au-delà de 54 ans, les proportions des chefs de ménage diminuent progressivement jusqu'à atteindre 1,3% aux âges de 80 ans et plus.

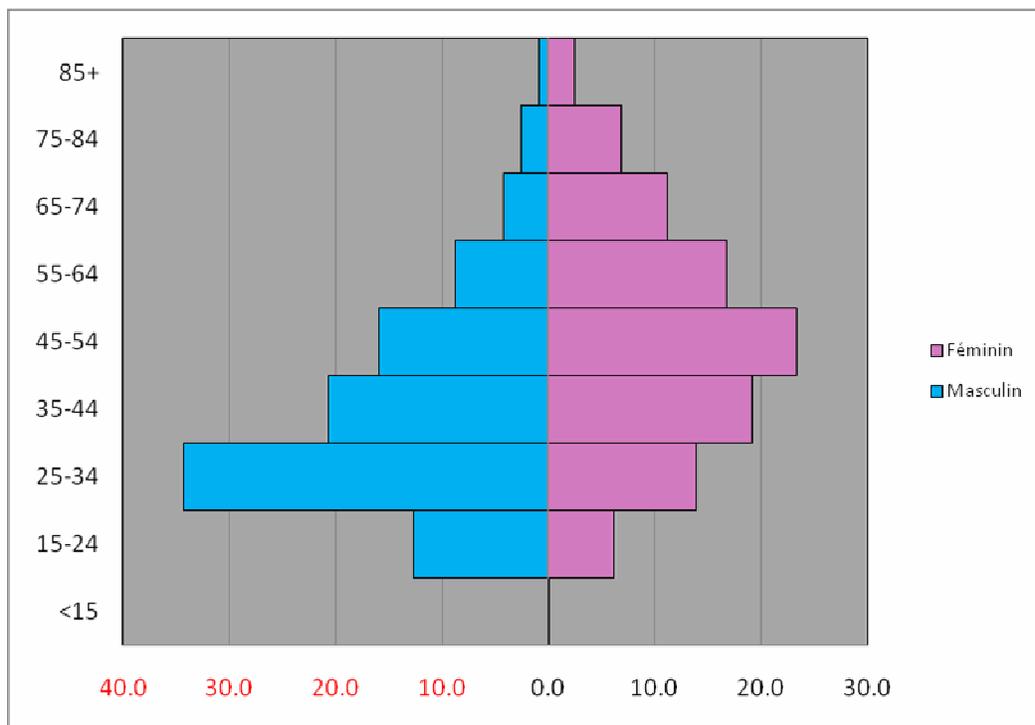
Tableau 7. 1: Répartition des ménages par groupes d'âges et sexe des chefs de ménage

Groupes d'âges	Proportion (en %) des chefs de ménages			Effectif des ménages enquêtés			Sex ratio
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
<15	0.1	0.1	<b>0.1</b>	32	19	<b>51</b>	<b>168</b>
15-24	12.7	6.2	<b>10.7</b>	6,434	1,391	<b>7,825</b>	<b>463</b>
25-34	34.3	13.9	<b>28.0</b>	17,418	3,114	<b>20,532</b>	<b>559</b>
35-44	20.6	19.2	<b>20.2</b>	10,485	4,304	<b>14,789</b>	<b>244</b>
45-54	15.9	23.3	<b>18.2</b>	8,080	5,243	<b>13,323</b>	<b>154</b>
55-64	8.8	16.8	<b>11.2</b>	4,457	3,774	<b>8,231</b>	<b>118</b>
65-74	4.3	11.2	<b>6.4</b>	2,176	2,513	<b>4,689</b>	<b>87</b>
75-84	2.6	6.9	<b>3.9</b>	1,315	1,545	<b>2,860</b>	<b>85</b>
85+	0.8	2.5	<b>1.3</b>	421	553	<b>974</b>	<b>76</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>50,818</b>	<b>22,456</b>	<b>73,274</b>	<b>226</b>

Toujours selon le sexe (Tableau 7.1), les hommes chefs de ménages sont plus nombreux que les femmes dans la même situation quel que soit l'âge. En effet, pour l'ensemble du district, le sex ratio est de 226 hommes pour 100 femmes chefs de ménage. Jusqu'à l'âge de 44 ans, le sexe ratio est supérieur à celui au niveau de district et, à partir de 45 ans, il diminue progressivement pour atteindre 76 hommes chefs de ménages sur 100 femmes dans la même situation à 85 ans ou plus.

La dissymétrie évoquée plus haut se remarque également à travers le graphique 7.2 suivant de la pyramide des âges. Alors que la base est très étroite, les proportions des hommes chefs de ménages augmentent très rapidement au groupe d'âges 25-34 ans mais diminuent progressivement à partir de 35 ans. Chez les femmes, les proportions continuent à monter jusqu'à 54 ans et, à partir de 55 ans, les proportions de femmes chefs de ménages sont plus ou moins le double de celles des hommes dans la même situation.

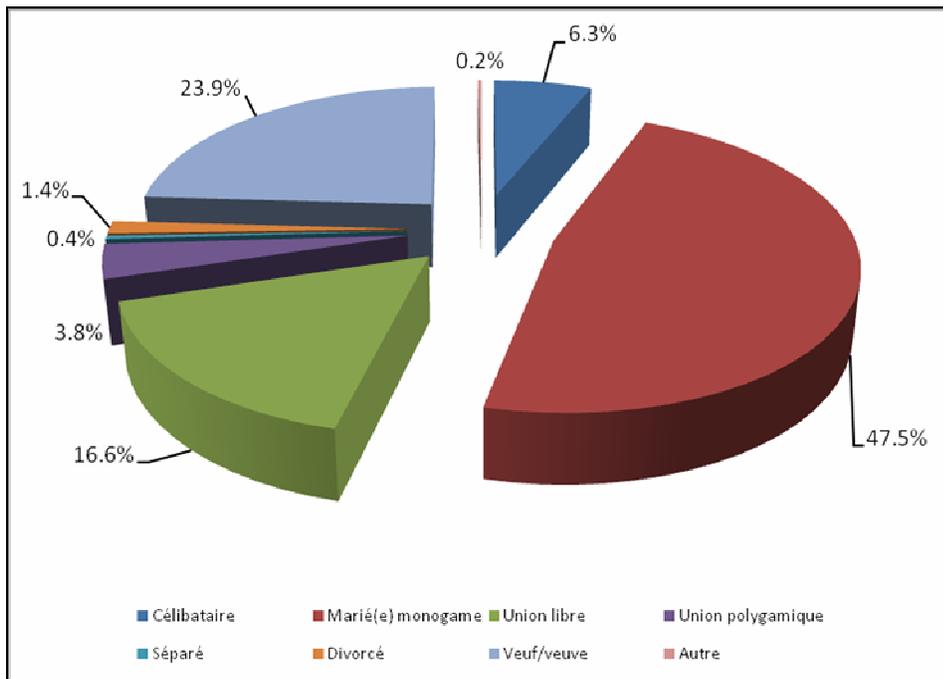
Graphique 7. 2: Pyramide des ages des chefs des ménages



La distribution des ménages selon l'état matrimonial du chef de ménage représentée par le graphique 7.3 révèle que, dans l'ensemble du district, les mariés monogames

sont proportionnellement les plus nombreux (47,5%) parmi les chefs de ménage. Suivent les veufs/veuves qui sont à la tête de 23,9% des ménages du district, les personnes en union libre 16,6% des chefs de ménages et les célibataires qui représentent 6,3%. C'est dans la catégorie de rupture d'union qu'on trouve les plus faibles proportions de chefs de ménage soit 1,4% pour les divorcés et 0,4% pour les séparés.

Graphique 7. 3: Répartition (en%) des ménages par état matrimonial du chef de ménage



La répartition des ménages par secteur (Tableau 7.2) montre que, les ménages dirigés par des mariés monogames sont proportionnellement les plus nombreux dans tous les secteurs.

Tableau 7. 2: Répartition (en%) des ménages par secteur selon l'état matrimonial du chef de ménage

Secteur	Célibataire	Marié(e) monogame	Union libre	Union polygamique	Séparé	Divorcé	Veuf/veuve	Autre	Total	Effectif des ménages
Gashaki	6,1	46,8	17,7	5,6	0,9	0,9	21,7	0,2	100,0	4.582
Busogo	6,8	46,2	15,2	4,6	0,3	1,2	25,5	0,2	100,0	7.344
Cyuve	3,4	56,5	13,2	2,8	0,3	1,5	21,9	0,4	100,0	5.369
Gacaca	4,0	63,4	7,8	1,6	0,4	0,9	21,5	0,2	100,0	2.996
Gataraga	4,8	41,8	22,2	7,0	0,5	0,9	22,5	0,1	100,0	4.122
Kimonyi	5,6	38,2	22,6	3,8	0,3	1,4	27,9	0,2	100,0	3.164
Kinigi	5,7	44,5	20,1	4,6	0,5	1,2	23,4	0,1	100,0	5.251
Muhoza	12,8	48,3	16,8	1,2	0,4	2,5	17,7	0,2	100,0	9.192
Muko	4,5	50,9	11,7	2,8	0,2	2,5	26,9	0,5	100,0	3.875
Musanze	5,6	39,3	21,4	4,7	0,5	1,4	27,1	0,1	100,0	6.276
Nkotsi	7,7	47,9	11,8	2,9	0,6	1,7	27,3	0,1	100,0	3.007
Nyange	4,5	41,2	20,5	4,7	0,1	0,9	28,0	0,1	100,0	5.509
Remera	4,9	63,9	4,1	1,7	0,4	1,2	23,3	0,5	100,0	4.164
Rwaza	6,1	59,3	5,7	1,3	0,1	0,9	26,5	0,1	100,0	3.784
Shingiro	4,7	33,6	29,4	7,2	0,7	1,1	23,0	0,2	100,0	4.639
<b>MUSANZE</b>	<b>6,3</b>	<b>47,5</b>	<b>16,6</b>	<b>3,8</b>	<b>0,4</b>	<b>1,4</b>	<b>23,9</b>	<b>0,2</b>	<b>100,0</b>	<b>73.274</b>

Les secteurs Remera (63,9%) et Gacaca (63,4%) viennent en 1<sup>ère</sup> position avec les proportions les plus élevées des ménages dirigés par des mariés monogames. Ils sont suivis de Rwaza (59,3%) et Cyuve (56,5%).

Par contre, les proportions des chefs de ménages en union libre sont les plus élevées dans les secteurs Shingiro, Kimonyi, Gataraga, Musanze et Nyange qui comptent respectivement 29,4%, 22,6%, 22,2%, 21,4% et 20,5% des ménages dirigés par des personnes en situation d'union libre. Dans presque tous les secteurs, au moins 2 ménages sur 10 sont dirigés par des veufs ou veuves et les proportions les plus élevées sont observées dans Nyange et Kimonyi qui en comptent respectivement 28,0% et 27,9%.

Si les proportions des chefs de ménages en situation de séparation sont presque insignifiantes dans tous les secteurs, les divorcés sont à la tête de 2,5% des ménages dans les secteurs Muhoza et Muko.

## 7.1.2 Taille des ménages

Dans l'ensemble du district, la taille moyenne des ménages est 4,5 personnes. La taille moyenne la plus élevée de 4,7% a été enregistrée dans les secteurs Gashaki, Gataraga et Muhoza.

Tableau 7. 3: Répartition (en%) des ménages par secteur selon leur taille

Secteur	1	2-3	4-5	6-7	8+	Total	Taille moyenne	Effectif des ménages
Gashaki	5,4	27,5	32,9	21,7	12,5	100,0	4,7	4.582
Busogo	8,7	28,9	31,4	19,9	11,0	100,0	4,5	7.344
Cyuve	6,2	29,3	32,5	22,9	9,0	100,0	4,5	5.369
Gacaca	6,1	27,2	33,9	22,7	10,1	100,0	4,6	2.996
Gataraga	4,3	28,3	33,7	22,1	11,6	100,0	4,7	4.122
Kimonyi	6,3	30,4	34,5	19,5	9,3	100,0	4,5	3.164
Kinigi	3,9	32,5	35,2	19,2	9,1	100,0	4,5	5.251
Muhoza	9,2	28,2	29,0	20,2	13,4	100,0	4,7	9.192
Muko	8,1	31,0	34,3	18,8	7,9	100,0	4,3	3.875
Musanze	5,3	30,4	33,5	20,4	10,3	100,0	4,6	6.276
Nkotsi	8,3	31,9	33,4	18,9	7,5	100,0	4,3	3.007
Nyange	5,5	30,8	33,7	20,6	9,4	100,0	4,5	5.509
Remera	7,2	29,0	32,0	21,6	10,3	100,0	4,5	4.164
Rwaza	7,3	30,6	34,1	20,3	7,7	100,0	4,3	3.784
Shingiro	4,2	32,7	34,2	19,7	9,2	100,0	4,5	4.639
<b>MUSANZE</b>	<b>6,6</b>	<b>29,8</b>	<b>32,9</b>	<b>20,6</b>	<b>10,2</b>	<b>100,0</b>	<b>4,5</b>	<b>73.274</b>

Alors que 32,9% des ménages comptent entre 4 et 5 membres, 29,8% en comptent entre 2 et 3 membres, 20,6% en comptent entre 6 et 7 tandis que 10,2% comptent 8 personnes ou plus. Les secteurs qui comptent proportionnellement plus de ménages composés de 8 personnes ou plus sont Muhoza (13,4%), Gashaki (12,5%) et Gataraga (11,6%).

## 7.1.3. Cadre de vie

### 7.1.3.1. Approvisionnement en eau

Le robinet dans la maison/enclos/public est le principal mode d'approvisionnement en eau pour plus de la moitié des ménages de Musanze (53,8%) tandis que la source aménagée sert à 19,0% d'autres. La rivière sert à 11,1% des ménages seulement

comme on peut le voir au tableau 7.4 suivant. Faut-il noter que 9,4% des ménages s’approvisionnent à la source non aménagée et 6,1% d’autres s’approvisionnent soit lac, soit au marigot, soit à l’étang, soit à l’eau de surface, soit à l’eau de pluie et autre.

Tableau 7. 4: Répartition proportionnelle (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d’approvisionnement en eau

Secteur	ND	Robinet dans la maison/Enclos/Public	Source aménagée	Source non aménagée	Rivière	Lac/Marigot/ Etang/Eau de surface/ de pluie/Autre	Autre	Total	Effectif des ménages enquêtés
Gashaki	0,0	29,9	48,6	10,5	9,9	0,7	0,3	100,0	294
Busogo	0,2	92,3	0,6	4,3	2,6	0,0	0,0	100,0	468
Cyuve	0,0	12,0	35,9	38,5	11,4	2,3	0,0	100,0	343
Gacaca	0,5	22,3	60,6	8,3	0,0	8,3	0,0	100,0	193
Gataraga	0,0	25,8	1,1	36,7	3,8	26,5	6,1	100,0	264
Kimonyi	0,5	56,9	5,9	2,0	33,8	1,0	0,0	100,0	204
Kinigi	0,0	59,6	0,9	2,4	13,9	23,1	0,0	100,0	337
Muhoza	0,3	77,5	8,0	3,7	9,3	1,0	0,2	100,0	601
Muko	0,0	65,3	14,9	4,0	15,7	0,0	0,0	100,0	248
Musanze	0,0	84,8	0,7	1,0	10,7	2,7	0,0	100,0	401
Nkotsi	0,0	49,0	18,8	9,9	15,6	6,8	0,0	100,0	192
Nyange	0,3	80,3	6,1	0,0	13,3	0,0	0,0	100,0	361
Remera	0,0	25,4	63,5	6,9	0,0	4,2	0,0	100,0	260
Rwaza	0,0	16,6	71,4	10,4	1,2	0,0	0,4	100,0	241
Shingiro	0,3	28,3	2,0	12,8	32,7	23,9	0,0	100,0	297
<b>MUSANZE</b>	<b>0,1</b>	<b>53,8</b>	<b>19,0</b>	<b>9,4</b>	<b>11,1</b>	<b>6,1</b>	<b>0,4</b>	<b>100,0</b>	<b>4.704</b>

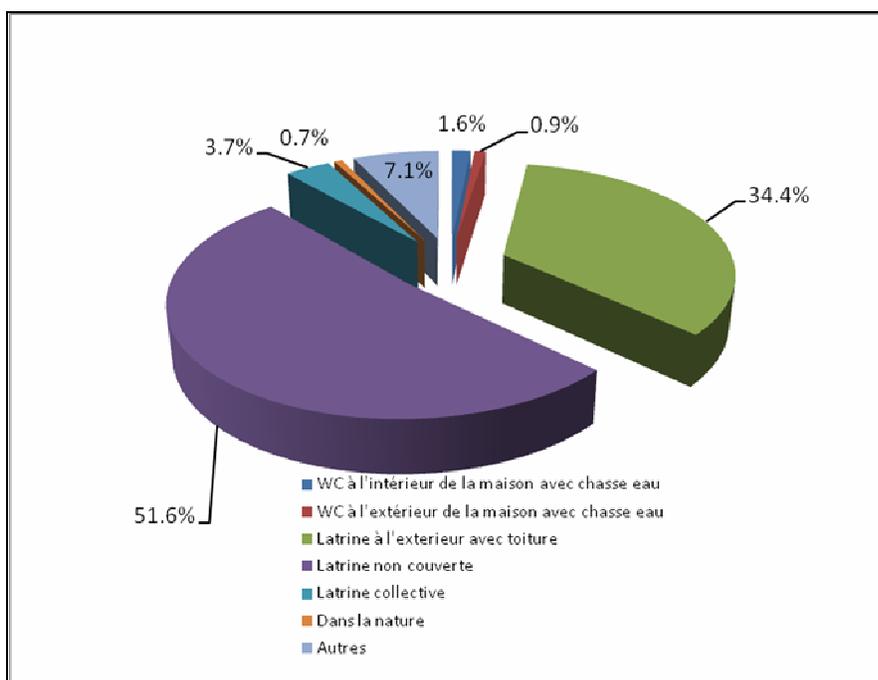
Les proportions les plus élevées de ménages qui utilisent l’eau du robinet se retrouvent dans les secteurs Busogo (92,3%), Musanze (84,8%) et Nyange (80,3%). Les secteurs qui comptent proportionnellement beaucoup de ménages utilisant l’eau de la source aménagée sont Rwaza (71,4%), Remera (63,5%) et Gacaca (60,6%). Pour la source non aménagée, Cyuve vient en 1<sup>ère</sup> position avec 38,5% des ménages qui s’y approvisionnent. Il est suivi de Gataraga (36,7%) et de Shingiro (12,8%).

Concernant la rivière comme mode d'approvisionnement en eau, le secteur Kimonyi vient en 1<sup>ère</sup> position avec 33,8% des ménages suivi de Shingiro avec 32,7% des ménages, Muko avec 15,7% des ménages et Nkotsi avec 15,6% des ménages. Quand à l'eau stagnante, elle est proportionnellement plus utilisée dans les secteurs de Gataraga et Shingiro dans les proportions respectives de 26,5% et 23,9% des ménages.

### 7.1.3.2. Type de toilette

Les résultats représentés par le graphique 7.4 révèlent que 34,4% des ménages enquêtés utilisent des latrines couvertes et ayant une toiture. Par contre, 51,6% des ménages utilisent des latrines non couvertes ; ce qui paraît dangereux.

Graphique 7. 4: Répartition (en%) des ménages par type de toilette



Les latrines collectives servent seulement à 3,7% des ménages et quelques 1,6% d'autres ménages ont des WC avec chasse eau dans leurs maisons.

Par secteur, les résultats présentés au tableau 7.5 montrent que Muhoza et Gashaki comptent proportionnellement beaucoup plus de ménages qui disposent des WC avec chasse eau dans la maison dans les proportions respectives de 4,8% et 3,1%.

Tableau 7. 5: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le type de toilettes

Secteur	WC à l'intérieur de la maison avec chasse eau	WC à l'extérieur de la maison avec chasse eau	Latrine à l'extérieur avec toiture	Latrine non couverte	Latrine collective	Dans la nature	Autres	Total	Effectif des ménages enquêtés
Gashaki	3,1	2,4	33,7	24,8	18,7	1,7	15,6	100,0	294
Busogo	1,3	0,4	22,9	69,2	4,5	0,6	1,1	100,0	468
Cyuve	0,9	0,0	25,1	67,9	5,0	0,9	0,3	100,0	343
Gacaca	0,0	0,0	77,2	22,3	0,5	0,0	0,0	100,0	193
Gataraga	1,1	0,4	14,8	31,1	0,8	1,9	50,0	100,0	264
Kimonyi	0,5	0,5	18,1	63,7	14,2	1,5	1,5	100,0	204
Kinigi	0,6	0,6	56,7	40,4	0,6	0,0	1,2	100,0	337
Muhoza	4,8	4,5	48,6	39,1	2,2	0,3	0,5	100,0	601
Muko	0,0	0,0	8,5	89,9	1,2	0,4	0,0	100,0	248
Musanze	2,0	0,0	12,7	81,0	1,2	1,0	2,0	100,0	401
Nkotsi	0,5	0,0	52,6	45,3	0,5	0,5	0,5	100,0	192
Nyange	1,1	0,0	27,4	68,7	0,8	0,3	1,7	100,0	361
Remera	0,4	1,5	69,6	20,0	6,9	1,2	0,4	100,0	260
Rwaza	2,1	0,0	67,6	27,8	0,8	0,0	1,7	100,0	241
Shingiro	0,3	0,0	1,0	56,2	1,0	0,3	41,1	100,0	297
<b>MUSANZE</b>	<b>1,6</b>	<b>0,9</b>	<b>34,4</b>	<b>51,6</b>	<b>3,7</b>	<b>0,7</b>	<b>7,1</b>	<b>100,0</b>	<b>4.704</b>

Les ménages disposant des latrines couvertes et avec toiture sont proportionnellement plus nombreux dans les secteurs Gacaca (77,2%), Remera (69,6%) et Rwaza (67,6%). Alors que les latrines non couvertes sont proportionnellement plus nombreuses à être utilisées dans les secteurs Muko (89,9%), Musanze (81,0%) et Busogo (69,2%), les latrines collectives sont plus nombreuses dans les secteurs Gashaki (18,7%) et Kimonyi (14,2%).

### 7.1.3.3. Biens de valeur possédés par les ménages

#### 7.1.3.3.1. Possession d'un poste de radio et/ou de télévision

Les résultats représentés par le graphique 7.5 révèlent que (69,1%), des ménages enquêtés dans le district de Musanze possèdent seulement un poste de radio et 3,7% d'autres possèdent à la fois un poste de radio et un poste téléviseur tandis que 0,8% n'ont qu'un poste de télévision. Par contre 26,4% n'ont ni poste de radio ni poste téléviseur.

Graphique 7. 5: Répartition (en%) des ménages enquêtés selon la possession d'un poste de radio et/ou de télévision

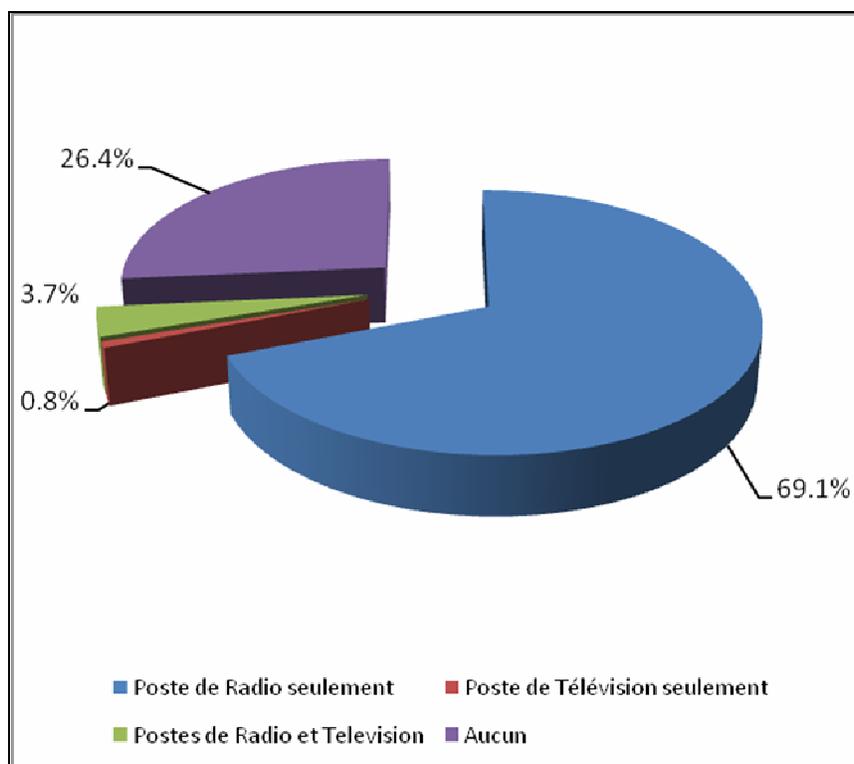


Tableau 7. 6: Répartition des ménages enquêtés par secteur selon la possession d'une poste de radio et/ou télévision

Secteur	Radio seulement	Télévision seulement	Radio et télévision	Ni radio ni télévision	Total	Effectif des ménages enquêtés
Gashaki	70,1	1,0	1,7	27,2	100,0	294
Busogo	70,3	0,4	4,5	24,8	100,0	468
Cyuve	73,2	0,0	0,3	26,2	100,0	343
Gacaca	74,1	0,0	0,0	25,9	100,0	193
Gataraga	73,5	0,4	1,9	24,2	100,0	264
Kimonyi	63,2	0,0	2,9	33,8	100,0	204
Kinigi	72,1	0,9	0,6	26,1	100,0	337
Muhoza	61,2	4,2	18,6	16,0	100,0	601
Muko	68,1	0,0	1,6	30,2	100,0	248
Musanze	65,3	0,2	2,0	32,4	100,0	401
Nkotsi	70,3	0,0	0,5	29,2	100,0	192
Nyange	67,6	0,0	0,3	32,1	100,0	361
Remera	77,7	0,0	1,2	21,2	100,0	260
Rwaza	81,7	0,4	2,1	15,8	100,0	241
Shingiro	59,6	0,0	0,0	40,4	100,0	297
<b>MUSANZE</b>	<b>69,1</b>	<b>0,8</b>	<b>3,7</b>	<b>26,4</b>	<b>100,0</b>	<b>4.704</b>

Les résultats par secteur (Tableau 7.6) révèlent que les secteurs de Rwaza (81,7%), Remera (77,7%), Gacaca (74,1%), Gataraga (73,5%) et Cyuve (73,2%) sont ceux qui comptent proportionnellement plus de ménages qui ne possèdent qu'un poste de radio pour écouter les informations. Les secteurs Shingiro (40,4%), Kimonyi (33,8%) et Musanze (32,4%) viennent en première position à avoir les ménages qui ne possèdent ni télévision ni radio. (Tableau 7.6)

#### 7.1.3.3.2. Possession d'un ordinateur

Les ménages disposant d'un ordinateur représentent 1,2% de l'ensemble des ménages enquêtés du district de Musanze tandis que ceux disposant d'un ordinateur avec internet ne représentent que 0,6% (Tableau 7.7).

Par secteur, Muhoza vient en tête avec 4,2% des ménages enquêtés qui ont déclaré posséder un ordinateur et 2,3% qui ont un ordinateur avec internet. Il est suivi par le secteur Rwaza qui compte 2,1% des ménages ayant déclaré posséder un ordinateur et Nkotsi 2,1% qui ont déclaré posséder un ordinateur avec internet. Remera vient en première position pour ceux qui ont accès à l'internet avec 5,8% alors que pour l'ensemble du district c'est 1,7%.

Tableau 7. 7: Répartition des ménages enquêtés par secteur selon la possession d'un ordinateur et/ou internet

Secteur	Ordinateur	Ordinateur et Internet	Aucun	Internet seulement	Total	Effectif des ménages enquêtés
Gashaki	1,4	0,3	98,0	0,3	100,0	294
Busogo	0,4	0,6	97,2	1,5	100,0	468
Cyuve	0,0	0,0	99,1	0,3	100,0	343
Gacaca	0,5	1,0	97,4	1,0	100,0	193
Gataraga	0,4	0,4	97,3	1,9	100,0	264
Kimonyi	2,0	0,0	96,6	1,5	100,0	204
Kinigi	0,0	0,0	96,7	3,3	100,0	337
Muhoza	4,2	2,3	91,3	2,2	100,0	601
Muko	0,4	0,0	99,6	0,0	100,0	248
Musanze	0,7	0,2	95,5	3,5	100,0	401
Nkotsi	0,5	2,1	96,4	1,0	100,0	192
Nyange	1,1	0,0	98,6	0,3	100,0	361
Remera	0,8	0,0	93,5	5,8	100,0	260
Rwaza	2,1	0,0	97,1	0,8	100,0	241
Shingiro	1,0	0,7	97,3	1,0	100,0	297
<b>MUSANZE</b>	<b>1,2</b>	<b>0,6</b>	<b>96,4</b>	<b>1,7</b>	<b>100,0</b>	<b>4.704</b>

### 7.1.3.3.3. Moyens de transport

Tableau 7. 8: Répartition des ménages enquêtés par secteur selon la possession de véhicule

Secteur	Pas de véhicule	1	2 et +	Total	Effectif des ménages enquêtés
Gashaki	99,7	0,3	0,0	100,0	294
Busogo	99,1	0,6	0,2	100,0	468
Cyuve	100,0	0,0	0,0	100,0	343
Gacaca	99,5	0,0	0,5	100,0	193
Gataraga	100,0	0,0	0,0	100,0	264
Kimonyi	99,5	0,0	0,5	100,0	204
Kinigi	100,0	0,0	0,0	100,0	337
Muhoza	97,5	2,2	0,3	100,0	601
Muko	100,0	0,0	0,0	100,0	248
Musanze	99,8	0,2	0,0	100,0	401
Nkotsi	100,0	0,0	0,0	100,0	192
Nyange	100,0	0,0	0,0	100,0	361
Remera	100,0	0,0	0,0	100,0	260
Rwaza	100,0	0,0	0,0	100,0	241
Shingiro	100,0	0,0	0,0	100,0	297
<b>MUSANZE</b>	<b>99,5</b>	<b>0,4</b>	<b>0,1</b>	<b>100,0</b>	<b>4.704</b>

Les moyens de transport dont il est question sont le véhicule, la moto et le vélo. Dans le district de Musanze, très peu de ménages enquêtés possèdent un moyen de transport qu'il s'agisse du véhicule, de la moto ou du vélo.

Pour le véhicule, seulement 0,4% des ménages du district de Musanze ont déclaré en posséder un contre 0,1% seulement qui ont 2 véhicules ou plus. Par secteur, les proportions les plus élevées de ménages possédant un véhicule se retrouvent dans les secteurs de Muhoza (2,2%), de Busogo (0,6%) et de Gashaki (0,3%). Gacaca et Kimonyi comptent plus de ménages possédant 2 véhicules ou plus soit 0,5% chacun.

Tableau 7. 9: Répartition des ménages enquêtés par secteur selon la possession de motocyclette

Secteur	Pas de moto	1 moto	2 motos ou +	Total	Effectif des ménages enquêtés
Gashaki	100,0	0,0	0,0	100,0	294
Busogo	98,9	1,1	0,0	100,0	468
Cyuve	98,8	1,2	0,0	100,0	343
Gacaca	99,5	0,5	0,0	100,0	193
Gataraga	100,0	0,0	0,0	100,0	264
Kimonyi	98,0	1,0	1,0	100,0	204
Kinigi	100,0	0,0	0,0	100,0	337
Muhoza	97,2	2,7	0,2	100,0	601
Muko	99,6	0,4	0,0	100,0	248
Musanze	99,3	0,7	0,0	100,0	401
Nkotsi	100,0	0,0	0,0	100,0	192
Nyange	100,0	0,0	0,0	100,0	361
Remera	100,0	0,0	0,0	100,0	260
Rwaza	99,6	0,4	0,0	100,0	241
Shingiro	100,0	0,0	0,0	100,0	297
<b>MUSANZE</b>	<b>99,2</b>	<b>0,7</b>	<b>0,1</b>	<b>100,0</b>	<b>4.704</b>

Pour la moto (Tableau 7.9), les ménages qui ont déclaré en posséder une représentent 0,7% seulement de l'ensemble des ménages enquêtés dans le district.

Par secteur, les quelques peu de ménages possédant une moto sont dans les secteurs Muhoza, Cyuve et Busogo dans les proportions respectives de 2,7%, 1,2%, et 1,1%.

Tableau 7. 10: Répartition des ménages enquêtés par secteur selon la possession de vélo

Secteur	Pas de vélo	1 vélo	2 vélos ou +	Total	Total des ménages enquêtés
Gashaki	92,5	6,8	0,7	100,0	294
Busogo	82,3	16,0	1,7	100,0	468
Cyuve	87,8	11,7	0,6	100,0	343
Gacaca	93,8	6,2	0,0	100,0	193
Gataraga	95,1	4,5	0,4	100,0	264
Kimonyi	92,2	6,9	1,0	100,0	204
Kinigi	83,7	13,9	2,4	100,0	337
Muhoza	90,7	8,5	0,8	100,0	601
Muko	85,9	13,3	0,8	100,0	248
Musanze	89,5	10,2	0,2	100,0	401
Nkotsi	89,1	10,4	0,5	100,0	192
Nyange	83,9	15,0	1,1	100,0	361
Remera	89,2	10,8	0,0	100,0	260
Rwaza	76,8	23,2	0,0	100,0	241
Shingiro	94,3	5,4	0,3	100,0	297
<b>MUSANZE</b>	<b>88,2</b>	<b>11,0</b>	<b>0,8</b>	<b>100,0</b>	<b>4.704</b>

Le vélo comme moyen de transport se retrouve dans 11,8% des ménages enquêtés du district de Musanze. Le secteur Rwaza vient en tête avec 23,2% de ménages qui ont déclaré en posséder un. Vient ensuite le secteur de Busogo avec 16,0% des ménages, Nyange avec 15,0% des ménages et Kinigi avec 13,9% des ménages qui ont un vélo. Les ménages qui possèdent plus d'un vélo n'existent presque pas dans le district de Musanze. Seul le secteur Kinigi compte plus de ménages (2,4%) qui ont déclaré posséder 2 vélos ou plus.

#### 7.1.3.4. Mode principal d'évacuation des ordures ménagères

La majorité des ménages du district de Musanze (68,4%) jettent les déchets ménagers dans des fosses aménagées à l'extérieur de la maison et quelques 20,3% d'autres les jettent dans les champs (Tableau 7.11). La poubelle n'est utilisée que par 4,5% seulement des ménages.

Dans 3 secteurs, les fosses aménagées sont utilisées par plus de 80% des ménages, Gacaca venant en tête avec 89,1%. Dans 5 autres secteurs, les ménages qui jettent les déchets ménagers dans les fosses aménagées représentent entre 60% et 80% sauf Kimonyi (52,9%) et Muhoza (41,8%).

Dans les secteurs qui comptent les proportions les plus faibles de ménages qui usent des fosses aménagées les déchets ménagers sont directement jetés dans les champs. Les proportions les plus élevées de ménages qui recourent à ce dernier mode d'évacuation des déchets ménagers se retrouvent dans les secteurs Kimonyi (31,4%), Shingiro (29,6%) et Gataraga (28,8%).

Tableau 7. 11: Répartition (en %) des ménages enquêtés par secteur selon le mode principal d'évacuation des ordures ménagères

Secteur	ND	Fosse aménagée à l'extérieur de l'enclos	l'enclos/ Collective	Dans les champs	Dans la rivière/la nature	Ailleurs	Total	Effectif des ménages enquêtés
Gashaki	0,3	77,6	4,8	10,2	0,0	7,1	100,0	294
Busogo	0,0	63,9	6,6	25,2	0,2	4,1	100,0	468
Cyuve	0,0	80,8	0,3	15,2	0,3	3,5	100,0	343
Gacaca	0,0	89,1	0,5	10,4	0,0	0,0	100,0	193
Gataraga	0,0	69,3	0,8	28,8	0,0	1,1	100,0	264
Kimonyi	0,0	52,9	5,9	31,4	0,0	9,8	100,0	204
Kinigi	0,3	78,3	3,9	14,8	0,0	2,7	100,0	337
Muhoza	0,5	41,8	18,5	16,3	0,5	22,5	100,0	601
Muko	0,0	76,6	0,0	16,5	0,0	6,9	100,0	248
Musanze	0,0	64,6	2,0	25,4	0,0	8,0	100,0	401
Nkotsi	0,0	81,3	1,6	14,6	0,0	2,6	100,0	192
Nyange	0,6	69,8	3,3	23,3	0,3	2,8	100,0	361
Remera	0,0	78,1	0,4	20,0	0,0	1,5	100,0	260
Rwaza	0,0	76,8	0,8	22,0	0,0	0,4	100,0	241
Shingiro	0,0	64,3	0,0	29,6	0,0	6,1	100,0	297
<b>MUSANZE</b>	<b>0,1</b>	<b>68,4</b>	<b>4,5</b>	<b>20,3</b>	<b>0,1</b>	<b>6,5</b>	<b>100,0</b>	<b>4.704</b>

## 7.2 Caractéristiques des logements

### 7.2.1. Mode d'occupation du logement

Les résultats présentés au tableau 7.12 montrent que pour la plupart des logements les ménages (88,7%) du district de Musanze sont des propriétaires. Les autres ménages occupent des logements sous location 7,5% et 2,6% logent dans des unités d'habitation gratuites.

Dans 11 secteurs, plus de 9 ménages sur 10 ont déclaré être propriétaires de leurs logements et Remera en compte proportionnellement le plus grand nombre de 98,1%. Dans le secteur de Muko, les chefs de ménages sont propriétaires de leurs logements à 89,1% tandis que Muhoza en compte 62,1%. Les ménages qui ont déclaré que leurs logements appartiennent au régime de location sont proportionnellement les plus nombreux dans le secteur Muhoza où ils représentent 32,6% de l'ensemble des ménages. Les ménages qui occupent des logements gratuits sont proportionnellement les plus nombreux dans les secteurs Muko (4,0%) et Kimonyi (3,9%).

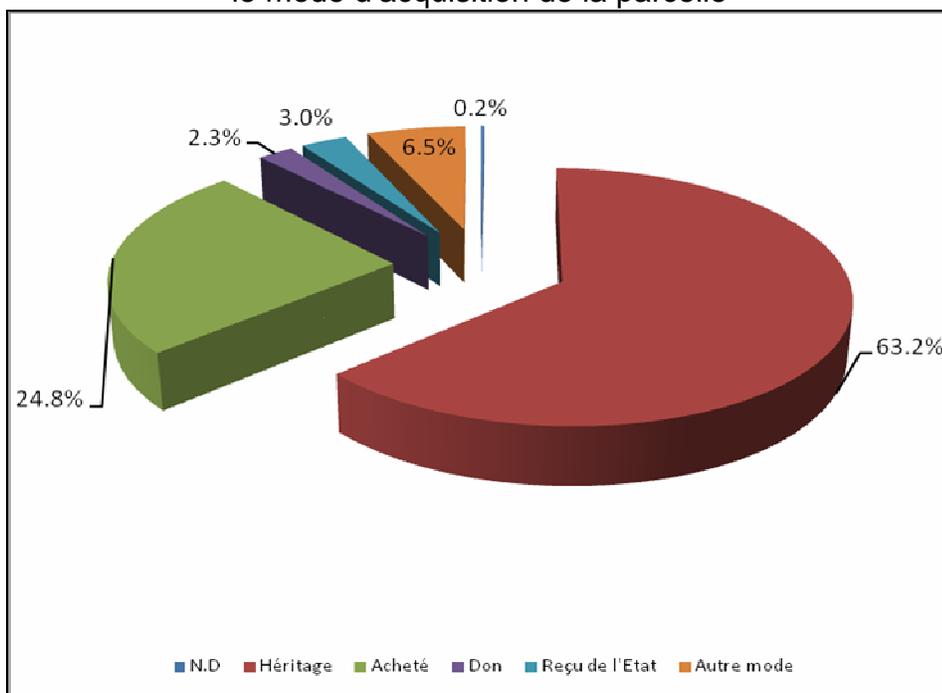
Tableau 7. 12: Répartition (en%) des ménages enquêtés par secteur selon le mode d'occupation des logements

Secteur	Propriétaire	Location	Employeur	Gratuit	Asile temporaire	Autres mode	Total	Effectif des ménages enquêtés
Gashaki	88,1	8,2	0,0	2,7	0,0	1,0	100,0	294
Busogo	86,1	10,0	0,6	2,6	0,2	0,4	100,0	468
Cyuve	95,6	1,5	0,0	2,3	0,3	0,3	100,0	343
Gacaca	97,9	0,5	0,0	1,0	0,5	0,0	100,0	193
Gataraga	93,9	2,3	0,4	2,7	0,4	0,4	100,0	264
Kimonyi	91,2	2,5	1,5	3,9	1,0	0,0	100,0	204
Kinigi	97,0	1,8	0,0	1,2	0,0	0,0	100,0	337
Muhoza	62,1	32,6	0,8	3,5	0,8	0,2	100,0	601
Muko	89,1	5,2	0,8	4,0	0,8	0,0	100,0	248
Musanze	91,8	3,5	0,5	3,2	0,5	0,5	100,0	401
Nkotsi	91,1	3,1	0,5	3,6	1,6	0,0	100,0	192
Nyange	95,0	3,9	0,0	0,8	0,3	0,0	100,0	361
Remera	98,1	0,8	0,0	1,2	0,0	0,0	100,0	260
Rwaza	94,6	2,1	0,8	2,1	0,0	0,4	100,0	241
Shingiro	91,2	3,0	1,3	3,0	0,3	1,0	100,0	297
<b>MUSANZE</b>	<b>88,7</b>	<b>7,5</b>	<b>0,5</b>	<b>2,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>100,0</b>	<b>4.704</b>

## 7.2.2. Mode d'acquisition de la parcelle

La figure 7.6 montre que, pour **63,2%** des chefs de ménages propriétaires de leurs logements, les parcelles dans lesquels sont construits ces logements ont été acquis par héritage et, pour **24,8%** d'autres, ils les ont achetés. Seuls **3,0%** des chefs de ménages propriétaires de leurs logements ont reçu leurs parcelles de l'Etat tandis que **2,3%** d'autres en ont reçu des tierces personnes.

Graphique 7. 6: Répartition (en%) des ménages propriétaires de leurs logements selon le mode d'acquisition de la parcelle



La situation par secteur est représentée au tableau 7.13. Les résultats révèlent que les secteurs Shingiro, Musanze, Busogo et Kimonyi comptent proportionnellement le plus grand nombre de ménages qui possèdent des parcelles héritées soit respectivement 81,9%, 75,3%, 72,0% et 71,5%.

Les parcelles achetées par des membres de ménages sont proportionnellement les plus nombreuses dans les secteurs Muhoza (41,6%), Muko (40,7%) et Gashaki (38,2%).

Quant aux parcelles acquises de l'Etat, les proportions des ménages bénéficiaires sont plus élevées dans le secteur Kinigi (16,2%) alors que celles provenant d'une tierce personne prédominent dans les secteurs Kinigi (6,1%) et Gataraga (5,2%).

Les ménages propriétaires de leurs logements qui n'ont pas précisé le mode d'acquisition de leurs parcelles sont plus nombreux dans les secteurs Nyange, Kinigi, Musanze et Rwaza où ils atteignent les proportions respectives de 32,4%, 10,4%, 6,8 et 5,7%.

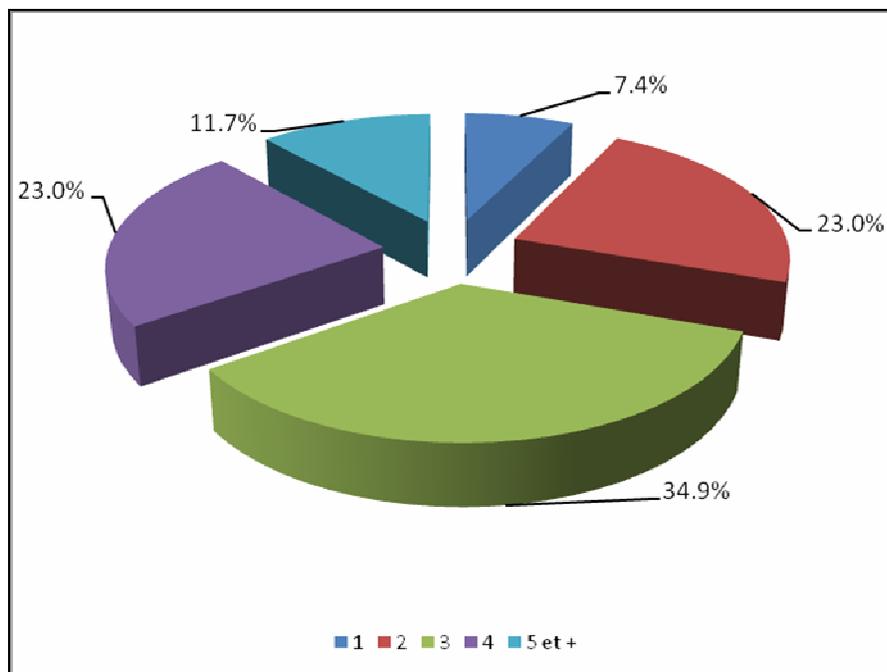
Tableau 7. 13: Répartition des ménages dont le chef de ménage est propriétaire du logement par secteur selon le mode d'acquisition de la parcelle

Secteur	N.D	Héritage	Acheté	Don	Reçu de l'Etat	Autre mode	Total	Effectif des ménages enquêtés
Gashaki	0,4	57,1	38,2	1,5	2,3	0,4	100,0	259
Busogo	0,2	72,0	20,6	1,2	1,7	4,2	100,0	403
Cyuve	0,0	70,7	22,3	1,5	0,6	4,9	100,0	328
Gacaca	0,0	66,7	27,5	3,7	0,0	2,1	100,0	189
Gataraga	0,0	64,1	26,2	5,2	3,2	1,2	100,0	248
Kimonyi	0,0	71,5	19,9	1,1	6,5	1,1	100,0	186
Kinigi	0,0	54,4	12,8	6,1	16,2	10,4	100,0	327
Muhoza	1,1	48,0	41,6	1,6	4,6	3,2	100,0	373
Muko	0,0	56,6	40,7	1,4	0,5	0,9	100,0	221
Musanze	0,0	75,3	13,6	2,7	1,6	6,8	100,0	368
Nkotsi	0,0	56,6	34,9	1,7	1,7	5,1	100,0	175
Nyange	0,3	50,1	11,7	3,2	2,3	32,4	100,0	343
Remera	0,0	58,8	36,1	0,8	0,4	3,9	100,0	255
Rwaza	0,0	64,0	29,4	0,9	0,0	5,7	100,0	228
Shingiro	0,4	81,9	11,1	1,5	1,1	4,1	100,0	271
<b>MUSANZE</b>	<b>0,2</b>	<b>63,2</b>	<b>24,8</b>	<b>2,3</b>	<b>3,0</b>	<b>6,5</b>	<b>100,0</b>	<b>4.174</b>

### 7.2.3. Nombre de pièces des logements

Dans le district de Musanze, plus d'un tiers des ménages (34,9%) logent dans des unités d'habitation de 3 pièces seulement, près du quart (23,0%) occupent des logements de 2 ou 4 pièces. (Tableau 7.14)

Graphique 7. 7: Répartition (en%) des ménages par des pièces des logements



Par secteur (Tableau 7.14), les logements d'une seule pièce sont proportionnellement les plus nombreux dans Kimonyi (14,7%), Busogo (11,8%), Nkotsi (10,9%) et Shingiro (10,8%).

Tableau 7. 14: Répartition (en %) des ménages par secteur selon le nombre de pièces à usage d'habitation

Secteur	Number of Pièces					Total	Effectif
	1	2	3	4	5 et +		
Gashaki	4,4	12,9	44,2	22,8	15,6	100,0	294
Busogo	11,8	27,8	31,6	21,4	7,5	100,0	468
Cyuve	6,1	23,3	35,9	22,4	12,2	100,0	343
Gacaca	1,0	22,3	26,4	32,1	18,1	100,0	193
Gataraga	5,7	21,2	46,2	18,6	8,3	100,0	264
Kimonyi	14,7	43,6	32,8	7,4	1,5	100,0	204
Kinigi	2,1	13,4	27,0	35,0	22,6	100,0	337
Muhoza	8,0	18,5	35,8	22,6	15,1	100,0	601
Muko	9,7	25,0	42,7	16,5	6,0	100,0	248
Musanze	6,2	21,9	29,4	27,7	14,7	100,0	401
Nkotsi	10,9	24,5	17,2	26,0	21,4	100,0	192
Nyange	4,4	14,7	35,5	34,1	11,4	100,0	361
Remera	8,5	23,1	38,5	20,0	10,0	100,0	260
Rwaza	7,1	22,4	39,0	26,6	5,0	100,0	241
Shingiro	10,8	42,1	38,7	6,4	2,0	100,0	297
<b>MUSANZE</b>	<b>7,4</b>	<b>23,0</b>	<b>34,9</b>	<b>23,0</b>	<b>11,7</b>	<b>100,0</b>	<b>4.704</b>

Toujours au Tableau 7.14 ci-dessus, les résultats montrent que les logements de 2 pièces sont proportionnellement plus nombreux dans les secteurs Kimonyi (43,6%) et Shingiro (42,1%). Par contre, le nombre des unités d'habitation à 3 pièces est élevé dans les secteurs Gataraga (46,2%), Gashaki (44,2%) et Muko (42,7%)

Par rapport à la taille des ménages, les résultats présentés au tableau 7.15 ci-dessous révèlent que les proportions les plus élevées de ménages habitant des logements d'une seule pièce sont celles des ménages composés de 2 ou 3 membres (47,7%) et celles des ménages de 4 ou 5 membres (23,0%). On remarque tout de même que 20,2% des logements d'une pièce abritent des ménages composés d'une seule personne et 8,2% abritent des ménages composés de 6 ou 7 membres.

Tableau 7. 15: Répartition (en %) des ménages enquêtés par nombre de pièces à usage d'habitation selon leur taille

Nombre de pièces	Taille de menages					Total	Effectif des ménages enquêtés
	1	2-3	4-5	6-7	8+		
1	20,2	47,7	23,0	8,2	0,9	100,0	331
2	8,3	39,1	34,8	13,8	4,1	100,0	1.098
3	5,4	29,1	33,8	21,5	10,2	100,0	1.641
4	3,4	26,5	31,4	25,2	13,6	100,0	1.084
5	1,9	18,3	37,2	24,0	18,6	100,0	371
6+	1,1	11,7	31,3	27,4	28,5	100,0	179
<b>Total</b>	<b>6,2</b>	<b>30,6</b>	<b>32,9</b>	<b>20,0</b>	<b>10,3</b>	<b>100,0</b>	<b>4.704</b>

Parmi les unités d'habitation de 2 pièces, 39,1% sont occupés par des ménages composés de 2 ou 3 membres, 34,8% par des ménages de 4 ou 5 membres et 13,8% par des ménages de 6 ou 7 membres. On retrouve également 8,3% des unités d'habitation à 2 pièces qui abritent des ménages d'une seule personne.

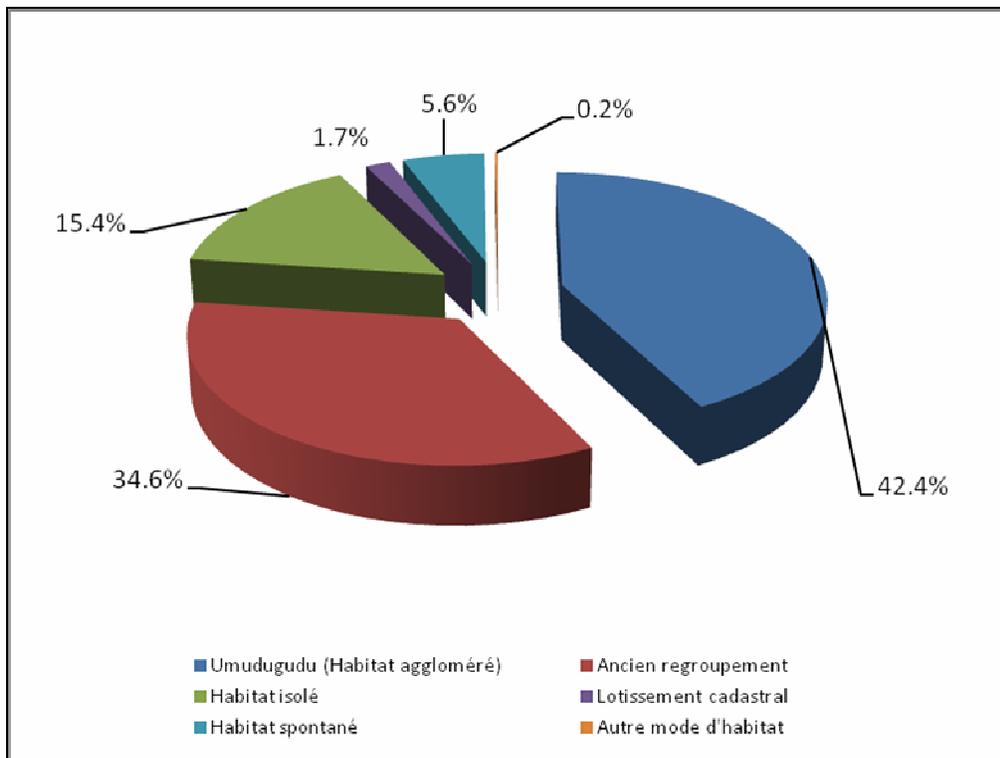
On remarque toutefois que les logements de 3 pièces sont les plus nombreux à abriter les ménages composés de 2 à 5 personnes. Ceux de 4 pièces sont occupés par les ménages ayant des tailles de 4-5 personnes et 2-3 personnes dans les proportions respectives de 31,4% et 26,5%.

### 7.3 Caractéristiques de l'habitat

#### 7.3.1 Type d'habitat

Dans le district de Musanze, le type d'habitat qui prédomine est l'**Umudugudu** (Habitat aggloméré) qui représente 42,4% de l'ensemble des unités d'habitation comme on le voit à la figure 7 .8 suivant.

Graphique 7. 8: Répartition (en%) des unites d'habitation par type d'habitat



Viennent ensuite l'ancien regroupement dans la proportion de 34,6%. L'habitat isolé abrite également des proportions de **15,4%** des ménages de l'ensemble du district, alors que l'habitat spontané, bien que prohibé, héberge 5,6%.

L'analyse de la situation par secteur (Tableau 7.16) révèle que l'habitat isolé est prédominant dans les secteurs Shingiro (66,0%), Kimonyi (48,0%), Gataraga (35,2%) et Gacaca (31,6%). Par contre, l'habitat aggloméré prédomine dans les secteurs Rwaza, Remera et Nkotsi où il représente respectivement 86,3%, 83,1% et 78,1%.

Tableau 7. 16: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon le type d'habitat

Secteur	Umudugudu (Habitat aggloméré)	Ancien regroupement	Habitat isolé	Lotissement cadastral	Habitat spontané	Autre mode d'habitat	Total	Effectif des unités d'habitation
Gashaki	61,2	22,4	16,0	0,3	0,0	0,0	100,0	294
Busogo	44,0	42,1	6,2	0,2	7,5	0,0	100,0	468
Cyuve	75,5	16,0	8,2	0,0	0,3	0,0	100,0	343
Gacaca	44,0	10,4	31,6	0,0	14,0	0,0	100,0	193
Gataraga	20,5	42,8	35,2	0,0	1,1	0,4	100,0	264
Kimonyi	21,6	26,0	48,0	1,5	2,5	0,5	100,0	204
Kinigi	51,9	47,8	0,3	0,0	0,0	0,0	100,0	337
Muhoza	19,6	34,3	6,7	11,3	28,1	0,0	100,0	601
Muko	37,5	48,8	13,3	0,4	0,0	0,0	100,0	248
Musanze	30,4	55,4	8,5	1,7	4,0	0,0	100,0	401
Nkotsi	78,1	15,6	6,3	0,0	0,0	0,0	100,0	192
Nyange	11,6	85,6	2,8	0,0	0,0	0,0	100,0	361
Remera	83,1	3,8	10,8	0,0	1,9	0,4	100,0	260
Rwaza	86,3	5,8	6,2	0,0	1,2	0,4	100,0	241
Shingiro	14,8	17,5	66,0	0,0	0,0	1,7	100,0	297
<b>MUSANZE</b>	<b>42,4</b>	<b>34,6</b>	<b>15,4</b>	<b>1,7</b>	<b>5,6</b>	<b>0,2</b>	<b>100,0</b>	<b>4,704</b>

Quant à l'ancien regroupement, les proportions les plus élevées des unités d'habitation de ce type se retrouvent dans les secteurs Nyange et Musanze qui comptent respectivement 85,6% et 55,4% de l'ensemble de leurs unités d'habitation. Pour l'habitat spontané, les secteurs qui viennent au 1<sup>er</sup> plan sont Muhoza qui en compte 28,1% et Gacaca qui en compte 14,0%.

### 7.3.2 Nature du mur

Dans l'ensemble du district, le bois pisé ou bambou est l'un des matériaux importants utilisés dans la construction des murs. Les unités d'habitation construites avec ce type de matériel représentent 51,2%. Les briques adobes viennent en 2<sup>ème</sup> position pour 40,1% de logements.

Tableau 7. 17: Répartition (en %) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du mur

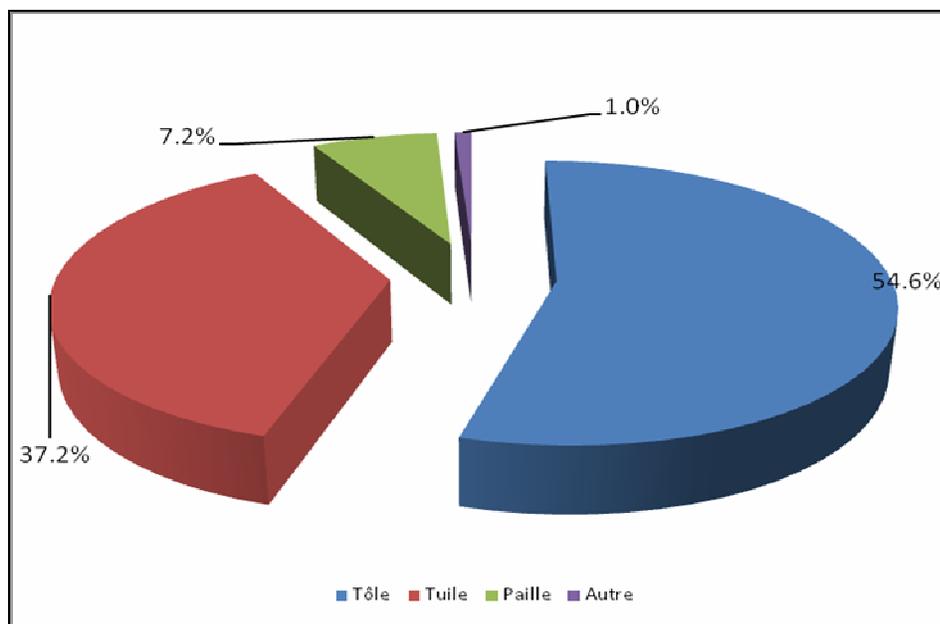
Secteur	Pisé/ Bambou	Briques adobes	Briques cuites	Autres	Total	Effectif des unités d'habitation enquêtées
Gashaki	18,0	76,5	2,0	3,4	100,0	294
Busogo	45,1	35,5	4,5	15,0	100,0	468
Cyuve	48,7	48,1	0,3	2,9	100,0	343
Gacaca	9,8	87,6	0,5	2,1	100,0	193
Gataraga	41,3	49,6	0,4	8,7	100,0	264
Kimonyi	65,2	28,9	2,5	3,4	100,0	204
Kinigi	92,9	4,5	0,9	1,8	100,0	337
Muhoza	20,3	55,2	19,0	5,5	100,0	601
Muko	44,4	51,2	0,8	3,6	100,0	248
Musanze	87,5	6,2	1,7	4,5	100,0	401
Nkotsi	74,0	22,9	2,6	0,5	100,0	192
Nyange	92,2	4,7	0,6	2,5	100,0	361
Remera	12,7	78,1	2,7	6,5	100,0	260
Rwaza	17,4	78,8	2,5	1,2	100,0	241
Shingiro	90,6	6,4	0,3	2,7	100,0	297
<b>MUSANZE</b>	<b>51,2</b>	<b>40,1</b>	<b>3,9</b>	<b>4,8</b>	<b>100,0</b>	<b>4.704</b>

Concernant la situation dans les secteurs, la grande majorité des unités d'habitation de Kinigi, Nyange, Shingiro et Musanze ont les murs construits en bois pisé ou bambou dans les proportions respectives de 92,9% ; 92,2% ; 90,6% et 87,5%. Les logements en briques adobes prédominent seulement dans le secteur de Gacaca où ils représentent 87,6%. Il est suivi par Rwaza qui, lui compte 78,8% des unités d'habitation avec ce type de matériau.

### 7.3.3 Nature du toit

Les résultats présentés à la figure 7.9 montrent que la tôle est le principal matériau utilisé pour la couverture de la toiture. Dans l'ensemble, du district, **54,6%** des logements sont couverts par ce matériau. La tuile vient en 2<sup>ème</sup> position avec **37,2%** des logements dont la toiture est en tuile.

Graphique 7. 9: Répartition (en%) des unités d'habitation selon la nature du toit



Par secteur (Tableau 7.18), les unités d'habitation sont couvertes de tôle à plus de 80% dans 4 secteurs à savoir : Musanze, Nyange, Busogo et Kinigi.

Tableau 7. 18: Répartition des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du toit de l'habitation

Secteur	Tôle	Tuile	Paille	Autre	Total	Effectif des unités d'habitation enquêtées
Gashaki	16,7	78,9	3,7	0,7	100,0	294
Busogo	83,5	10,9	4,9	0,6	100,0	468
Cyuve	21,6	73,5	3,5	1,5	100,0	343
Gacaca	1,6	98,4	0,0	0,0	100,0	193
Gataraga	29,5	48,5	21,6	0,4	100,0	264
Kimonyi	47,5	42,6	8,8	1,0	100,0	204
Kinigi	82,8	4,2	9,2	3,9	100,0	337
Muhoza	78,0	21,3	0,3	0,3	100,0	601
Muko	60,5	38,7	0,4	0,4	100,0	248
Musanze	89,8	1,2	7,2	1,7	100,0	401
Nkotsi	50,5	45,8	3,1	0,5	100,0	192
Nyange	89,8	1,9	6,9	1,4	100,0	361
Remera	5,8	93,1	0,4	0,8	100,0	260
Rwaza	22,0	77,6	0,0	0,4	100,0	241
Shingiro	43,4	15,2	41,4	0,0	100,0	297
<b>MUSANZE</b>	<b>54,6</b>	<b>37,2</b>	<b>7,2</b>	<b>1,0</b>	<b>100,0</b>	<b>4.704</b>

Les secteurs ayant de faibles proportions de logements couverts de tôle en ont les plus fortes en logements couverts de tuile. C'est le cas de Gacaca qui compte 98,4% des unités d'habitation couvertes de ce matériau et de Remera avec 93,1%. On trouve encore des maisons en toiture couverte de paille avec les proportions les plus élevées dans le secteur de Shingiro (41,4%). (Tableau 7.18)

### 7.3.4 Nature du pavement

Dans le district de Musanze, la majorité des unités d'habitation (**80,8%**) ont le pavement en terre battue et seulement **16,5%** en ont en ciment.

Tableau 7. 19: Répartition (en%) des unités d'habitation des ménages enquêtés par secteur selon la nature du pavement de l'habitation

Secteur	Matériaux de construction du pavement			Total	Effectif des unités d'habitation enquêtées
	Terre battue	Ciment	Careaux/ Briques cuites/ Pierres/ Autres		
Gashaki	87,8	11,9	0,3	100,0	294
Busogo	72,0	25,0	3,0	100,0	468
Cyuve	89,5	7,6	2,9	100,0	343
Gacaca	90,2	5,7	4,1	100,0	193
Gataraga	90,5	9,5	0,0	100,0	264
Kimonyi	85,3	11,3	3,4	100,0	204
Kinigi	81,9	10,7	7,4	100,0	337
Muhoza	43,3	52,2	4,5	100,0	601
Muko	86,3	12,5	1,2	100,0	248
Musanze	87,0	10,7	2,2	100,0	401
Nkotsi	90,6	8,9	0,5	100,0	192
Nyange	88,4	9,7	1,9	100,0	361
Remera	89,6	9,2	1,2	100,0	260
Rwaza	88,8	8,3	2,9	100,0	241
Shingiro	92,3	6,1	1,7	100,0	297
<b>MUSANZE</b>	<b>80,8</b>	<b>16,5</b>	<b>2,7</b>	<b>100,0</b>	<b>4.704</b>

Parmi les secteurs qui comptent beaucoup de logements avec le pavement en terre battue, Shingiro vient en 1<sup>ère</sup> position avec 92,3% des unités d'habitation. Suivent Nkotsi avec 90,6%, Gataraga avec 90,5% et Gacaca avec 90,2%. Les secteurs dans lesquels on trouve des unités d'habitation avec plus de pavement en ciment sont Muhoza, Busogo, Muko et Gashaki avec les proportions respectives de 52,2%, 25,0%, 12,5% et 11,9%.(Tableau 7.19)

## CHAPITRE VIII : ACTIVITES ECONOMIQUES

Ce chapitre comporte les résultats de l'enquête réalisée auprès d'un échantillon de 4704 ménages tirés dans les ménages recensés. Il présente les résultats des secteurs de l'agriculture et de l'élevage et également du secteur du crédit et de l'épargne. Dans le secteur de l'agriculture, on s'est intéressé à la possession de parcelles exploitées, aux moyens de production et à l'utilisation des méthodes anti érosives. Dans le domaine d'élevage, le type et la taille de bétail ont été étudiés. Enfin au niveau du crédit et épargne, l'on s'est limité à la présentation des ménages qui possèdent un compte en banque.

### 8.1 AGRICULTURE

#### 8.1.1. Possession des terres

L'analyse des données montre que **83,7%** des ménages enquêtés possèdent des terres qu'ils cultivent. La répartition des ménages selon l'étendue de la parcelle fait dégager une nette tendance à la baisse à mesure que l'étendue de la parcelle augmente. La proportion des ménages qui disposent de terres dont la superficie est inférieure à  $\frac{1}{2}$  hectare est de **53,7%**. Pour **19,3%** de ménages possédant des terres, la superficie de ces terres est comprise entre  $\frac{1}{2}$  et 1 hectare. Seuls **10,4%** des ménages possèdent de terres de plus d'1 hectare. (Tableau 8.1)

Tableau 8. 1: Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des terres par secteur selon l'étendue de leur propriété

Secteur	N.D	≤ 1/2 ha	1/2 - 1 ha	1ha+	Ensemble	Effectif des ménages enquêtés
Gashaki	0,0	47,6	24,5	11,9	84,0	<b>294</b>
Busogo	0,2	54,1	13,5	10,3	78,0	<b>468</b>
Cyuve	0,0	56,9	23,9	16,6	97,4	<b>343</b>
Gacaca	0,0	66,8	15,5	17,1	99,5	<b>193</b>
Gataraga	0,0	67,0	13,6	11,4	92,0	<b>264</b>
Kimonyi	0,5	37,3	37,3	13,7	88,7	<b>204</b>
Kinigi	0,0	57,0	25,8	11,6	94,4	<b>337</b>
Muhoza	1,7	31,1	6,2	5,2	44,1	<b>601</b>
Muko	0,0	47,2	26,6	13,7	87,5	<b>248</b>
Musanze	0,0	64,3	14,0	5,7	84,0	<b>401</b>
Nkotsi	0,0	56,3	20,8	15,6	92,7	<b>192</b>
Nyange	0,0	64,5	17,7	8,9	91,1	<b>361</b>
Remera	0,0	62,3	28,5	7,7	98,5	<b>260</b>
Rwaza	0,0	54,8	29,0	11,2	95,0	<b>241</b>
Shingiro	0,0	56,2	18,2	8,1	82,5	<b>297</b>
<b>MUSANZE</b>	<b>0,3</b>	<b>53,7</b>	<b>19,3</b>	<b>10,4</b>	<b>83,7</b>	<b>4.704</b>

Les secteurs qui comptent proportionnellement plus de ménages possédant des terres sont Gacaca (99,5%), Remera (98,5%), Cyuve (97,4%) et Rwaza (95,0%). Toutefois, pour plus ou moins la moitié de ces ménages, la superficie des terres ne dépasse pas ½ hectare. Pour les ménages possédant des terres d'1 ha ou plus, les proportions les plus élevées se retrouvent dans les secteurs Gacaca (17,1%), Cyuve (16,6%) et Nkotsi (15,6%).

### 8.1.2. Lutte contre l'érosion

Les résultats concernant les pratiques contre l'érosion sont consignés dans le tableau 8.2. Pour l'ensemble du district, la majorité des ménages utilisent essentiellement deux méthodes antiérosives ; 53,1% des ménages plantent des arbres et 19,7% utilisent des caniveaux. La troisième méthode qui est l'utilisation des terrasses radicales, est pratiquée par 4,1% des ménages seulement.

Lorsqu'on analyse ces pratiques au niveau des secteurs, on observe évidemment des écarts importants par rapport à l'ensemble du district. Concernant la méthode de plantation des arbres, le secteur de Rwaza détient le record avec 84,2% de ménages alors que dans le secteur de Muhoza on en dénombre que 16,8%. Pour la pratique de la méthode des caniveaux, c'est dans le secteur de Remera que l'on retrouve la plus grande proportion de ménages (61,5%). En revanche, c'est dans le secteur de Nyange que l'on dénombre la plus petite proportion de ménages utilisant cette méthode (2,2%). La méthode des terrasses radicales est utilisée par une faible proportion des ménages avec seulement 28,5% dans le secteur de Gacaca contre 0,0% dans les secteurs Busogo, Gataraga et Musanze (Tableau 8.2).

Tableau 8. 2: Proportion (en%) des ménages par secteur selon les méthodes antiérosives utilisées

Secteur	Méthodes				Effectif des ménages enquêtés
	Des caniveaux	Planter des arbres	Terrasses	Autres méthodes	
Gashaki	38,1	55,4	3,1	0,0	<b>294</b>
Busogo	10,7	29,1	0,0	0,0	<b>468</b>
Cyuve	32,9	71,1	14,9	0,0	<b>343</b>
Gacaca	51,8	77,7	28,5	0,0	<b>193</b>
Gataraga	15,9	60,2	0,0	0,0	<b>264</b>
Kimonyi	18,6	45,1	1,0	0,5	<b>204</b>
Kinigi	14,8	73,3	0,6	1,8	<b>337</b>
Muhoza	7,5	16,8	3,2	0,2	<b>601</b>
Muko	10,1	27,0	0,8	0,0	<b>248</b>
Musanze	11,7	43,9	0,0	0,0	<b>401</b>
Nkotsi	15,6	71,4	1,0	0,0	<b>192</b>
Nyange	2,2	76,2	2,2	1,1	<b>361</b>
Remera	61,5	72,3	8,8	1,9	<b>260</b>
Rwaza	29,9	84,2	7,9	2,1	<b>241</b>
Shingiro	11,1	53,5	0,3	0,3	<b>297</b>
<b>MUSANZE</b>	<b>19,7</b>	<b>53,1</b>	<b>4,1</b>	<b>0,5</b>	<b>4.704</b>

## 8.2. ELEVAGE

Dans le district de Musanze, les ménages qui pratiquent l'élevage ne dépassent pas le 1/4 du total quel que soit le type de bétail. Les résultats de l'enquête montrent que les ménages élèvent essentiellement du bétail de race rwandaise. L'élevage le plus pratiqué est celui de chèvres de race rwandaise par 20,6% des ménages de Musanze. L'élevage de moutons de race rwandaise vient en deuxième position et celui de vaches de race rwandaise vient en troisième position. Ces deux types de bétail sont élevés respectivement par 17,0% et 15,2% de ménages dans le district (Tableau 8.3).

Tableau 8. 3: Proportion des ménages éleveurs par type de bétail selon le nombre de têtes de bétail

Type de bétail en possession	Nombre de têtes de bétail		
	1-9	10+	Ensemble
Vaches de race rwandaise	15,2	0,0	15,2
Vaches de race moderne	3,1	0,0	3,2
Vaches de races croisées	10,2	0,1	10,3
Chèvres de race moderne	0,6	0,0	0,6
Chèvres de race rwandaise	20,5	0,1	20,6
Moutons de race moderne	3,4	0,0	3,4
Moutons de race rwandaise	17,0	0,0	17,0
Porcs de race moderne	0,9	0,0	0,9
Porcs de race rwandaise	6,7	0,0	6,8
Poules de race moderne	1,0	0,1	1,1
Poules de race rwandaise	9,8	0,2	10,0
Autre volaille	0,2	0,0	0,3
Lapins	8,2	0,4	8,7
<b>Effectif des ménages enquêtés</b>	<b>4.704</b>	<b>4.704</b>	<b>4.704</b>

Il faut noter que la quasi-totalité des éleveurs possèdent un petit nombre de têtes de bétail. Selon le nombre de têtes de bétail, les résultats de l'enquête montrent que le nombre de têtes de bétail élevé ne dépasse guère 9. En effet, quel que soit le type de bétail et quelle qu'en soit la race, la proportion des éleveurs qui possèdent au moins 10 têtes de bétail n'atteint pas 0,5% (Tableau 8.3).

### 8.3. Epargne et crédits

#### 8.3.1. Epargne

Les résultats de l'enquête auprès des ménages concernant leurs épargnes en banque montrent que sur 4 704 ménages enquêtés dans le district, dans plus d'un ménage sur 4, un membre possède un compte en banque (32,2%).

Les ménages dirigés par les hommes et dont un membre au moins possède un compte bancaire représentent 25,6% par rapport à l'ensemble, tandis que ceux dirigés par les femmes représentent 6,6% de l'ensemble des ménages. Les secteurs dans lesquels on retrouve plus de ménages ayant un compte en banque sont Muhoza (58,9%), suivi de Gacaca (49,2%) et de Musanze (37,5%) (Tableau 8.4).

Tableau 8. 4: Proportion (%) des ménages dont les membres possèdent des comptes en banques par secteur selon le sexe du Chef de Ménage

Secteur	Sexe du chef de ménage			Effectif des ménages enquêtés
	Masculin	Féminin	Total	
Gashaki	17,3	4,1	21,4	<b>294</b>
Busogo	22,2	7,7	29,9	<b>468</b>
Cyuve	24,2	3,2	27,4	<b>343</b>
Gacaca	36,3	13,0	49,2	<b>193</b>
Gataraga	17,4	4,5	22,0	<b>264</b>
Kimonyi	26,5	4,4	30,9	<b>204</b>
Kinigi	31,8	4,7	36,5	<b>337</b>
Muhoza	47,4	11,5	58,9	<b>601</b>
Muko	21,4	5,6	27,0	<b>248</b>
Musanze	17,5	8,0	25,4	<b>401</b>
Nkotsi	30,7	6,8	37,5	<b>192</b>
Nyange	19,7	3,9	23,5	<b>361</b>
Remera	28,5	8,1	36,5	<b>260</b>
Rwaza	23,2	7,1	30,3	<b>241</b>
Shingiro	7,7	3,0	10,8	<b>297</b>
<b>MUSANZE</b>	<b>25,6</b>	<b>6,6</b>	<b>32,2</b>	<b>4.704</b>

### 8.3.2. Crédit

En ce qui concerne les crédits octroyés, les données ont été collectées pour une période de 12 mois ayant précédé l'enquête. Les résultats sont récapitulés dans le tableau 8.5 et montrent que sur les 4 704 ménages enquêtés, seuls 7,7% des ménages de Musanze ont un membre qui a bénéficié d'un crédit bancaire au cours de cette période. Selon le type de projet visé par le bénéficiaire, pour 3,1% de ménages, les prêts ont été octroyés pour soutenir un projet d'agriculture. Les projets de commerce ont été seulement financés dans 1,4% de ménages, ceux de construction dans 1,1% et dans 1,6% d'autres, les prêts obtenus étaient destinés à soutenir d'autres projets dont le l'artisanat.

Tableau 8. 5: Proportion (%) des ménages dont les membres ont contracté un crédit bancaire au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par secteur selon le type de projet pour lequel ce crédit a été contracté

Secteur	Projet d'agriculture	Projet de Commerce	Projet de construction	Projet d'élevage	Autre projet	Total	Effectif des ménages enquêté
Gashaki	0,3	1,0	0,0	0,3	1,4	3,1	<b>294</b>
Busogo	1,9	1,3	1,5	0,6	1,5	6,8	<b>468</b>
Cyuve	2,3	1,5	1,7	0,3	2,3	8,2	<b>343</b>
Gacaca	0,5	0,0	0,5	0,0	1,0	2,1	<b>193</b>
Gataraga	2,3	0,8	0,4	0,4	1,9	5,7	<b>264</b>
Kimonyi	7,4	1,5	1,0	2,5	3,9	16,2	<b>204</b>
Kinigi	4,2	0,6	0,9	0,3	1,2	7,1	<b>337</b>
Muhoza	1,8	3,8	2,3	0,5	1,8	10,3	<b>601</b>
Muko	6,9	3,2	1,2	0,8	2,8	14,9	<b>248</b>
Musanze	2,5	0,2	1,2	0,2	1,5	5,7	<b>401</b>
Nkotsi	3,6	0,5	2,6	0,5	1,6	8,9	<b>192</b>
Nyange	8,3	1,4	0,3	0,8	0,3	11,1	<b>361</b>
Remera	0,4	0,8	0,4	0,4	0,4	2,3	<b>260</b>
Rwaza	2,1	1,2	0,4	0,4	2,1	6,2	<b>241</b>
Shingiro	3,7	0,7	0,0	0,3	0,7	5,4	<b>297</b>
<b>MUSANZE</b>	<b>3,1</b>	<b>1,4</b>	<b>1,1</b>	<b>0,5</b>	<b>1,6</b>	<b>7,7</b>	<b>4.704</b>

Au niveau des secteurs, on remarque une variation très élevée par rapport à l'ensemble du district. Les proportions les plus élevées des ménages ayant bénéficié d'un crédit bancaire sont enregistrées dans les secteurs de Kimonyi, de Muko et de Nyange où ces proportions sont respectivement de 16,2%, 14,9% et 11,1%.